

RAPPORT  
FINANCIER  
ANNUEL  
**2023**



# Sommaire



**01**  
PRÉSENTATION  
DU GROUPE



**05**  
ETATS FINANCIERS  
SOCIAUX 2023



**02**  
FAITS  
MARQUANTS  
ET RÉALISATIONS



**06**  
ETATS FINANCIERS  
CONSOLIDÉS 2003



**03**  
RAPPORT ANNUEL  
D'ACTIVITÉ 2023



**07**  
RAPPORT DES  
COMMISSAIRES  
AUX COMPTES



**04**  
RAPPORT  
DE GESTION 2023



**08**  
RAPPORT  
ESG 2023





# Présentation du groupe

## 01.

PROFIL DU GROUPE

CHIFFRES CLES

STRUCTURE ACTIONNAIRE

PRESENCE GÉOGRAPHIQUE



# PRESENTATION GROUPE

## Profil du Groupe

Depuis de nombreuses décennies, Unimer Group s'est imposé comme l'un des plus grands spécialistes au monde des produits de la mer. Appartenant au Groupe agro-industriel Sanam Agro, Unimer Group est devenue une référence internationale grâce à la fusion de plusieurs conserveries de poisson datant du 19ème siècle, spécialisées dans la conserve de poisson pélagique, notamment la sardine et l'anchois.

Fort de son expertise industrielle, le Groupe a progressivement étendu ses activités à des filières de pêche hauturière, de farine et d'huile de poisson. Il s'est également diversifié dans l'aquaculture, les conserves végétales (fruits et légumes), ainsi que les produits surgelés, offrant des synergies commerciales fortes.



Princesse



Avec un réseau de distribution dynamique à l'échelle mondiale et des bureaux de commercialisation dans plusieurs pays (Etats-Unis, Royaume-Uni, France, Monaco et Espagne), Unimer Group réalise plus de 95 % de son activité à l'exportation et distribue ses produits dans plus de cinquante pays sur cinq continents.

En outre, le Groupe dispose de marques propres historiques qui bénéficient d'un fort positionnement sur les marchés, ainsi que de marques de distributeurs pour des partenaires internationaux. Les principales marques commercialisées (Titus, La Monégasque, Princesse, Vanelli, Madrigal, etc.) jouissent d'une forte notoriété sur les marchés sur lesquels elles sont présentes, en particulier sur le marché africain (Afrique de l'Ouest) avec la marque phare Titus.

## Chiffres clés

1  
Siècle  
d'Histoire

2  
Plateformes  
logistiques

6  
Filières  
d'activités

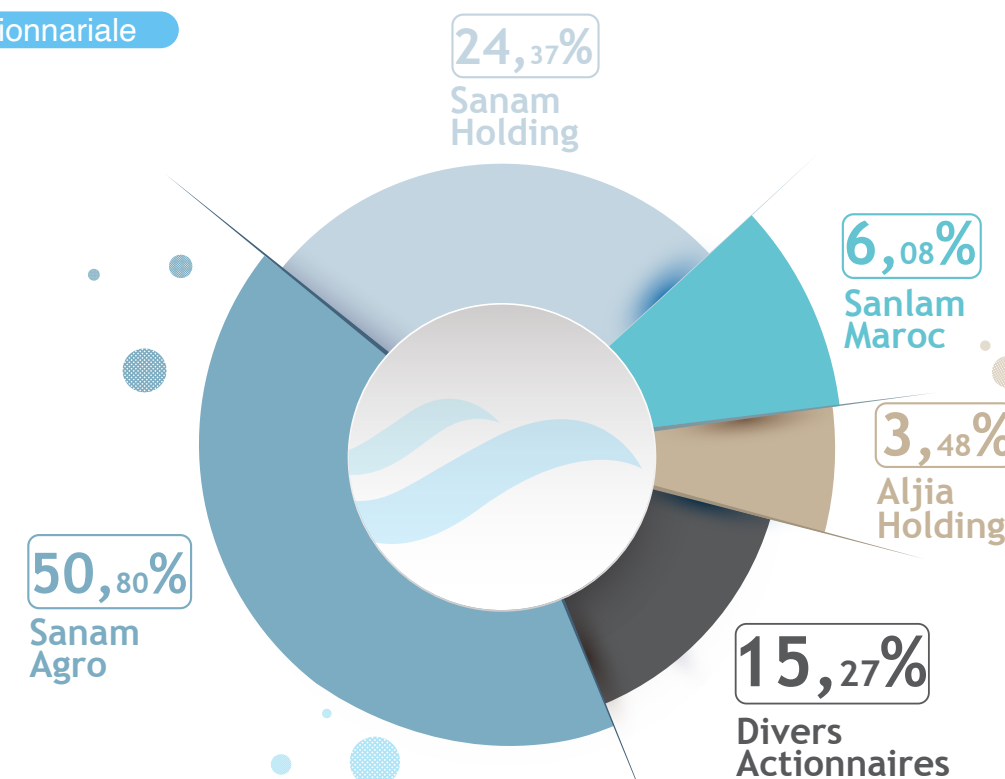
8  
Marques  
propres  
réputées

20  
Sites de  
production  
dont 2 à l'étranger

25  
Filiales et bureaux  
de représentation  
dont 6 à l'étranger

54  
Pays  
Clients

## Structure actionnariale



(Données au 31 Décembre 2023)



# PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

25 FILIALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION DONT 6 À L'ÉTRANGER

Présence groupe





Siège social d'Unimer Group



54 Pays Clients



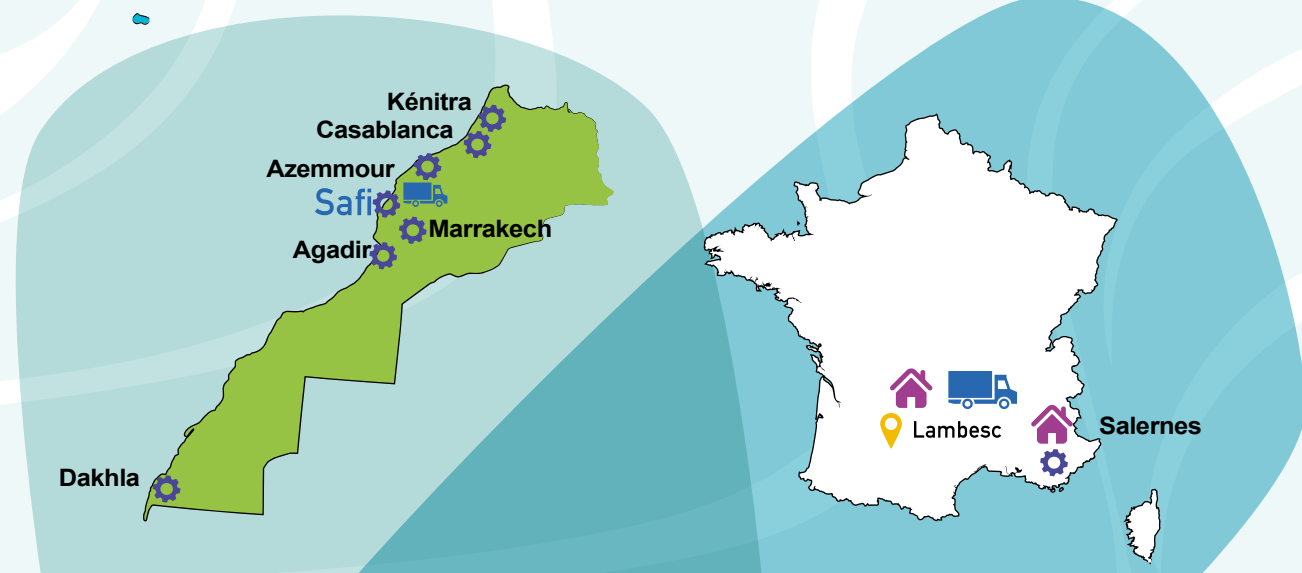
20 sites de production



2 plateformes logistiques



6 sociétés commerciales à l'étranger





# Faits marquants et réalisations

## 02.

FAITS MARQUANTS 2023

PRINCIPALES RÉALISATIONS

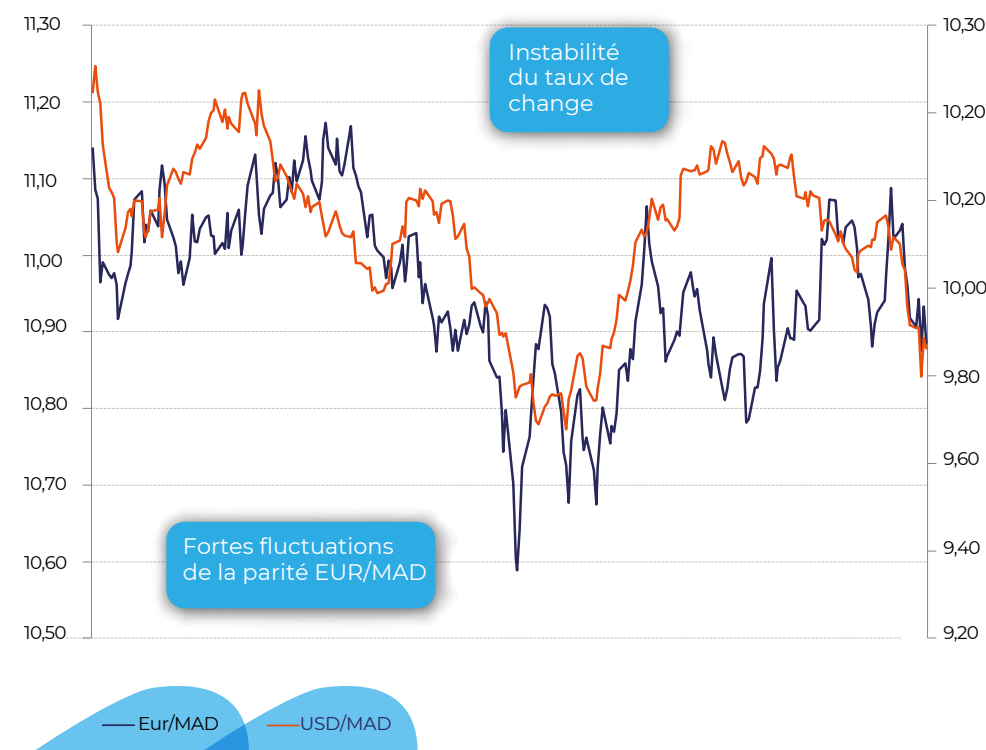
COMMUNIQUÉS DE PRESSE





# FAITS MARQUANTS 2023

## Contexte de change 2023



## Conjoncture sectorielle

### FAIBLE CAMPAGNE DE PÊCHE DES SARDINES

Baisse significative de **- 28,5%** des débarquements de Sardines dans le cadre d'une campagne de pêche irrégulière avec des volumes faibles et une qualité hétérogène.

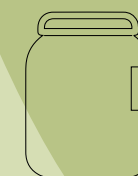
### RALENTISSEMENT DE L'INFLATION SANS DÉFLATION

L'année 2023 a connu une **atténuation des pressions inflationnistes** sur certains intrants, qui bien que maîtrisées, n'entraînent pas un retour aux prix d'avant la crise. Par ailleurs, d'autres matières premières stratégiques (Poissons et huile d'olive) continuent de connaître une inflation persistante.

### REPRISE DE LA PÊCHE DES ANCHOIS

Une bonne campagne de pêche des Anchois avec des quantités intéressantes, en hausse de **+93 %** dans le cadre d'une saison de pêche discontinuée mais néanmoins avec une inflation des prix.

## Activité commerciale



### ACTIVITÉ SEMI CONSERVES



**Forte progression des ventes sur le marché Nord-Américain**



**Forte croissance des ventes sur le marché Allemand**



**Croissance des ventes sur le marché Italien**



**Croissance continue des ventes sur le marché Espagnol**



### ACTIVITÉ SEMI CONSERVES



**L'Afrique reste en tête du marché des conserves de sardines de Unimer**



**Le Nigéria, 1<sup>er</sup> marché Africain de Titus**



**Forte progression des ventes au Libéria**



# PRINCIPALES RÉALISATIONS

Le Conseil d'Administration de la Société Unimer SA, s'est réuni le mercredi 20 mars 2024, sous la Présidence de Monsieur Mehdi Alj, en vue d'arrêter les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 et statuer sur les questions à son ordre du jour.

## Commentaires management

En 2023, le Groupe Unimer affiche un chiffre d'affaires en croissance, porté par l'augmentation graduelle des prix de vente et soutenu par l'expansion des volumes exportés sur les principales activités. Les débarquements des sardines en 2023 ont enregistré une baisse significative de -29% dans le cadre d'une campagne de pêche faible

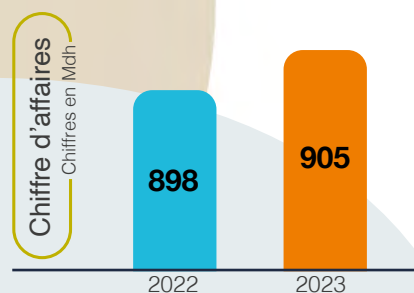
et irrégulière selon les statistiques fournies par l'Office National des Pêches.

L'activité semi-conserves d'Anchois a connu, au cours de l'année 2023, une bonne campagne de pêche avec des quantités en hausse de +93%, dans le cadre d'une saison discontinue marquée par une inflation des prix du poisson.

## Indicateurs financiers / comptes sociaux

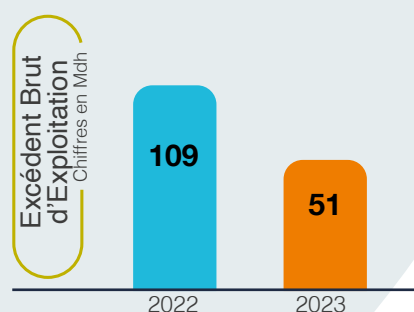
### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'Unimer SA maintient sa croissance sur l'exercice 2023 pour atteindre 905 millions de dirhams, contre 898 millions de dirhams, réalisé durant l'exercice précédent. Cette progression a été portée par l'activité des semi-conserves d'anchois, bénéficiant de l'effet combiné de l'augmentation des volumes exportés et de la hausse des prix de ventes vers l'ensemble des marchés.



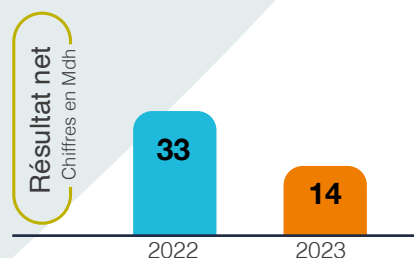
### Excédent Brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation en 2023 s'établit à 51 millions de dirhams, contre 109 millions de dirhams réalisés durant l'exercice précédent. Cette variation résulte principalement de la sous-activité enregistrée par les unités de production des conserves de sardines, due à la baisse des captures dans un contexte marqué par une inflation persistante sur les matières premières stratégiques.



### Résultat Net

Compte tenu de la baisse du résultat d'exploitation, le résultat net d'Unimer SA s'établit à 14,1 millions de dirhams en 2023 contre 33 millions de dirhams lors de l'exercice précédent.



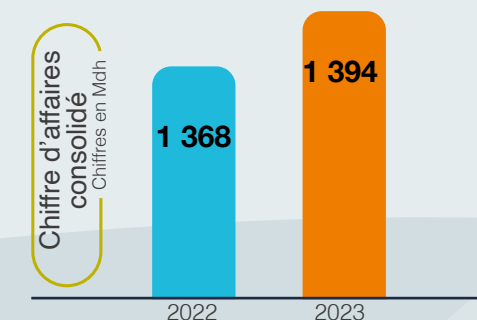
### Dividende

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale de distribuer un dividende de 1 Dirham par action.

## Indicateurs financiers / comptes consolidés

### Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé durant l'exercice 2023 enregistre une hausse de 2% par rapport à l'exercice précédent et s'élève à 1 394 millions de dirhams. Cette croissance est le résultat de l'augmentation des volumes de ventes des filiales industrielles et commerciales du Groupe, principalement dans les activités de semi-conserves.



### Excédent Brut d'exploitation consolidé

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 99 millions de dirhams en 2023, contre 131 millions de dirhams l'exercice précédent. Ce ralentissement d'exploitation découle du retard de la campagne de pêche et de la rareté des sardines, entraînant une sous-activité dans les usines de conserves, accentuée par les effets continus de l'inflation sur des intrants stratégiques.

### Résultat net consolidé

Dans ce contexte et compte tenu de la baisse des résultats des participations, le résultat net consolidé du Groupe Unimer s'établit à 14 millions de dirhams en 2023, contre 116 millions de dirhams l'exercice précédent, après déduction de l'amortissement des écarts d'acquisition.

## Perspectives d'avenir

Fort de son engagement dans l'excellence opérationnelle et de sa capacité à répondre à la demande de sa clientèle, le Groupe Unimer entend consolider son développement et saisir de nouvelles opportunités pour atteindre ses objectifs de croissance. Le Groupe Unimer reste confiant dans l'amélioration de ses performances pour l'exercice 2024.





Communication financière

|                           | Date de publication | Liste des communiqués de presse                                                                      |
|---------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Relatif à l'exercice 2022 | 28/02/2023          | Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022                  |
|                           | 23/03/2023          | Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 22 Mars 2023 (Résultats Annuels 2022)          |
|                           | 28/04/2023          | Résultats Annuels 2022 - Rapport annuel Financier - Rapport ESG                                      |
|                           | 22/05/2023          | Convocation Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2023                                             |
|                           | 01/06/2023          | Avis Rectificatif de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2023          |
|                           | 23/06/2023          | Communiqué post AGO du 22 juin 2023                                                                  |
| Relatif à l'exercice 2023 | 26/05/2023          | Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 1 <sup>er</sup> trimestre 2023                   |
|                           | 09/08/2023          | Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023                  |
|                           | 27/09/2023          | Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 26 septembre 2023 (Résultats Semestriels 2023) |
|                           | 29/09/2023          | Résultats semestriels 2023 & Rapport Financier Semestriel                                            |
|                           | 10/10/2023          | Erratum Communication financière du 29 septembre 2023                                                |
|                           | 24/11/2023          | Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 3 <sup>ème</sup> trimestre 2023                  |
|                           | 26/02/2024          | Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 4 <sup>ème</sup> trimestre 2023                  |
|                           | 20/03/2024          | Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 20 mars 2023 (Résultats Annuels 2023)          |





# Rapport annuel d'activité

## 03.

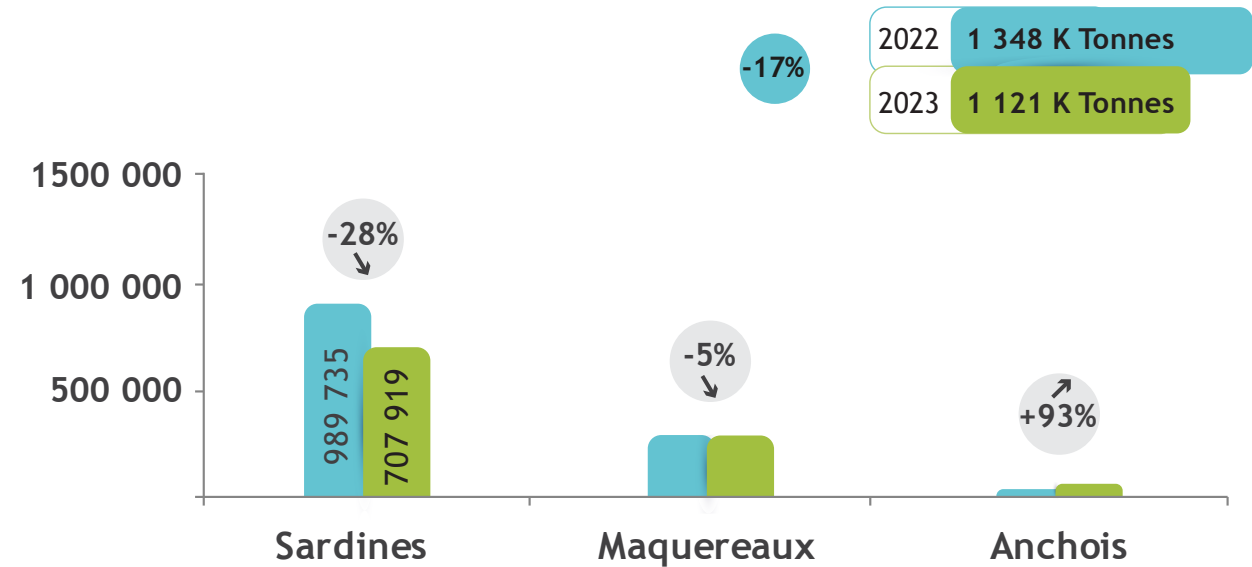
 **DONNÉES SECTORIELLES**  
—  
DONNÉES UNIMER





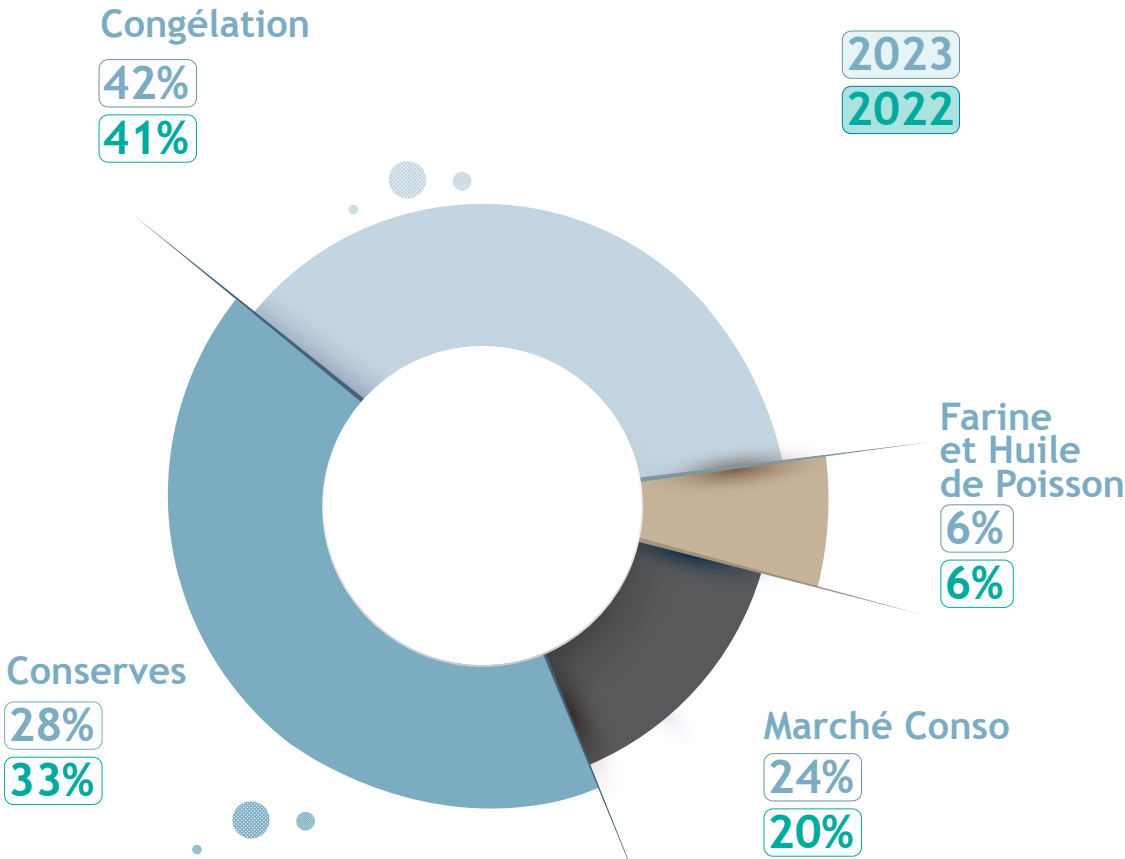
# DÉBARQUEMENTS PÉLAGIQUES

Débarquements espèces



(Données en Tonnes – Source ONP)

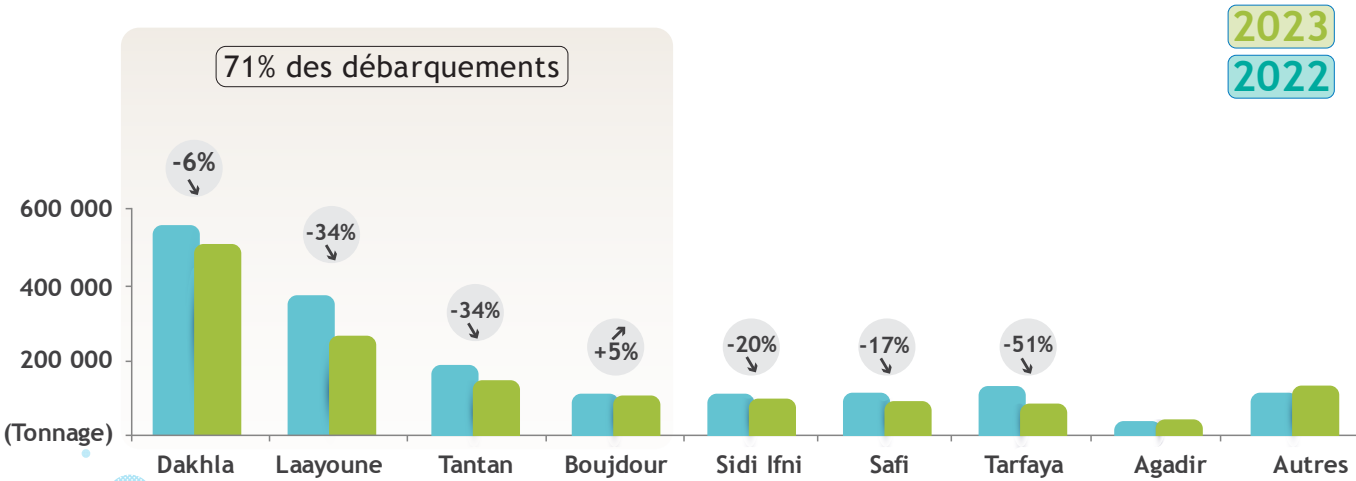
Débarquements marchés



(Données en Tonnes – Source ONP)

| Espèce / Valeur | 2022 (KDH) | 2023 (KDH) | Variation |        |
|-----------------|------------|------------|-----------|--------|
|                 |            |            | Prix      | Valeur |
| Sardines        | 2 464      | 1 736      | -2%       | -30%   |
| Maquereaux      | 759        | 773        | 7%        | 2%     |
| Anchois         | 102        | 218        | 10%       | 113%   |
| Chinchard       | 163        | 264        | -6%       | 63%    |
| Autres          | 406        | 635        | -6%       | 56%    |
| Total           | 3 895      | 3 625      | 12%       | -7%    |

Chiffres en Millions de dirhams

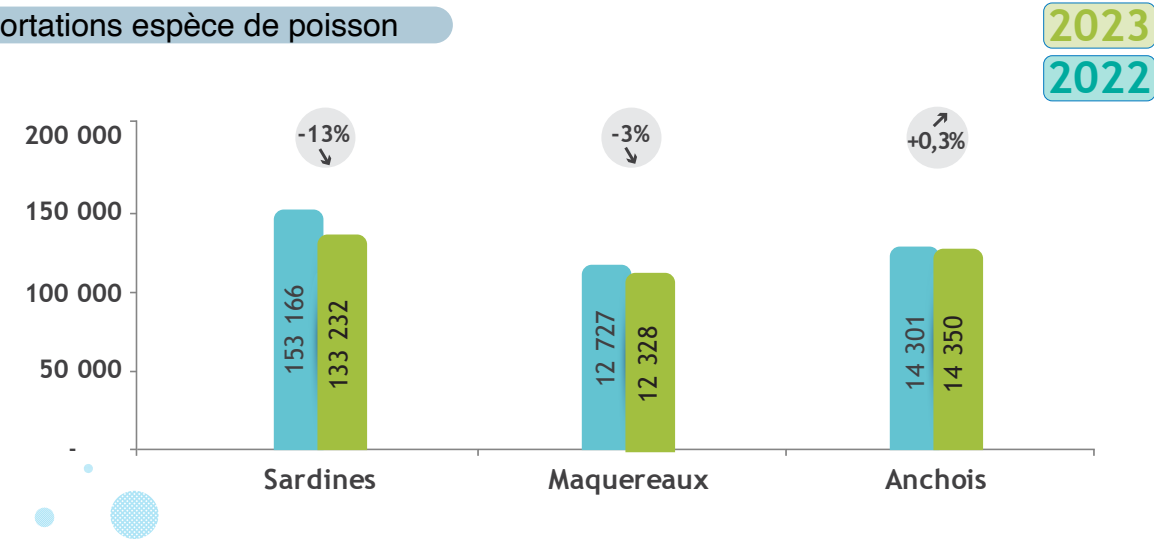


(Données en Tonnes – Source ONP)



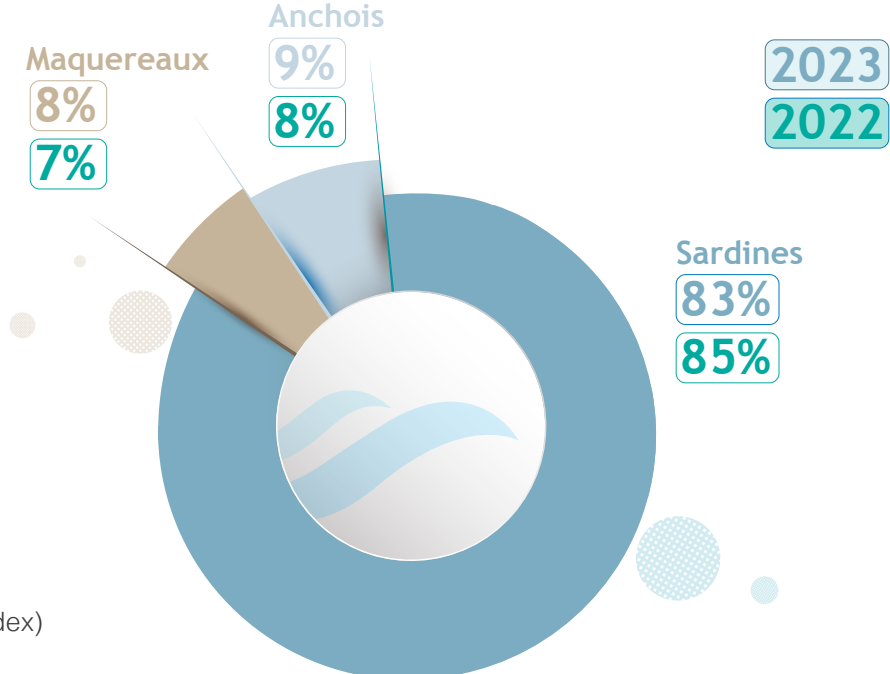
# EXPORTATIONS MAROC

## Exportations espèce de poisson



(Données en Tonnes - Source : Morocco Foodex)

## Parts espèces



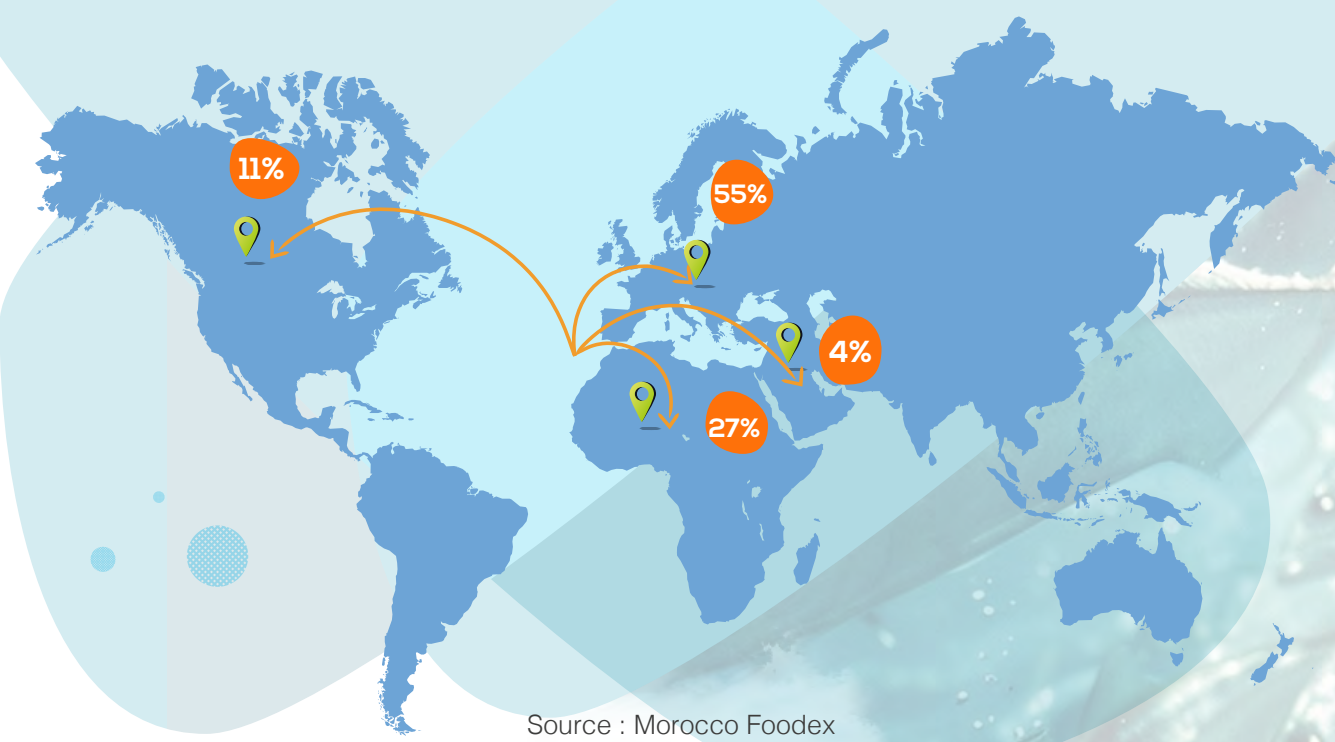
(Tonnes - Source : Morocco Foodex)

## Valeurs exportations

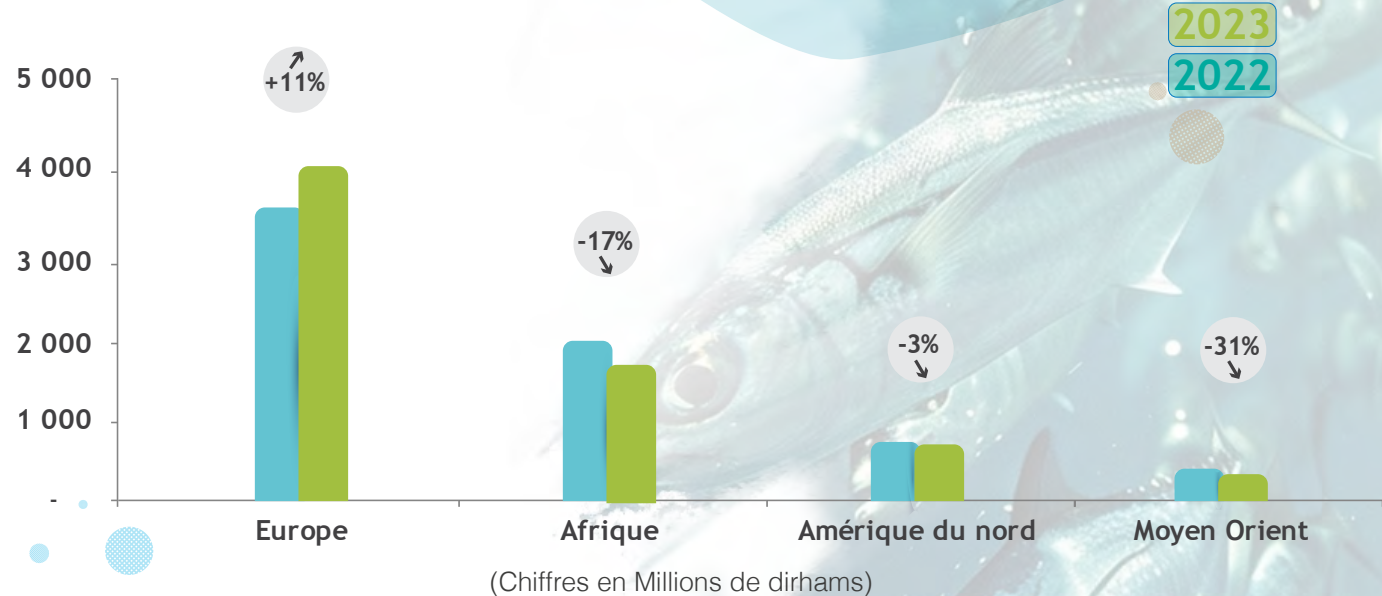
| Espèces    | 2022  | 2023  | Prix | Valeur |
|------------|-------|-------|------|--------|
| Sardines   | 5 957 | 5 460 | 5%   | -8%    |
| Maquereaux | 709   | 759   | 11%  | 7%     |
| Anchois    | 1 271 | 1 467 | 15%  | 15%    |
| Thon       | 30    | 42    | 17%  | 42%    |
| Total      | 7 967 | 7 729 | 9%   | -3%    |

(Chiffres en Millions de dirhams - Source : Morocco Foodex)

## Exportations régions économiques

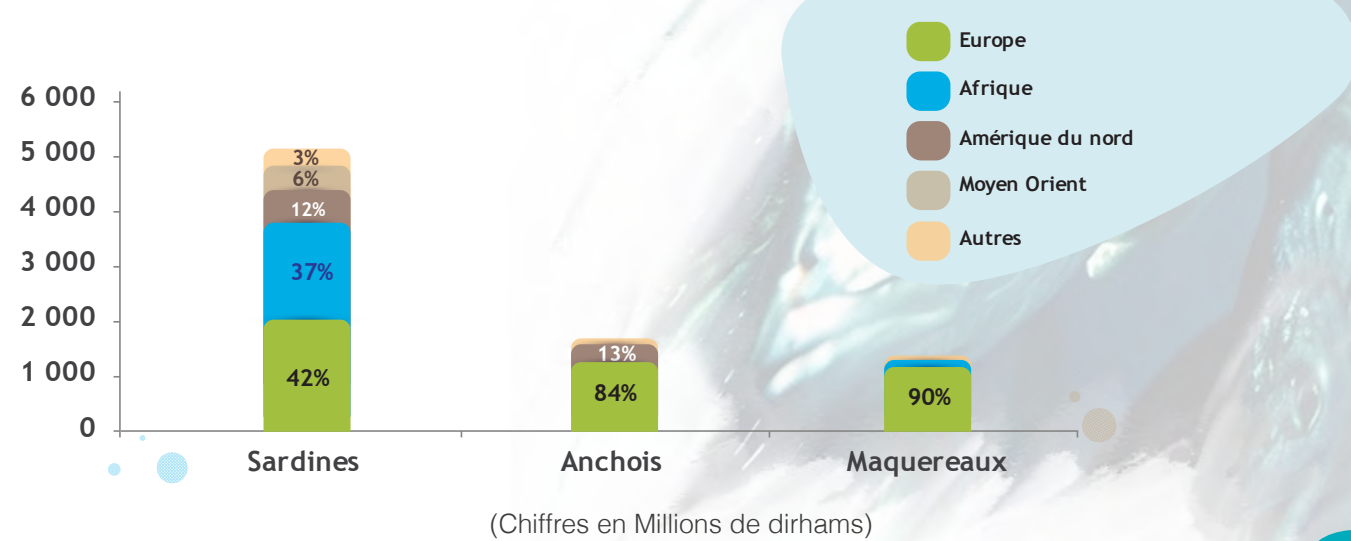


Source : Morocco Foodex



(Chiffres en Millions de dirhams)

## Espèces regions



(Chiffres en Millions de dirhams)



# Rapport annuel d'activité

## 03.

DONNÉES SECTORIELLES

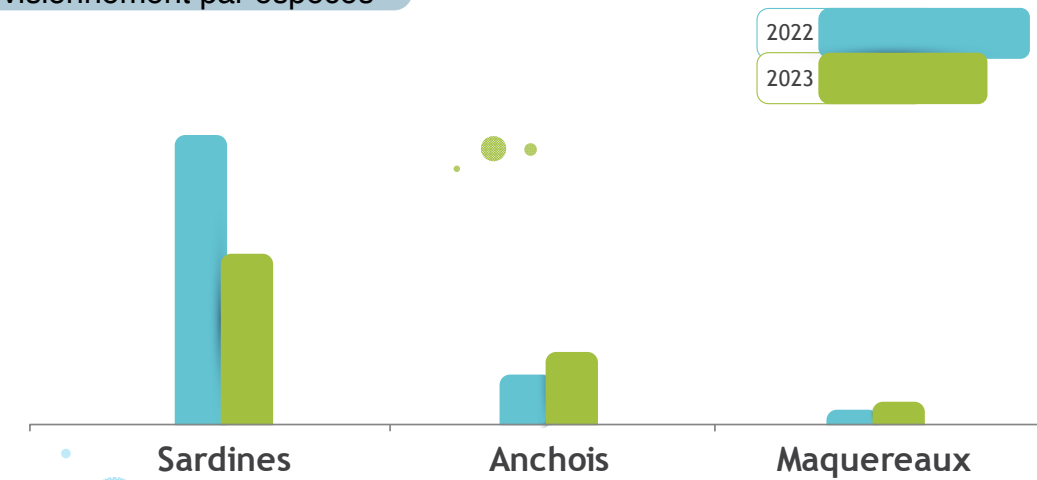
 DONNÉES UNIMER





# APPROVISIONNEMENTS ET VENTES POISSONS UNIMER

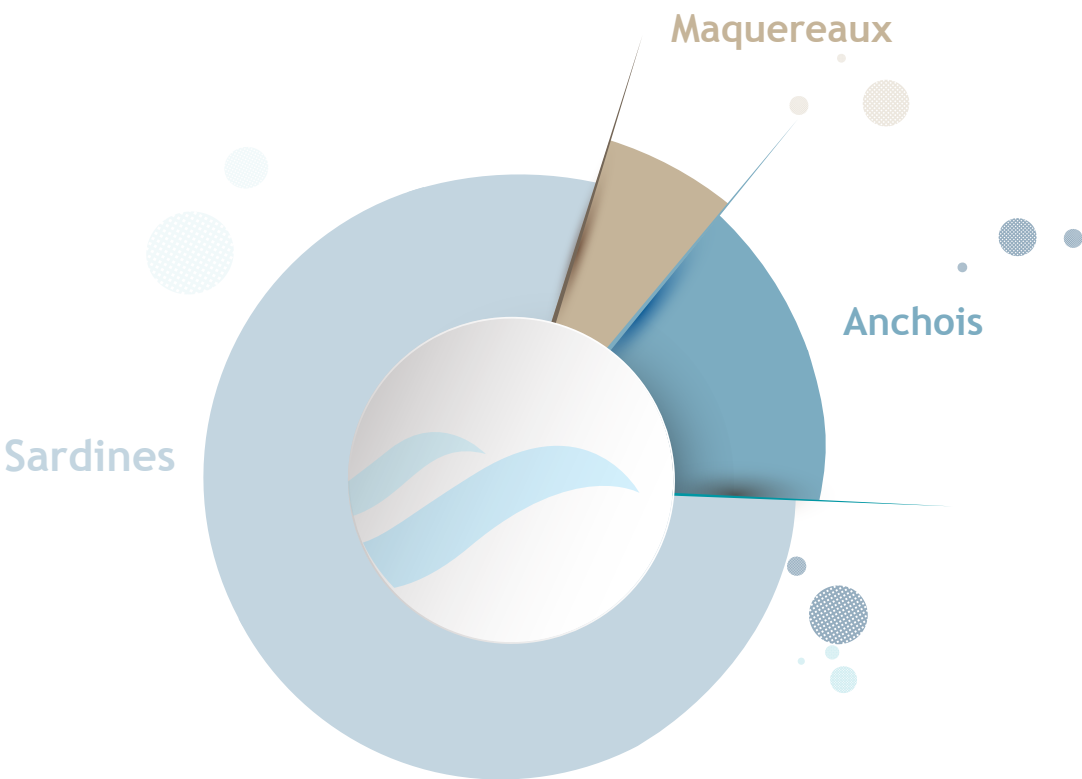
Approvisionnement par espèces



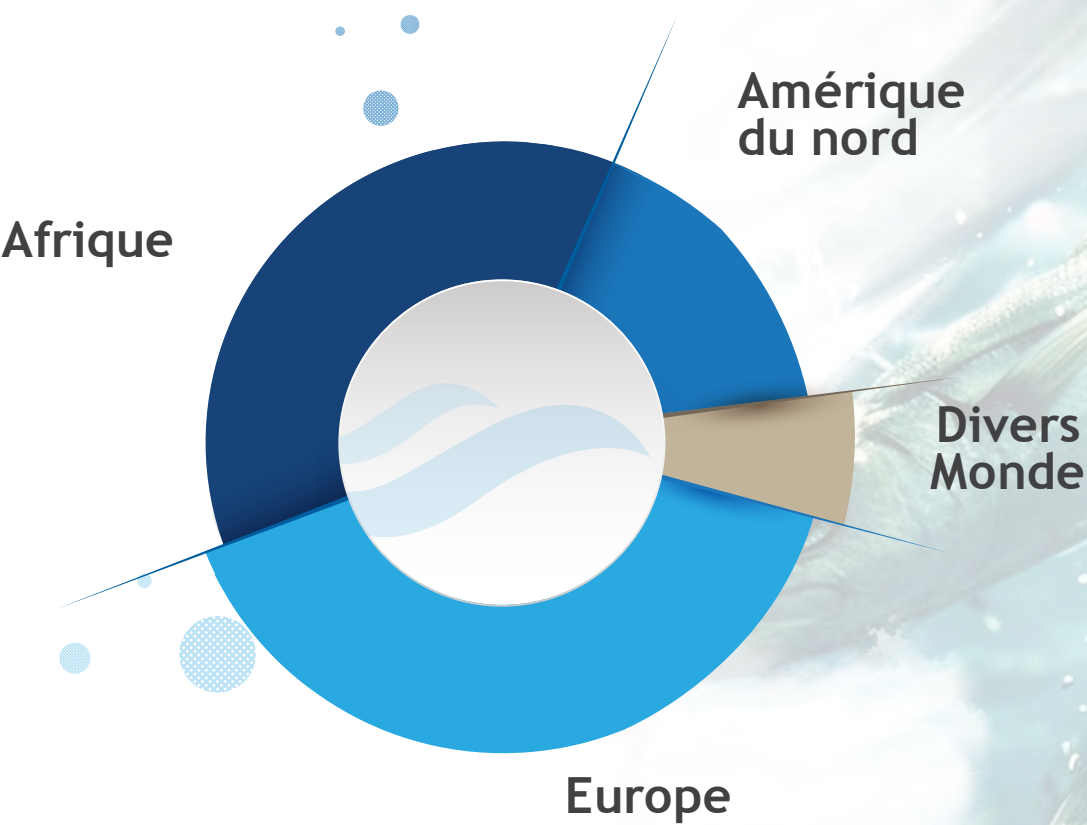
(Données en Tonnes - Source : Morocco Foodex)

- Les approvisionnements en poissons en 2023 ont enregistré une baisse par rapport à l'année précédente.
- L'approvisionnement en sardines a représenté 67% de l'approvisionnement total, en baisse par rapport à 2022 en raison d'une faible campagne de pêche. En revanche, la part des anchois et des maquereaux a augmenté.

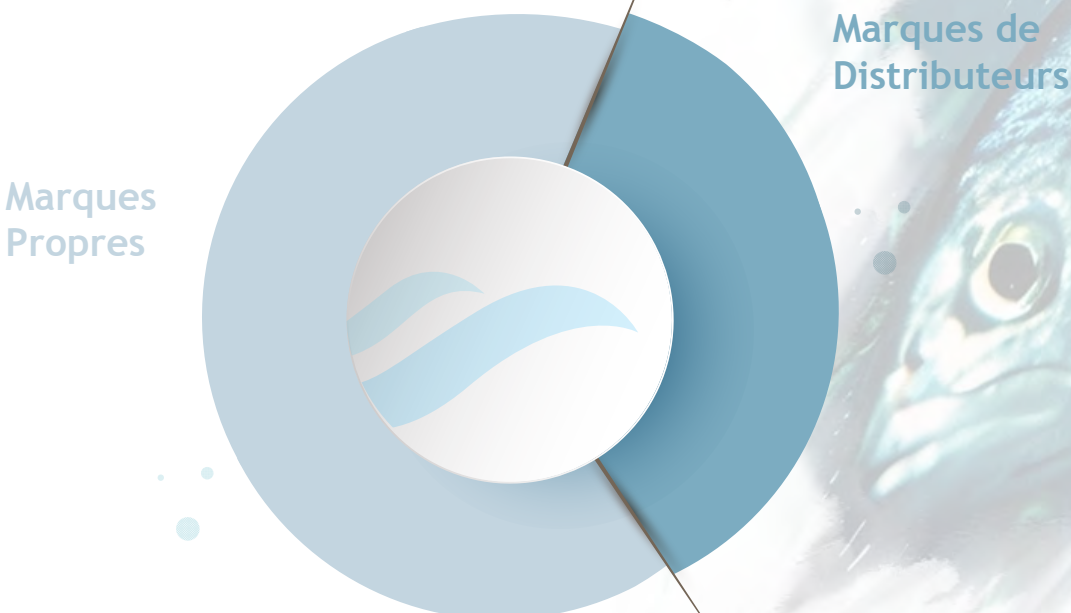
Répartition par espèces



Répartition géographique du chiffre d'affaires

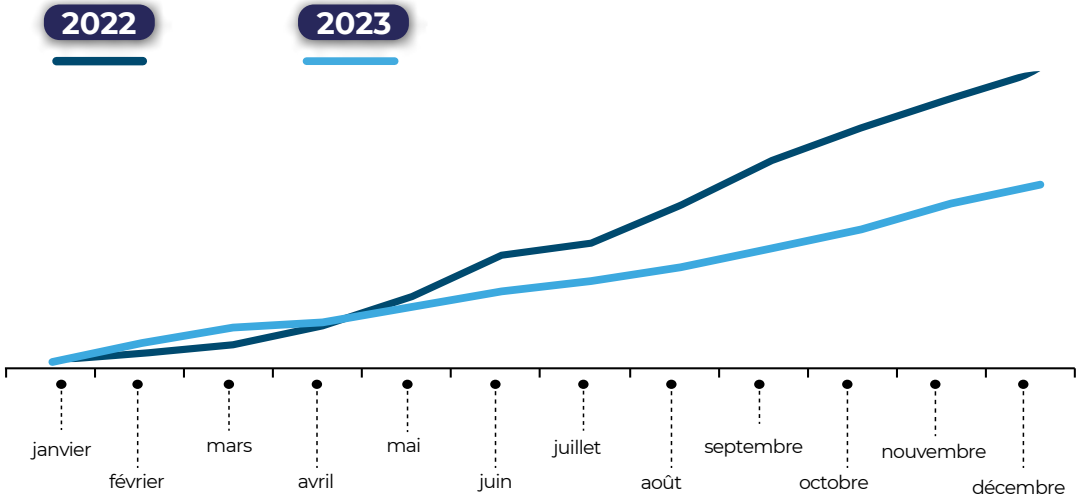


Répartition marques MDD





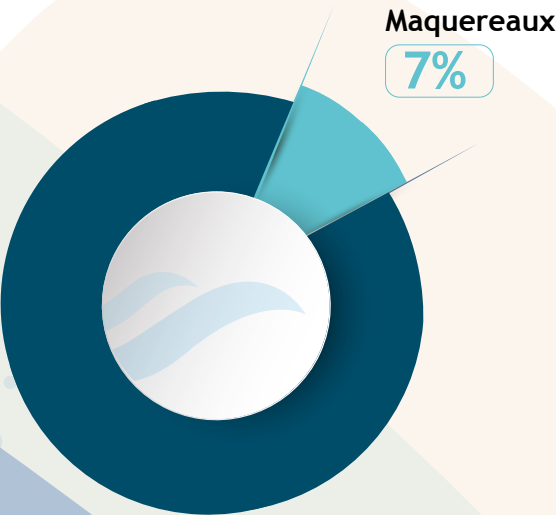
ACTIVITÉ  
CONSERVES



Caisses produites en conserves

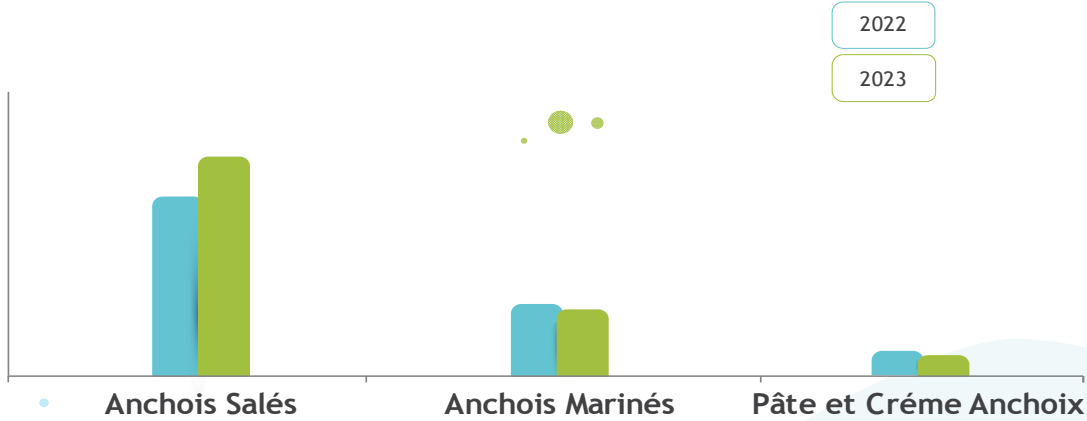


Sardines  
93%

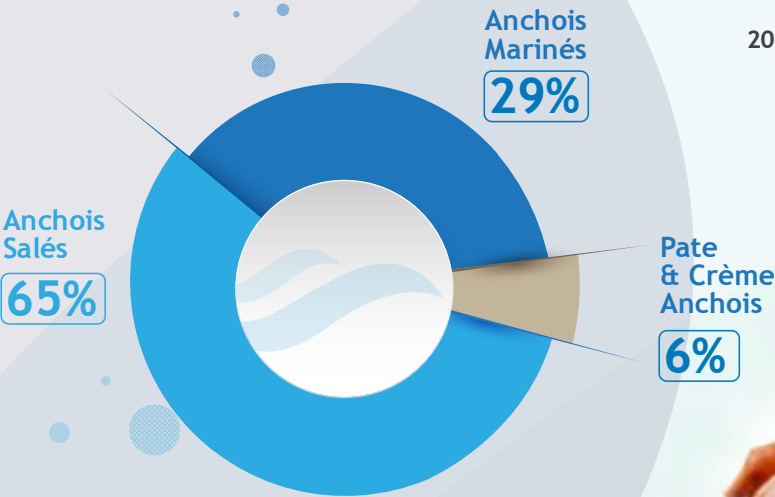


Caisses produites en conserves

ACTIVITE  
SEMI-CONSERVES



Filets produits en tonnes



Filets produits en tonnes





# Rapport de gestion

# 04.

RAPPORT DE GESTION

---





RAPPORT DE GESTION UNIMER SA  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS  
AU 31 DECEMBRE 2023

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés anonymes pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de l'activité et des perspectives à venir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

En 2023, la société Unimer SA affiche un chiffre d'affaires en croissance de 904.615 KMAD contre 897.687 KMAD en 2022. Cette progression a été portée par l'activité des semi-conserves d'anchois, bénéficiant de l'effet combiné de l'augmentation des volumes exportés et de la hausse des prix de ventes vers l'ensemble des marchés. La société UNIMER SA a clôturé son exercice 2023 par une baisse du résultat d'exploitation par rapport à l'exercice précédent, passant d'un résultat de 94.083 KMAD à un résultat de 31.249 KMAD. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur, et identiques à celle adoptées pour les exercices précédents. Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation. Les charges d'exploitation constatées en 2023 s'élèvent à 806.794 KMAD contre 907.668 KMAD en 2022. Cette baisse est due à la sous activité de l'activité conserves. La société UNIMER SA enregistre en 2023 un résultat financier de -5.166 KMAD et un résultat courant de 26 082 KMAD. Après la prise en compte du résultat non courant de -5.769 KMAD et après déduction de l'impôt sur les sociétés de 6.191 KMAD, l'exercice clos au 31 décembre 2023 affiche un bénéfice net de 14.123 KMAD contre 33.041 KMAD l'exercice précédent. Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2023 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de 14.123 KMAD.

II. PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ainsi que les autres états de synthèse sont reproduits ci-après.

III. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le Résultat de l'exercice 2023 de la façon suivante :

| Résultat de l'exercice     | 14 123 431,94  |
|----------------------------|----------------|
| Réserve Légale             | Néant          |
| Report Antérieur           | 469 956 063.89 |
| Bénéfice distribuable      | 484 079 495.83 |
| Dividendes (1 Dh /action)  | 11 413 880     |
| Solde à reporter à nouveau | 472 665 615,83 |

Un dividende total de 11 413 880 dirhams, soit 1 dirham par action sera distribué. Ce dividende sera mis en paiement conformément à la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, courant le mois de septembre 2024. Après affectation des résultats, le compte « Report à nouveau » présentera donc un solde créditeur de 472 665 615,83 dirhams.

IV. PERSPECTIVES D'AVENIR

Fort de son engagement dans l'excellence opérationnelle et de sa capacité à répondre à la demande de sa clientèle, le Groupe Unimer entend consolider son développement et saisir de nouvelles opportunités pour atteindre ses objectifs de croissance. Le Groupe Unimer reste confiant dans l'amélioration de ses performances pour l'exercice 2024.

V. CONTROLE DES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général des commissaires aux comptes et de du rapport spécial sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

VI. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons de la démission de M. Abdelkader Alj de son poste d'Administrateur et vous proposons de lui donner quitus plein, entier et définitif pour sa gestion. Nous vous informons également de la désignation de Madame Kenza Alj en qualité de représentant permanent de SANAM HOLDING au sein du Conseil d'Administration de Unimer SA, en remplacement de Monsieur Ismail Farih. Nous vous proposons de ratifier la cooptation en qualité d'Administratrice indépendante de Madame Kristell Guizouarn, et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. Nous vous proposons également de ratifier la cooptation et ce, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos au 31 décembre 2025, de :

- La société SANAM AGRO représentée par Madame Hasnae Alj en qualité de représentant permanent.
- La société ALJIA HOLDING représentée par Madame Noura Alj en qualité de représentant permanent.

Nous portons à votre connaissance que le mandat de tous les Administrateurs expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. La liste des mandats des Administrateurs 2023 dans des entreprises autres que dans UNIMER SA est jointe en annexe de ce rapport.

VII. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compte tenu de l'expiration prochaine du mandat du commissaire aux comptes HOWARTH MAROC AUDIT, nous vous proposons la désignation du cabinet H2B EXPERT sis à 3 Résidence Kays E Agdal Rabat, en tant que Commissaire aux Comptes pour une période de 3 ans, correspondant aux exercices 2024, 2025 et 2026.

VIII. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1<sup>ère</sup> Résolution : Approbation des Comptes sociaux

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve purement et simplement, les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un bénéfice net de 14.123 KMAD. L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé. L'Assemblée Générale approuvant la proposition faite par le Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 de la façon suivante :

2<sup>ème</sup> Résolution : Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale approuvant la proposition faite par le Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 de la façon suivante :

| Résultat de l'exercice     | 14 123 431,94  |
|----------------------------|----------------|
| Réserve Légale             | Néant          |
| Report Antérieur           | 469 956 063.89 |
| Bénéfice distribuable      | 484 079 495.83 |
| Dividendes (1 Dh /action)  | 11 413 880     |
| Solde à reporter à nouveau | 472 665 615,83 |

Elle décide en conséquence de distribuer au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2023, un dividende total de 11 413 880.00 dirhams, soit 1 dirhams par action. Ce dividende sera mis en paiement conformément à la réglementation régissant les sociétés faisant appel public à l'épargne, courant le mois de septembre 2024. Après affectation du résultat, le compte report à nouveau présentera donc un solde créditeur de 472 665 615,83 dirhams.

3<sup>ème</sup> Résolution : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi n°20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

4<sup>ème</sup> Résolution : Mandat du Commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale approuvant la proposition faite par le Conseil d'Administration décide de désigner le Cabinet H2B Expert sis à 3 Résidence Kays E Agdal Rabat en tant que Commissaire aux Comptes pour une période de 3 ans, correspondant aux exercices 2024, 2025 et 2026 et décide que sa rémunération sera sur la base du barème applicable lors de la facturation des honoraires.



5<sup>ème</sup> Résolution : Démission Administrateur

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de Monsieur Abdelkader ALJ, de son mandat en tant qu'Administrateur, et lui donne quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion antérieure.

Elle lui témoigne toute sa considération et gratitude envers l'engagement de M. Abdelkader ALJ, et lui exprime sa reconnaissance pour sa contribution inestimable et son dévouement envers Unimer et ses filiales tout au long de ses précédents mandats.

6<sup>ème</sup> Résolution : Ratification de la nomination d'Administrateurs

L'Assemblée Générale ratifie la nomination en qualité d'Administrateurs pour une durée de deux (2) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 :

- Madame Kristell, Marie, Madeleine GUIZOUARN, de nationalité française en qualité d'Administratrice indépendante.
- La société SANAM AGRO représentée par Madame Hasnae ALJ de nationalité Marocaine en qualité de représentant permanent.
- La société ALJIA HOLDING représentée par Madame Noura ALJ de nationalité Marocaine en qualité de représentant permanent.

Mesdames Kristell Guizouarn, Hasnae Alj et Noura Alj, déclarent expressément accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées et remercient les membres de l'Assemblée de la confiance qu'ils leur ont ainsi témoignée.

7<sup>ème</sup> Résolution : Désignation d'un nouveau représentant permanent de SANAM HOLDING

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission la désignation de Madame Kenza ALJ en qualité de représentant permanent de SANAM HOLDING au sein du Conseil d'Administration de Unimer SA, en remplacement de Monsieur Ismail FARIH et ce, depuis le 1er janvier 2024.

8<sup>ème</sup> Résolution : Composition du Conseil d'Administration

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale approuve la nouvelle composition du Conseil d'Administration comme suit :

- M. Mehdi Alj en qualité de : Président du Conseil d'administration ;
- M. Said Alj en qualité de : Administrateur ;
- M. Abdellatif Guerraoui en qualité de : Administrateur ;
- M. Mohamed Saad Hassar en qualité de : Administrateur ;
- M. Mohammed Mouncef Kabbaj en qualité de : Administrateur ;
- SANAM Holding représentée par Madame Kenza ALJ en qualité de : Administrateur ;
- SANLAM Maroc représentée par Monsieur Yahia Chraïbi en qualité de : Administrateur ;
- M. Thierry Vanelli en qualité de : Administrateur indépendant ;
- M. Jalil Ben Wahhoud en qualité de : Administrateur ;
- Mme Kristell Guizouarn en qualité de : Administratrice indépendante ;
- ALJIA HOLDING représentée par Mme Noura Alj en qualité de : Administratrice ;
- SANAM AGRO représentée par Mme Hasnae Alj en qualité de : Administratrice.

Sauf nouvelle modification, le mandat du présent Conseil d'Administration restera valable jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire, appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos au 31/12/2025.

9<sup>ème</sup> Résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration du 20 mars 2024, décide d'attribuer au conseil d'administration une somme globale et forfaitaire de 700 000 Dirhams, au titre de jetons pour l'exercice clos au 31/12/2023.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

10<sup>ème</sup> Résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

Casablanca, le 25 mars 2024

Président du Conseil d'Administration

Mehdi Alj

ANNEXE 1 : LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

| Nom et Mandat Unimer                                                           | Mandats dans d'autres sociétés        |                               |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|
|                                                                                | Fonction                              | Société                       |
| Mehdi ALJ<br>Président du Conseil d'Administration<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Président du Conseil d'Administration | UNIMER                        |
|                                                                                | Président Directeur Général           | SANAM AGRO                    |
|                                                                                | Président Directeur Général           | ALJIA HOLDING                 |
|                                                                                | Président Directeur Général           | SANA STOCK                    |
|                                                                                | Administrateur                        | SANAM HOLDING                 |
|                                                                                | Président Directeur Général           | SANAM IMMOBILIER              |
|                                                                                | Président Directeur Général           | SANAM INVEST                  |
|                                                                                | Administrateur                        | SANAM INTER                   |
|                                                                                | Administrateur                        | LE RABAT DAWLIZ               |
|                                                                                | Administrateur                        | STOKVIS ENIGNS                |
|                                                                                | Administrateur                        | STOKVIS AGRI                  |
|                                                                                | Administrateur                        | STOKVIS AUTOMOTIVE            |
|                                                                                | Administrateur                        | STOKVIS INDUSTRIES            |
|                                                                                | Administrateur                        | STOKVIS MOTORS                |
|                                                                                | Administrateur                        | STOKVIS INTERNATIONAL         |
|                                                                                | Administrateur                        | STOKVIS NORD AFRIQUE          |
|                                                                                | Administrateur                        | ENNAJAH DE DEVELOPPEMENT      |
|                                                                                | Président Directeur Général           | UNIMER AFRICA                 |
|                                                                                | Administrateur                        | UNIMER MAURITANIA             |
|                                                                                | Président du Conseil d'Administration | BELDIVA                       |
|                                                                                | Président du Conseil d'Administration | VANELLI MAROC                 |
|                                                                                | Président du Conseil d'Administration | DELIMAR                       |
|                                                                                | Administrateur                        | LA MONEGASQUE MONACO          |
|                                                                                | Directeur Général                     | VCR SODALMU                   |
|                                                                                | Administrateur                        | ALMAR                         |
|                                                                                | Administrateur                        | TOP FOOD MOROCCO              |
|                                                                                | Président Directeur Général           | KING GENERATION               |
|                                                                                | Président Directeur Général           | LOGICOLD                      |
|                                                                                | Administrateur                        | SN DU MOULIN DU MAGHREB       |
|                                                                                | Administrateur                        | MATAHINE BAB MANSOUR          |
|                                                                                | Administrateur                        | MOONY DISCOM                  |
|                                                                                | Administrateur                        | RETAIL HOLDING                |
|                                                                                | Administrateur                        | ARADEI CAPITAL                |
|                                                                                | Administrateur                        | ARENA CAPITAL SA              |
|                                                                                | Administrateur                        | ARENA PROPERTY DEVELOPMENT SA |
|                                                                                | Administrateur                        | LABEL VIE                     |
|                                                                                | Président du Conseil d'Administration | SN CONSERVERIES PROVENCALES   |
|                                                                                | Administrateur                        | GEOMEDIA SA                   |
|                                                                                | Administrateur                        | KASBAH D'AGDAL                |
|                                                                                | Administrateur                        | COLONIE RESIDENCE             |



| Nom et Mandat Unimer                                   | Mandats dans d'autres sociétés        |                         |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|
|                                                        | Fonction                              | Société                 |
| Saïd ALJ<br>Administrateur<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Président Directeur Général           | SANAM HOLDING           |
|                                                        | Président Directeur Général           | ENNAJAH DEVELOPPEMENT   |
|                                                        | Président du Conseil d'Administration | SANLAM MAROC            |
|                                                        | Président Directeur Général           | SANAM IMMOBILIER        |
|                                                        | Administrateur                        | STOKVIS NORD AFRIQUE SA |
|                                                        | Administrateur                        | STOKVIS ENGINs          |
|                                                        | Administrateur                        | STOKVIS AGRI            |
|                                                        | Administrateur                        | STOKVIS INDUSTRIES      |
|                                                        | Administrateur                        | STOKVIS MOTORS          |
|                                                        | Administrateur                        | STOKVIS INTERNATIONAL   |
|                                                        | Administrateur                        | UNIMER AFRICA           |
|                                                        | Administrateur                        | UNIMER                  |
|                                                        | Président du Conseil d'Administration | LA MONEGASQUE VANELLI   |

| Nom et Mandat Unimer                                                  | Mandats dans d'autres sociétés |           |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------|
|                                                                       | Fonction                       | Société   |
| Mohammed Mouncef KABBAJ<br>Administrateur<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Administrateur                 | UMACIC SA |

| Nom et Mandat Unimer                                         | Mandats dans d'autres sociétés        |               |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------|
|                                                              | Fonction                              | Société       |
| Abdelkader ALJ<br>Administrateur<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Président du Conseil d'Administration | VCR - SODALMU |
|                                                              | Président Directeur Général           | TOP FOOD      |
|                                                              | Administrateur                        | ALJIA HOLDING |

| Nom et Mandat Unimer                                                                               | Mandats dans d'autres sociétés              |                              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------|
|                                                                                                    | Fonction                                    | Société                      |
| Mohamed Saad HASSAR<br>Administrateur & Président<br>du Comité d'Audit<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Président du Conseil d'Administration       | AUTO HALL IMMOBILIER         |
|                                                                                                    | Président du Conseil d'Administration       | SOCIETE MAROCAINE DES TABACS |
|                                                                                                    | Président du Conseil d'Administration       | FORTE ADVISORY               |
|                                                                                                    | Administrateur                              | GROUPE AUTO HALL             |
|                                                                                                    | Administrateur                              | STOKVIS NORD AFRIQUE SA      |
|                                                                                                    | Administrateur                              | ZALAR HOLDING GROUPE         |
|                                                                                                    | Administrateur, Président du Comité d'Audit | AFMA                         |
|                                                                                                    | Administrateur                              | QUATTRO GROUP                |

| Nom et Mandat Unimer                                               | Mandats dans d'autres sociétés |           |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------|
|                                                                    | Fonction                       | Société   |
| Abdellatif GUERRAOUI<br>Administrateur<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Président Honoraire            | AUTO HALL |

| Nom et Mandat Unimer                                        | Mandats dans d'autres sociétés        |                                   |
|-------------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------------|
|                                                             | Fonction                              | Société                           |
| Yahia CHRAIBI<br>Administrateur<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Directeur Général                     | SANLAM MAROC                      |
|                                                             | Président du Conseil d'Administration | ZARFIR EX SANLAM TAKAFUL          |
|                                                             | Administrateur                        | TECH CARE SOLUTIONS LTD           |
|                                                             | Administrateur                        | AFRICA FIRST ASSIST               |
|                                                             | Administrateur                        | INTERNATIONAL TECHNOLOGY SERVICES |
|                                                             | Administrateur                        | SANLAM PAN AFRICA MAROC           |
|                                                             | Administrateur                        | SANLAM PAN AFRICA HOLDINGS MAROC  |
|                                                             | Administrateur                        | C-RE HOLDING LIMITED              |
|                                                             | Administrateur                        | AFRICALPHA LTD                    |
|                                                             | Administrateur                        | COLINA HOLDINGS LTD               |
|                                                             | Administrateur                        | MCI CARE MAROC                    |
|                                                             | Administrateur                        | SAHAM REASSURANCE Luxembourg SA   |
|                                                             | Président Directeur Général           | SANLAM HOTELS                     |
|                                                             | Président du Conseil d'Administration | LUXOR                             |
|                                                             | Président du Conseil d'Administration | PCM MINING                        |
|                                                             | Président Directeur Général           | DAYAM                             |
|                                                             | Président Directeur Général           | ESPACE DEVELOPPEMENT              |
|                                                             | Président du Conseil d'Administration | PARTICIPATION KHALLADI            |
|                                                             | Président Directeur Général           | SANLAM ASSET                      |
|                                                             | Président Directeur Général           | SANLAM HOTELS                     |
|                                                             | Président Directeur Général           | JADIS                             |

| Nom et Mandat Unimer                                                                     | Mandats dans d'autres sociétés            |                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|----------------------|
|                                                                                          | Fonction                                  | Société              |
| Ismail Farih<br>Administrateur représentant<br>Sanam Holding<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Administrateur représentant Sanam Holding | SANLAM MAROC         |
|                                                                                          | Administrateur représentant Sanam Holding | STOKVIS NORD AFRIQUE |
|                                                                                          | Administrateur                            | MEDI BUSINES JET     |
|                                                                                          | Administrateur                            | TAFARAYT JET         |
|                                                                                          | Administrateur                            | LMP                  |
|                                                                                          | Administrateur                            | LA MONEGASQUE USA    |
|                                                                                          | Administrateur                            | LA MONEGASQUE SAM    |

| Nom et Mandat Unimer                                                                         | Mandats dans d'autres sociétés                    |                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|----------------------------------|
|                                                                                              | Fonction                                          | Société                          |
| Jalil Ben Wahhoud<br>Administrateur Directeur Général<br>Délégué<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Administrateur                                    | LA MONEGASQUE UK                 |
|                                                                                              | Administrateur                                    | LA MONEGASQUE SAM                |
|                                                                                              | Administrateur représentant Unimer Group          | ALMAR                            |
|                                                                                              | Administrateur                                    | LMP                              |
|                                                                                              | Administrateur                                    | LA MONEGASQUE España et Portugal |
|                                                                                              | Administrateur                                    | LA MONEGASQUE USA                |
|                                                                                              | Administrateur représentant La Monégasque Vanelli | VANELLI MAROC                    |
|                                                                                              | Administrateur représentant La Monégasque Vanelli | DELIMAR                          |
|                                                                                              | Administrateur représentant La Monégasque Vanelli | BELDIVA                          |

| Nom et Mandat Unimer                                                      | Mandats dans d'autres sociétés |             |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------|
|                                                                           | Fonction                       | Société     |
| Thierry Vanelli<br>Administrateur Indépendant<br>Du 22/06/2023 à AGO 2025 | Administrateur                 | CAPAMA Immo |

# États financiers sociaux



## 05.

ETATS FINANCIERS SOCIAUX

---

UNIMER S.A.  
ARRÊTÉ DU 31 DÉCEMBRE 2023





ETATS FINANCIERS  
SOCIAUX AU 31/12/2023

| BILAN                                                 |                  |                              |                  |                    |
|-------------------------------------------------------|------------------|------------------------------|------------------|--------------------|
| En milliers dirhams                                   |                  |                              |                  |                    |
| Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023                  |                  |                              |                  |                    |
| ACTIF                                                 | EXERCICE         |                              |                  | EXERCICE PRECEDENT |
|                                                       | BRUT             | AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | NET              | NET                |
| IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)                     | 8.008.390,41     | 6.911.736,65                 | 1.096.653,76     | 1.381.597,47       |
| . Frais préliminaires                                 | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| . Charges à répartir sur plusieurs exercices          | 8.008.390,41     | 6.911.736,65                 | 1.096.653,76     | 1.381.597,47       |
| . Primes de remboursement des obligations             | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)                     | 254.744.312,26   | 4.349.287,22                 | 250.395.025,04   | 249.679.702,97     |
| . Immobilisations en recherche et développement       | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| . Brevets, marques, droits, et valeurs similaires     | 64.451.346,64    | 4.349.287,22                 | 60.102.059,42    | 60.162.987,35      |
| . Fonds commercial                                    | 189.516.715,62   | 0,00                         | 189.516.715,62   | 189.516.715,62     |
| . Autres immobilisations incorporelles                | 776.250,00       | 0,00                         | 776.250,00       | 0,00               |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)                       | 504.315.369,58   | 347.327.271,37               | 156.988.098,21   | 173.047.613,41     |
| . Terrains                                            | 52.590.144,70    | 0,00                         | 52.590.144,70    | 52.590.144,70      |
| . Constructions                                       | 155.828.680,66   | 107.457.784,80               | 48.370.895,86    | 55.920.144,70      |
| . Installations techniques, matériel et outillage     | 271.382.969,83   | 218.082.965,96               | 53.300.003,87    | 61.931.924,14      |
| . Matériel transport                                  | 10.410.663,49    | 10.308.996,48                | 101.667,01       | 101.667,01         |
| . Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 13.680.164,24    | 11.477.524,13                | 2.202.640,11     | 2.495.452,86       |
| . Autres immobilisations corporelles                  | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| . Immobilisations corporelles en cours                | 422.746,66       | 0,00                         | 422.746,66       | 8.280,00           |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)                       | 736.736.386,64   | 35.175.500,00                | 701.560.886,64   | 701.638.089,54     |
| . Prêts immobilisés                                   | 58.757,04        | 0,00                         | 58.757,04        | 135.959,94         |
| . Autres créances financières                         | 1.218.680,80     | 0,00                         | 1.218.680,80     | 1.218.680,80       |
| . Titres de participation                             | 735.432.948,80   | 35.175.500,00                | 700.257.448,80   | 700.257.448,80     |
| . Autres titres immobilisés                           | 26.000,00        | 0,00                         | 26.000,00        | 26.000,00          |
| ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)                      | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| . Diminution des créances immobilisées                | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| . Augmentation des dettes financières                 | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| TOTAL (A+B+C+D+E)                                     | 1.503.804.458,89 | 393.763.795,24               | 1.110.040.663,65 | 1.125.747.003,39   |
| STOCKS (F)                                            | 311.741.700,94   | 0,00                         | 311.741.700,94   | 333.145.874,23     |
| . Marchandises                                        | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| . Matières et fournitures consommables                | 167.980.660,27   | 0,00                         | 167.980.660,27   | 119.175.527,32     |
| . Produits en cours                                   | 42.888.546,99    | 0,00                         | 42.888.546,99    | 28.820.234,06      |
| . Produits intermédiaires et produits résiduels       | 60.623.267,54    | 0,00                         | 60.623.267,54    | 133.257.537,00     |
| . Produits finis                                      | 40.249.226,14    | 0,00                         | 40.249.226,14    | 51.892.575,85      |
| CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)                     | 1.248.627.337,14 | 43.196.213,61                | 1.205.431.123,53 | 1.175.539.926,73   |
| . Fournis. débiteurs, avances et acomptes             | 12.196.644,98    | 0,00                         | 12.196.644,98    | 10.052.606,98      |
| . Clients et comptes rattachés                        | 279.902.193,70   | 0,00                         | 279.902.193,70   | 297.527.864,61     |
| . Personnel                                           | 4.416.572,85     | 0,00                         | 4.416.572,85     | 3.638.031,49       |
| . Etat                                                | 95.432.930,50    | 0,00                         | 95.432.930,50    | 56.366.839,19      |
| . Comptes d'associés                                  | 0,00             | 0,00                         | 0,00             | 0,00               |
| . Autres débiteurs                                    | 854.970.020,10   | 43.196.213,61                | 811.773.806,49   | 805.728.901,57     |
| . Comptes de régularis. Actif                         | 1.708.975,01     | 0,00                         | 1.708.975,01     | 2.225.682,89       |
| TITRES ET VALEURS DE PLACEMENTS (H)                   | 57.532,38        | 0,00                         | 57.532,38        | 57.532,38          |
| ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)                      | 492.487,55       | 0,00                         | 492.487,55       | 1.102.673,95       |
| TOTAL II (F+G+H+I)                                    | 1.560.919.058,01 | 43.196.213,61                | 1.517.722.844,40 | 1.509.846.007,29   |
| TRESORERIE - ACTIF                                    | 61.735.511,44    | 0,00                         | 61.735.511,44    | 32.097.809,45      |
| . Chèques et valeurs ... encaisser                    | 1.649.621,63     | 0,00                         | 1.649.621,63     | 1.391.144,63       |
| . Banque, T.G. et C.C.P.                              | 60.054.855,63    | 0,00                         | 60.054.855,63    | 30.502.948,79      |
| . Caisse, Régies d'avances et accreditifs             | 31.034,18        | 0,00                         | 31.034,18        | 203.716,03         |
| TOTAL III                                             | 61.735.511,44    | 0,00                         | 61.735.511,44    | 32.097.809,45      |
| TOTAL GENERAL I+II+III                                | 3.126.459.028,34 | 436.960.008,85               | 2.689.499.019,49 | 2.667.690.820,13   |

| BILAN                                                   |                  |                    |
|---------------------------------------------------------|------------------|--------------------|
| Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023                    |                  |                    |
| PASSIF                                                  | EXERCICE         | EXERCICE PRECEDENT |
| CAPITAUX PROPRES                                        | 1.566.971.375,83 | 1.564.261.823,89   |
| Capital social ou personnel (1)                         | 114.138.800,00   | 114.138.800,00     |
| Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé       | 0,00             | 0,00               |
| Prime d'émission, de fusion, d'apport                   | 955.539.200,00   | 955.539.200,00     |
| Ecart de réévaluation                                   | 0,00             | 0,00               |
| Réserve légale                                          | 11.413.880,00    | 11.413.880,00      |
| Autres reserves                                         | 1.800.000,00     | 1.800.000,00       |
| Report à nouveau (2)                                    | 469.956.063,89   | 448.328.492,93     |
| . Résultats nets en instance d'affectation (2)          | 0,00             | 0,00               |
| . RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (2)                        | 14.123.431,94    | 33.041.450,96      |
| Total des capitaux propres (A)                          | 1.566.971.375,83 | 1.564.261.823,89   |
| Capitaux propres assimilés (B)                          | 0,00             | 0,00               |
| . Subventions d'investissement                          | 0,00             | 0,00               |
| . Provisions réglementées                               | 0,00             | 0,00               |
| DETTES DE FINANCEMENT (C)                               | 173.655.305,54   | 185.900.070,50     |
| Emprunts obligataires                                   | 0,00             | 0,00               |
| . Autres dettes de financement                          | 173.655.305,54   | 185.900.070,50     |
| PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)         | 0,00             | 0,00               |
| . Provisions pour risques                               | 0,00             | 0,00               |
| Provisions pour charges                                 | 0,00             | 0,00               |
| Ecarts de conversion-passif (E)                         | 0,00             | 0,00               |
| Augmentation des créances immobilisées                  | 0,00             | 0,00               |
| Diminution des dettes de financement                    | 0,00             | 0,00               |
| TOTAL I (A+B+C+D+E)                                     | 1.740.626.681,37 | 1.750.161.894,39   |
| DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)                          | 271.862.907,57   | 292.612.808,45     |
| Fournisseurs et comptes rattachés                       | 179.356.820,50   | 185.126.301,18     |
| Clients créditeurs, avances et acomptes                 | 0,00             | 0,00               |
| Personnel                                               | 5.201.552,08     | 14.330.041,81      |
| Organismes sociaux                                      | 6.434.673,14     | 5.494.028,59       |
| Etat                                                    | 5.378.223,00     | 11.284.953,11      |
| Comptes d'associés                                      | 2.177.202,97     | 2.162.882,97       |
| Autres créanciers                                       | 69.012.832,13    | 68.693.547,12      |
| Autres créanciers                                       | 4.301.603,75     | 5.521.053,67       |
| AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)           | 223.738,03       | 833.924,43         |
| ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELÉMENTS CIRCULANTS) (H) | 1.581.583,49     | 2.906.909,87       |
| TOTAL II (F+G+H)                                        | 273.668.229,09   | 296.353.642,75     |
| TRESORERIE PASSIF                                       | 675.204.109,03   | 621.175.282,99     |
| Crédits d'escompte                                      | 2.561.545,07     | 924.540,20         |
| Crédits de trésorerie                                   | 157.398.025,65   | 256.140.506,65     |
| Banques (Soldes créditeurs)                             | 515.244.538,31   | 364.110.236,14     |
| TOTAL III                                               | 675.204.109,03   | 621.175.282,99     |
| TOTAL GENERAL I+II+III                                  | 2.689.499.019,49 | 2.667.690.820,13   |

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

| COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes) |                                                                                                                                                            | OPERATIONS             |                    | TOTAUX               |                |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|--------------------|----------------------|----------------|
| NATURE                                     | Propres à L'exercice 1                                                                                                                                     | Exercices précédants 2 | Exercice 1 + 2 = 3 | Exercice Précédant 4 |                |
| EXPLOITATION                               | I - PRODUITS D'EXPLOITATION                                                                                                                                |                        |                    |                      |                |
|                                            | Ventes de marchandises [en l'état]                                                                                                                         |                        |                    |                      |                |
|                                            | Ventes de biens et services produits                                                                                                                       | 904.614.741,30         | 904.614.741,30     | 897.687.894,27       |                |
|                                            | CHIFFRES D'AFFAIRES                                                                                                                                        | 904.614.741,30         | 904.614.741,30     | 897.687.894,27       |                |
|                                            | Variation de stock de produits (±)                                                                                                                         | -70.209.306,24         | -70.209.306,24     | 95.691.691,96        |                |
|                                            | Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même                                                                                                  |                        |                    |                      |                |
|                                            | Subvention d'exploitation                                                                                                                                  |                        |                    |                      |                |
|                                            | Autres produits d'exploitation                                                                                                                             | 3.624.016,08           | 3.624.016,08       | 5.514.584,66         |                |
|                                            | Reprises d'exploitation; transfert de charges                                                                                                              | 13.280,65              | 13.280,65          | 2.857.565,28         |                |
|                                            | TOTAL I                                                                                                                                                    | 838.042.731,79         | 838.042.731,79     | 1.001.751.736,17     |                |
|                                            | II - CHARGES D'EXPLOITATION                                                                                                                                |                        |                    |                      |                |
|                                            | Achats revendus [2] de marchandises                                                                                                                        |                        |                    | 247.630,91           |                |
|                                            | Achats consommés [2] de matières et fournitures                                                                                                            | 571.382.897,21         | 51.029,64          | 571.433.926,85       | 649.790.293,67 |
|                                            | Autres charges externes                                                                                                                                    | 56.909.004,87          | 2.222.987,23       | 59.131.992,10        | 63.745.602,54  |
|                                            | Impôts et taxes                                                                                                                                            | 2.097.060,98           | 28.778,00          | 2.125.838,98         | 2.441.747,14   |
| FINANCIER                                  | Charges de personnel                                                                                                                                       | 150.684.752,78         |                    | 150.684.752,78       | 168.265.412,95 |
|                                            | Autres charges d'exploitation                                                                                                                              | 660.000,00             |                    | 660.000,00           | 660.000,00     |
|                                            | Dotations d'exploitation                                                                                                                                   | 22.757.390,31          |                    | 22.757.390,31        | 22.517.630,42  |
|                                            | TOTAL II                                                                                                                                                   | 804.491.106,15         | 2.302.794,87       | 806.793.901,02       | 907.668.317,63 |
|                                            | III - RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )                                                                                                                   |                        |                    | 31.248.830,77        | 94.083.418,54  |
|                                            | IV - PRODUITS FINANCIERS                                                                                                                                   |                        |                    |                      |                |
|                                            | Produits des titres de participation et autres titres immobilisés                                                                                          | 13.773.441,82          |                    | 13.773.441,82        | 1.937.520,94   |
|                                            | Gains de change                                                                                                                                            | 7.210.230,32           |                    | 7.210.230,32         | 7.409.720,06   |
|                                            | Intérêts et autres produits financiers                                                                                                                     | 27.190.085,43          |                    | 27.190.085,43        | 20.942.992,96  |
|                                            | Reprises financières; transferts de charges                                                                                                                | 833.924,43             |                    | 833.924,43           | 1.009.631,20   |
|                                            | TOTAL IV                                                                                                                                                   | 49.007.682,00          |                    | 49.007.682,00        | 31.299.865,16  |
|                                            | V - CHARGES FINANCIERES                                                                                                                                    |                        |                    |                      |                |
|                                            | Charges d'intérêts                                                                                                                                         | 42.896.219,51          | 424.334,15         | 43.320.553,66        | 35.956.232,33  |
|                                            | Pertes de change                                                                                                                                           | 10.629.582,05          |                    | 10.629.582,05        | 14.041.040,29  |
|                                            | Autres charges financières                                                                                                                                 |                        |                    |                      |                |
|                                            | Dotations financières                                                                                                                                      | 223.738,03             |                    | 223.738,03           | 9.389.924,43   |
|                                            | TOTAL V                                                                                                                                                    | 53.749.539,59          | 424.334,15         | 54.173.873,74        | 59.387.197,05  |
|                                            | VI - RESULTAT FINANCIER ( IV - V )                                                                                                                         |                        |                    | -5.166.191,74        | -28.087.331,89 |
|                                            | VII - RESULTAT COURANT ( III + V I)                                                                                                                        |                        |                    | 26.082.639,03        | 65.996.086,65  |
|                                            | 1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)<br>2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks |                        |                    |                      |                |

|             |                                                                          |              |            |                |                  |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------|--------------|------------|----------------|------------------|
| NON COURANT | VII - RESULTAT COURANT (REPORTS)                                         |              |            | 26.082.639,03  | 65.996.086,65    |
|             | VIII - PRODUITS NON COURANTS                                             |              |            |                |                  |
|             | Produits des cessions d'immobilisations                                  |              |            |                |                  |
|             | Subventions d'équilibre                                                  |              |            |                |                  |
|             | Reprises sur subventions d'investissement                                |              |            |                |                  |
|             | Autres produits non courants                                             | 927,70       | 904.891,49 | 905.819,19     | 6.378.116,19     |
|             | Reprises non courantes; transferts de charges                            |              |            |                |                  |
|             | TOTAL VIII                                                               | 927,70       | 904.891,49 | 905.819,19     | 6.378.116,19     |
|             | IX - CHARGES NON COURANTES                                               |              |            |                |                  |
|             | Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées               |              |            |                |                  |
|             | Subventions accordées                                                    |              |            |                |                  |
|             | Autres charges non courantes                                             | 6.668.456,38 | 6.000,90   | 6.674.457,28   | 15.487.778,88    |
|             | Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions             |              |            |                | 11.444.000,00    |
|             | TOTAL IX                                                                 | 6.668.456,38 | 6.000,90   | 6.674.457,28   | 26.931.778,88    |
|             | X - RESULTAT NON COURANT ( VIII- IX )                                    |              |            | -5.768.638,09  | -20.553.662,69   |
|             | XI - RESULTAT AVANT IMPOTS ( VII+ X )                                    |              |            | 20.314.000,94  | 45.442.423,96    |
|             | XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS                                           | 6.190.569,00 |            | 6.190.569,00   | 12.400.973,00    |
|             | XIII - RESULTAT NET ( XI - XII )                                         |              |            | 14.123.431,94  | 33.041.450,96    |
|             | XIV - TOTAL DES PRODUITS ( I + IV + VIII )                               |              |            | 887.956.232,98 | 1.039.429.717,52 |
|             | XV - TOTAL DES CHARGES ( II + V + IX + XII )                             |              |            | 873.832.801,04 | 1.006.388.266,56 |
|             | XVI - RESULTAT NET ( XIV - XV ) (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES) |              |            | 14.123.431,94  | 33.041.450,96    |

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

| DESIGNATION |    |                                                                                 | EXERCICE       | EXERCICE PRECEDENT |
|-------------|----|---------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------------|
|             | 1  | Ventes de Marchandises [ en l'état]                                             | 0,00           | 0,00               |
|             | 2  | - Achats revendus de marchandises                                               | 0,00           | 247.630,91         |
| I           | =  | MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT                                                   | 0,00           | -247.630,91        |
| II          | +  | PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)                                                | 834.405.435,06 | 993.379.586,23     |
|             | 3  | Ventes de biens et services produits                                            | 904.614.741,30 | 897.687.894,27     |
|             | 4  | Variation stocks produits                                                       | -70.209.306,24 | 95.691.691,96      |
|             | 5  | Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même                       | 0,00           | 0,00               |
| III         | -  | CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)                                                | 630.565.918,95 | 713.535.896,21     |
|             | 6  | Achats consommés de matières et fournitures                                     | 571.433.926,85 | 649.790.293,67     |
|             | 7  | Autres charges externes                                                         | 59.131.992,10  | 63.745.602,54      |
| IV          | =  | VALEUR AJOUTEE (I+II+III)                                                       | 203.839.516,11 | 279.596.059,11     |
|             | 8  | + Subventions d'exploitation                                                    | 0,00           | 0,00               |
| V           | 9  | - Impôts et taxes                                                               | 2.125.838,98   | 2.441.747,14       |
|             | 10 | - Charges de personnel                                                          | 150.684.752,78 | 168.265.412,95     |
|             |    | = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) [OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE) | 51.028.924,35  | 108.888.899,02     |
|             | 11 | + Autres produits d'exploitation                                                | 3.624.016,08   | 5.514.584,66       |
|             | 12 | - Autres charges d'exploitation                                                 | 660.000,00     | 660.000,00         |
|             | 13 | + Reprises d'exploitation, transferts de charges                                | 13.280,65      | 2.857.565,28       |
|             | 14 | - Dotations d'exploitation                                                      | 22.757.390,31  | 22.517.630,42      |
| VI          | =  | RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)                                                   | 31.248.830,77  | 94.083.418,54      |
| VII         | +  | RESULTAT FINANCIER                                                              | -5.166.191,74  | -28.087.331,89     |
| VIII        | =  | RESULTAT COURANT (+ou-)                                                         | 26.082.639,03  | 65.996.086,65      |
| IX          | +  | RESULTAT NON COURANT                                                            | -5.768.638,09  | -20.553.662,69     |
|             | 15 | - Impôts sur les résultats                                                      | 6.190.569,00   | 12.400.973,00      |
| X           | =  | RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)                                             | 14.123.431,94  | 33.041.450,96      |

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

| RESULTAT NET DE L'EXERCICE |    |                                           | 14.123.431,94 | 33.041.450,96 |
|----------------------------|----|-------------------------------------------|---------------|---------------|
|                            |    | . Bénéfice                                | 14.123.431,94 | 33.041.450,96 |
|                            |    | . Perte                                   | 0,00          | 0,00          |
|                            | 2  | + Dotations d'exploitation [1]            | 22.757.390,31 | 22.517.630,42 |
|                            | 3  | + Dotations financières [1]               | 0,00          | 8.556.000,00  |
|                            | 4  | + Dotations non courantes [1]             | 0,00          | 0,00          |
|                            | 5  | - Reprises d'exploitation [2]             | 0,00          | 641.389,29    |
|                            | 6  | - Reprises financières [2]                | 0,00          | 0,00          |
|                            | 7  | - Reprises non courantes [2] [3]          | 0,00          | 0,00          |
|                            | 8  | - Produits des cessions d'immobilis       | 0,00          | 0,00          |
|                            | 9  | + Valeurs nettes d'amort. des imm. cédées | 0,00          | 0,00          |
| I                          |    | CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)       | 36.880.822,25 | 63.473.692,09 |
|                            | 10 | - Distributions de bénéfices              | 11.413.880,00 |               |
| II                         |    | AUTOFINANCEMENT                           | 25.466.942,25 | 63.473.692,09 |

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie  
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie  
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.



Du 1/1/2023 Au 31/12/2023

| I – SYNTHESE DES MASSES DU BILAN                          |                  |                  |                    |                  |
|-----------------------------------------------------------|------------------|------------------|--------------------|------------------|
| MASSES                                                    | EXERCICE (N)     | EXERCICE (N-1)   | VARIATION (a - b)  |                  |
|                                                           | { a }            | { b }            | Emplois { c }      | Ressources { d } |
| 1 Financement permanent                                   | 1.740.626.681,37 | 1.750.161.894,39 | 9.535.213,02       | -                |
| 2 Moins Actif immobilisé                                  | 1.110.040.663,65 | 1.125.747.003,39 | -                  | 15.706.339,74    |
| 3 = Fonds de roulement fonctionnel [A](1-2)               | 630.586.017,72   | 624.414.891,00   | -                  | 6.171.126,72     |
| 4 Actif circulant                                         | 1.517.722.844,40 | 1.509.846.007,29 | 7.876.837,11       | -                |
| 5 Moins Passif circulant                                  | 273.668.229,09   | 296.353.642,75   | 22.685.413,66      | -                |
| 6 = Besoin de financement global [B](4-5)                 | 1.244.054.615,31 | 1.213.492.364,54 | 30.562.250,77      | -                |
| 7 Trésorerie nette (Actif-Passif) = A - B                 | -613.468.597,59  | -589.077.473,54  | -                  | 24.391.124,05    |
|                                                           |                  |                  |                    |                  |
| II - EMPLOIS ET RESSOURCES                                |                  |                  |                    |                  |
|                                                           |                  |                  |                    |                  |
| RUBRIQUES                                                 | EXERCICE ACTUEL  |                  | EXERCICE PRÉCÉDENT |                  |
|                                                           | EMPLOIS          | RESSOURCES       | EMPLOIS            | RESSOURCES       |
| I . RESSOURCE STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)                |                  |                  |                    |                  |
| Autofinancement {A}                                       |                  | 25.466.942,25    | -                  | 63.473.692,09    |
| . Capacité d'autofinancement                              |                  | 36.880.822,25    |                    | 63.473.692,09    |
| . Distribution de bénéfices                               | 11.413.880,00    |                  |                    | -                |
| Cession et réduction des immobilisations {B}              |                  | 77.202,90        |                    | 55.848,83        |
| . Cession immobilisations incorp.                         |                  | -                |                    | -                |
| . Cession immobilisations corpor.                         |                  | -                |                    | 55.848,83        |
| . Cession immobilisations financ.                         |                  | -                |                    | -                |
| . Récupération /créances immob.                           |                  | 77.202,90        |                    |                  |
| Augment. des capitaux propres et assim {C}                |                  | -                |                    | -                |
| . Augmentation de capital, apports                        |                  |                  |                    |                  |
| . Subventions d'investissements                           |                  |                  |                    |                  |
| Augmentation des dettes de financement {D} <sup>(1)</sup> | -                | 50.000.000,00    |                    |                  |
| . [nettes de primes de remboursement]                     |                  |                  |                    |                  |
| TOTAL I - RESSOURCES STABLES [A+B+C+D]                    | -                | 75.544.145,15    | -                  | 63.529.540,92    |
|                                                           |                  |                  |                    |                  |
| II . EMPLOIS STABLES EXERCICE ( FLUX )                    |                  |                  |                    |                  |
| Acquisitions, augmentation d’immobilisation {E}           | 6.459.428,47     |                  | 7.521.545,67       |                  |
| . Acquisitions d’immo. incorporelles                      | 776.250,00       |                  | 101.355,00         |                  |
| . Acquisitions d’immo. corporelles                        | 5.683.178,47     |                  | 7.420.190,67       |                  |
| . Acquisitions d’immo. financières                        |                  |                  |                    |                  |
| . Augmentation des créances imm.                          |                  |                  |                    |                  |
| Remboursement des capitaux propres {F}                    |                  |                  |                    |                  |
| Remboursement dettes de financement {G}                   | 62.244.764,96    |                  | 62.635.880,91      |                  |
| Emplois en non valeurs {H}                                | 668.825,00       |                  | 561.090,24         |                  |
| TOTAL II - EMPLOIS STABLES [E+F+G+H]                      | 69.373.018,43    |                  | 70.718.516,82      |                  |
|                                                           |                  |                  |                    |                  |
| III. VAR. BESOIN FINANCE GLOBAL                           | 30.562.250,77    | -                | 136.683.964,53     |                  |
| IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE                            | -                | 24.391.124,05    |                    | 143.872.940,43   |
|                                                           |                  |                  |                    |                  |
| TOTAL GENERAL                                             | 99.935.269,20    | 99.935.269,20    | 207.402.481,35     | 207.402.481,35   |

[1] nettes de primes de remboursement

Du 1/1/2023 Au 31/12/2023

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE

| I. ACTIF IMMOBILISE                                                      |                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| A. EVALUATION A L'ENTREE                                                 |                                                                        |
| 1. Immobilisation en non-valeurs =                                       | COUT D'ACQUISITION                                                     |
| 2. Immobilisation incorporelles =                                        | COUT D'ACQUISITION                                                     |
| 3. Immobilisation corporelles =                                          | COUT D'ACQUISITION                                                     |
| 4. Immobilisation financières =                                          | COUT D'ACQUISITION                                                     |
|                                                                          |                                                                        |
| B. CORRECTIONS DE VALEUR                                                 |                                                                        |
| 1. Méthodes d'amortissements =                                           | TAUX CONSTANT                                                          |
| 2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation =              | CONSTAT DES SERVICES TECHNIQUES                                        |
| 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif =            | COMPARAISON AVEC LE TAUX DE LA DATE DE L'ARRETE                        |
| II. ACTIF CERCULANT (Hors trésorerie)                                    |                                                                        |
| A. EVALUATION A L'ENTREE                                                 |                                                                        |
| 1. Stocks                                                                | BIENS ACQUIS = COUT MOYEN PONDERE/ BIENS PRODUITS = COUT DE PRODUCTION |
| 2. Créances                                                              |                                                                        |
| 3. Titres et valeurs de placement                                        |                                                                        |
| B. CORRECTIONS DE VALEUR                                                 |                                                                        |
| 1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation =              | CONSTAT DES SERVICES TECHNIQUES                                        |
| 2. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif =            | COMPARAISON AVEC LE TAUX DE LA DATE DE L'ARRETE                        |
| III. FINANCEMENT PERMANENT                                               |                                                                        |
| 1. Méthodes de réévaluation                                              | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| 2. Méthodes d'évaluation des provision réglementées                      | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| 3. Dettes de financement permanent                                       | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| 4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| 5. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif             | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)                                   |                                                                        |
| 1. Dettes du passif circulant                                            | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| 2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges   | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| 3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif             | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| V. TRESORERIE                                                            |                                                                        |
| 1. Trésorerie - Actif                                                    | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| 2. Trésorerie - Passif                                                   | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |
| 3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation                | METHODE PRECONISEE PAR CGNC                                            |

Du 1/1/2023 Au 31/12/2023

| INDICATIONS DES DEROGATIONS                                                                    | JUSTIFICATION DES DEROGATIONS | INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux<br>-<br>-                                 | NEANT                         | NEANT                                                                                 |
| II. Dérogations aux méthodes d'évaluation<br>-<br>-                                            | NEANT                         | NEANT                                                                                 |
| III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse<br>-<br>- | NEANT                         | NEANT                                                                                 |

ETAT A3: ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023                                           |                             |                                                                                       |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| NATURE DES CHANGEMENTS                                              | JUSTIFICATION DU CHANGEMENT | INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS |
| I. Changements affectant les méthodes d'évaluation<br>-<br>-<br>-   | NEANT                       | NEANT                                                                                 |
| II. Changements affectant les règles de présentation<br>-<br>-<br>- | NEANT                       | NEANT                                                                                 |

DETAIL DES NON-VALEURS

| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023 |                                                               |              |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------|
| COMPTE PRINCIPAL          | INTITULE                                                      | MONTANT      |
| 2111                      | Frais de constitution                                         |              |
| 2112                      | Frais préalables au démarrage                                 |              |
| 2113                      | Frais d'augmentation du capital                               |              |
| 2114                      | Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations |              |
| 2116                      | Frais de prospection                                          |              |
| 2117                      | Frais de publicité                                            |              |
| 2118                      | Autres frais préliminaires                                    |              |
| 2121                      | Frais d'acquisition des immobilisations                       |              |
| 2125                      | Frais d'émission des emprunts                                 |              |
| 2128                      | Autres charges à répartir                                     | 8.008.390,41 |
| 2130                      | Primes de remboursement des obligations                       |              |
| TOTAL                     |                                                               | 8.008.390,41 |

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023                         |                             |              |                                                   |          |         |            |          |                           |
|---------------------------------------------------|-----------------------------|--------------|---------------------------------------------------|----------|---------|------------|----------|---------------------------|
| Société UNIMER SA                                 |                             |              |                                                   |          |         |            |          |                           |
| NATURE                                            | MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE | Acquisition  | AUGMENTATION Prod par l'entreprise pour elle même | Virement | Cession | DIMINUTION |          | MONTANT BRUT FIN EXERCICE |
|                                                   |                             |              |                                                   |          |         | Retrait    | virement |                           |
| IMMOBILISATION EN NON-VALEURS                     | 7.339.565,41                | 668.825,00   | -                                                 | -        | -       | -          | -        | 8.008.390,41              |
| * Frais préliminaires                             | -                           | -            |                                                   |          |         |            |          | -                         |
| * Charges à répartir sur plusieurs exercices      | 7.339.565,41                | 668.825,00   |                                                   |          |         |            |          | 8.008.390,41              |
| * Primes de remboursement obligations             | -                           | -            |                                                   |          |         |            |          | -                         |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES                     | 253.968.062,26              | 776.250,00   | -                                                 | -        | -       | -          | -        | 254.744.312,26            |
| - Immobilisation en recherche et développement    | -                           | -            |                                                   |          |         |            |          | -                         |
| - Brevets, marques, droits et valeurs similaires  | 64.451.346,64               | -            |                                                   |          |         |            |          | 64.451.346,64             |
| - Fonds commercial                                | 189.516.715,62              | -            |                                                   |          |         |            |          | 189.516.715,62            |
| - Autres immobilisations incorporelles            | -                           | 776.250,00   |                                                   |          |         |            |          | 776.250,00                |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES                       | 498.632.191,11              | 5.683.178,47 | -                                                 | -        | -       | -          | -        | 504.315.369,58            |
| * Terrains                                        | 52.590.144,70               | -            |                                                   |          |         |            |          | 52.590.144,70             |
| * Constructions                                   | 154.355.595,46              | 1.473.085,20 |                                                   |          |         |            |          | 155.828.680,66            |
| * Installations techniques, matériel et outillage | 267.777.871,55              | 3.605.098,28 |                                                   |          |         |            |          | 271.382.969,83            |
| * Matériel de transport                           | 10.410.663,49               | -            |                                                   |          |         |            |          | 10.410.663,49             |
| * Mobilier, matériel de bureau et aménagement     | 13.489.635,91               | 190.528,33   |                                                   |          |         |            |          | 13.680.164,24             |
| * Autres immobilisations corporelles              | -                           | -            |                                                   |          |         |            |          | -                         |
| * Immobilisations corporelles en cours            | 8.280,00                    | 414.466,66   |                                                   |          |         |            |          | 422.746,66                |
| TOTAL GENERAL                                     | 759.939.818,78              | 7.128.253,47 | -                                                 | -        | -       | -          | -        | 767.068.072,25            |

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023                         |                      |                        |                                            |                                    |
|---------------------------------------------------|----------------------|------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------|
| NATURE                                            | Cumul début exercice | Dotation de l'exercice | Amortissements sur immobilisations sorties | Cumul d'amortissement fin exercice |
|                                                   | 1                    | 2                      | 3                                          | 4 = 1 + 2 - 3                      |
| IMMOBILISATION EN NON-VALEURS                     | 5.957.967,94         | 953.768,71             | -                                          | 6.911.736,65                       |
| * Charges à répartir sur plusieurs exercices      | 0,00                 | 0,00                   |                                            | 0,00                               |
| * Primes de remboursement obligations             | 5.957.967,94         | 953.768,71             |                                            | 6.911.736,65                       |
| IMMOBILISATION EN NON-VALEURS (ajout)             | 0,00                 | 0,00                   |                                            | 0,00                               |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES                     | 4.288.359,29         | 60.927,93              | -                                          | 4.349.287,22                       |
| * Immobilisation en recherche et développement    | 0,00                 | 0,00                   |                                            | 0,00                               |
| * Brevets, marques, droits et valeurs similaires  | 4.288.359,29         | 60.927,93              |                                            | 4.349.287,22                       |
| * Fonds commercial                                | -                    | -                      |                                            | -                                  |
| * Autres immobilisations incorporelles            | 0,00                 | 0,00                   |                                            | 0,00                               |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES                       | 325.584.577,70       | 21.742.693,67          | -                                          | 347.327.271,37                     |
| * Terrains                                        | 0,00                 | 0,00                   |                                            | 0,00                               |
| * Constructions                                   | 98.435.450,76        | 9.022.334,04           |                                            | 107.457.784,80                     |
| * Installations techniques, matériel et outillage | 205.845.947,41       | 12.237.018,55          |                                            | 218.082.965,96                     |
| * Matériel de transport                           | 10.308.996,48        | -                      |                                            | 10.308.996,48                      |
| * Mobilier, matériel de bureau et aménagement     | 10.994.183,05        | 483.341,08             |                                            | 11.477.524,13                      |
| * Autres immobilisations corporelles Informatique | -                    | -                      |                                            | -                                  |
| * Immobilisations corporelles en cours            | -                    | -                      |                                            | -                                  |
| TOTAL GENERAL                                     | 335.830.904,93       | 22.757.390,31          | -                                          | 358.588.295,24                     |

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                               |            |                            |              |                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------|----------------------------|--------------|-----------------------------------------------------|
| TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Montant couvert par la surete | Nature (1) | Date et lieu d'inscription | Objet (2)(3) | Valeur comptable nette de la sureté donnée EXERCICE |
| * Suretés données                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | NEANT                         | NEANT      | NEANT                      | NEANT        | NEANT                                               |
| * Suretés reçues                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | NEANT                         | NEANT      | NEANT                      | NEANT        | NEANT                                               |
| (1) Gage: 1-Hypothèque;2-Nantissement;3-Warrant;4-Autres;5-(à préciser)<br>(2) Préciser si la sureté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (suretés do (entreprises liées,associés, membres du personnel)<br>(3) préciser si la sureté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (suretés reçues) |                               |            |                            |              |                                                     |

TABLEAU DES PROVISIONS

| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023                               |                        |                |             |               |                |             |               |                      |
|---------------------------------------------------------|------------------------|----------------|-------------|---------------|----------------|-------------|---------------|----------------------|
| Société UNIMER SA                                       |                        |                |             |               |                |             |               |                      |
| NATURE                                                  | Montant début exercice | DOTATIONS      |             |               | REPRISES       |             |               | Montant fin exercice |
|                                                         |                        | d'exploitation | financières | Non courantes | d'exploitation | financières | Non courantes |                      |
| 1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé   | 35.175.500,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 35.175.500,00        |
| 2. Provisions réglementées                              | 0,00                   | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00                 |
| 3. Provisions durables pour risques et charges          | 0,00                   | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00                 |
| SOUS TOTAL (A)                                          | 35.175.500,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 35.175.500,00        |
| 4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant    | 43.196.213,61          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 43.196.213,61        |
| - Stocks                                                | 0,00                   | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00                 |
| - Créances                                              | 43.196.213,61          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 43.196.213,61        |
| - Titres et valeurs de placement                        | 0,00                   | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00                 |
| 5. Autres Provisions pour risques et charges            | 833.924,43             | 0,00           | 223.738,03  | 0,00          | 0,00           | 833.924,43  | 0,00          | 223.738,03           |
| 6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorie | 0,00                   | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00           | 0,00        | 0,00          | 0,00                 |
| Sous-Total (B)                                          | 44.030.138,04          | 0,00           | 223.738,03  | 0,00          | 0,00           | 833.924,43  | 0,00          | 43.419.951,64        |
| TOTAL (A + B)                                           | 79.205.638,04          | 0,00           | 223.738,03  | 0,00          | 0,00           | 833.924,43  | 0,00          | 78.595.451,64        |



TABLEAU DES CREANCES

EXERCICE DU 01-01-2023 AU 31-12-2023

| CREANCES                          | TOTAL            | ANALYSES PAR ECHEANCES |                  |                          | AUTRES ANALYSES     |                                           |                                    |                                |
|-----------------------------------|------------------|------------------------|------------------|--------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
|                                   |                  | Plus d'un an           | Moins d'un an    | Echues et non recouvrées | Montants en devises | Montants sur l'Etat et organismes publics | Montants sur les entreprises liées | Montants représentés par Effet |
| DE L'ACTIF IMMOBILISE             | 1.277.437,84     | 1.277.437,84           | 0,00             | 0,00                     | 0,00                | 0,00                                      | 0,00                               | 0,00                           |
| . Prêts immobilisées              | 58.757,04        | 58.757,04              |                  |                          | 0,00                |                                           | 0,00                               |                                |
| . Autres créances financières     | 1.218.680,80     | 1.218.680,80           |                  |                          |                     |                                           |                                    |                                |
| DE L'ACTIF CIRCULANT              | 1.205.431.123,53 | 0,00                   | 1.205.431.123,53 | 0,00                     | 269.524.421,56      | 95.432.930,50                             | 990.806.700,42                     | 0,00                           |
| . Fournisseurs débiteurs,         |                  |                        |                  |                          |                     |                                           |                                    |                                |
| . Avances et acomptes             | 12.196.644,98    |                        | 12.196.644,98    |                          |                     |                                           |                                    |                                |
| . Clients                         | 279.902.193,70   |                        | 279.902.193,70   |                          | 269.524.421,56      |                                           | 179.032.893,93                     |                                |
| . Personnel                       | 4.416.572,85     |                        | 4.416.572,85     |                          |                     |                                           |                                    |                                |
| . Etat                            | 95.432.930,50    |                        | 95.432.930,50    |                          |                     | 95.432.930,50                             |                                    |                                |
| . Comptes d'associés              | 0,00             |                        | 0,00             |                          |                     |                                           |                                    |                                |
| . Autres débiteurs                | 811.773.806,49   |                        | 811.773.806,49   |                          |                     |                                           | 811.773.806,49                     |                                |
| . Comptes de régularisation-actif | 1.708.975,01     |                        | 1.708.975,01     |                          |                     |                                           |                                    |                                |

TABLEAU DES DETTES

EXERCICE DU 01-01-2023 AU 31-12-2023

| DETTES                                      | TOTAL          | ANALYSES PAR ECHEANCES |                |                          | AUTRES ANALYSES     |                                           |                                    |                                |
|---------------------------------------------|----------------|------------------------|----------------|--------------------------|---------------------|-------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|
|                                             |                | Plus d'un an           | Moins d'un an  | Echues et non recouvrées | Montants en devises | Montants sur l'Etat et organismes publics | Montants sur les entreprises liées | Montants représentés par Effet |
| DE FINANCEMENT                              | 173.655.305,54 | 111.410.540,59         | 62.244.764,95  | -                        | -                   | -                                         | -                                  | -                              |
| . Emprunts obligataires                     | -              | -                      | -              | -                        | -                   | -                                         | -                                  | -                              |
| . Autres dettes de financement              | 173.655.305,54 | 111.410.540,59         | 62.244.764,95  | -                        | -                   | -                                         | -                                  | -                              |
| DU PASSIF CIRCULANT                         | 271.862.907,57 | -                      | 271.862.907,57 | -                        | 63.625.966,99       | 11.812.896,14                             | -                                  | 62.443.650,61                  |
| . Fournisseurs et comptes rattachés         | 179.356.820,50 | -                      | 179.356.820,50 | -                        | 63.625.966,99       | -                                         | -                                  | 62.443.650,61                  |
| . Clients créditeurs et avances et acomptes | -              | -                      | -              | -                        | -                   | -                                         | -                                  | -                              |
| . Personnel                                 | 5.201.552,08   | -                      | 5.201.552,08   | -                        | -                   | -                                         | -                                  | -                              |
| . Organismes Sociaux                        | 6.434.673,14   | -                      | 6.434.673,14   | -                        | -                   | 6.434.673,14                              | -                                  | -                              |
| . Etat                                      | 5.378.223,00   | -                      | 5.378.223,00   | -                        | -                   | 5.378.223,00                              | -                                  | -                              |
| . Comptes d'associés                        | 2.177.202,97   | -                      | 2.177.202,97   | -                        | -                   | -                                         | -                                  | -                              |
| . Autres créances                           | 69.012.832,13  | -                      | 69.012.832,13  | -                        | -                   | -                                         | -                                  | -                              |
| . Comptes de régularisation-passif          | 4.301.603,75   | -                      | 4.301.603,75   | -                        | -                   | -                                         | -                                  | -                              |

BIENS EN CRÉDIT BAIL

Du 1/1/2023 Au 31/12/2023

| Rubriques     | Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance | Durée du contrat en mois | Valeur estimée du bien à la date du contrat | Durée théorique d'amortissement dubien | Cumul des exercices précédents des redevances | Montant de l'exercice des redevances | Redevances restant à payer |                | Prix d'achat résiduel en fin de contrat | Observations                 |
|---------------|--------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|----------------|-----------------------------------------|------------------------------|
|               |                                      |                          |                                             |                                        |                                               |                                      | A moins d'un an            | A plus d'un an |                                         |                              |
| 1             | 2                                    | 3                        | 4                                           | 5                                      | 6                                             | 7                                    | 8                          | 9              | 10                                      | 11                           |
| KANGO         | 25/08/2018                           | 60                       | 122.110,83                                  | 5                                      | 106.058,01                                    | 16.052,82                            |                            |                | 1.221,11                                | SOGLEASE                     |
| KANGO         | 25/06/2018                           | 60                       | 127.584,50                                  | 5                                      | 115.603,95                                    | 11.980,55                            |                            |                | 1.275,88                                | SOGLEASE                     |
| DACIA DUSTER  | 01/09/2018                           | 60                       | 132.588,83                                  | 5                                      | 114.162,60                                    | 18.426,23                            |                            |                | 1.325,89                                | MAROC LEASING                |
| DOKKER LOGAN  | 10/07/2021                           | 60                       | 234.309,33                                  | 5                                      | 79.206,48                                     | 48.609,56                            | 52.804,32                  | 79.206,48      | 2.343,09                                | MAGHREBAIL                   |
| DACIA STEPWAY | 05/01/2023                           | 60                       | 127.844,99                                  | 5                                      | 0,00                                          | 30.983,29                            | 31.143,24                  | 93.429,72      | 1.278,45                                | RCI FINANCE CONTRAT BA950990 |
| DACIA STEPWAY | 05/01/2023                           | 60                       | 127.844,99                                  | 5                                      | 0,00                                          | 31.028,65                            | 31.129,56                  | 93.388,68      | 1.278,45                                | RCI FINANCE CONTRAT BA950970 |
| Total         |                                      |                          | 872.283,47                                  | -                                      | 415.031,04                                    | 157.081,10                           | 115.077,12                 | 266.024,88     | 8.722,87                                | -                            |

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

Du 1/1/2023 Au 31/12/2023

| Poste   |                                                                  | EXERCICE 2023  | EXERCICE 2022  |
|---------|------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| 611     | CHARGES D'EXPLOITATION                                           |                |                |
|         | Achats revenus de marchandises                                   | 0,00           | 247.630,91     |
|         | - Achats de marchandises                                         | 0,00           | 247.630,91     |
|         | * Variation des stocks de marchandises                           | 0,00           | 0,00           |
|         | TOTAL                                                            | 0,00           | 247.630,91     |
| 612     | Achats consommés de matières et fournitures                      |                |                |
|         | * Achats de matière premières                                    | 315.288.887,66 | 340.929.874,50 |
|         | * Variation des stocks de matières premières                     | 7.567.475,14   | -6.837.545,87  |
|         | * Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages | 282.146.522,71 | 296.346.553,42 |
|         | * Variation des stocks de matières, fournitures et emballages    | -56.372.608,09 | -11.032.090,33 |
|         | * Achats non stockés de matières et de fournitures               | 10.723.975,58  | 12.097.992,06  |
|         | * Achats de travaux, études et prestation de services            | 12.422.354,26  | 18.166.782,69  |
|         | * Achats consommés de matières et fournitures des Exerc. Ant.    | 51.029,64      | 145.822,56     |
|         | TOTAL                                                            | 571.827.636,90 | 649.817.389,03 |
| 613/614 | Autres charges externes                                          |                |                |
|         | * Locations et charges locatives                                 | 7.220.736,79   | 7.578.457,38   |
|         | * Redevances de crédit-bail                                      | 157.081,10     | 147.921,28     |
|         | * Entretien et réparations                                       | 4.180.170,11   | 5.481.743,81   |
|         | * Primes d'assurances                                            | 1.957.770,52   | 2.081.770,62   |
|         | * Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise            | 5.150,00       | 20.700,00      |
|         | * Rémunérations d'intermédiaires et honoraires                   | 4.208.832,27   | 4.080.441,35   |
|         | * Redevances pour brevets, marque, droits ...                    | 146.481,17     | 278.934,16     |
|         | * Transports                                                     | 31.003.641,46  | 34.066.181,45  |
|         | * Déplacements, missions et réceptions                           | 4.759.679,68   | 3.910.695,21   |
|         | * Reste du poste des autres charges externes                     | 5.492.449,00   | 6.098.757,28   |
|         | TOTAL                                                            | 59.131.992,10  | 63.745.602,54  |
| 617     | Charges de personnel                                             |                |                |
|         | * Rémunération du personnel                                      | 120.438.450,57 | 137.374.972,51 |
|         | * Charges sociales                                               | 29.450.511,32  | 29.723.226,35  |
|         | * Transports                                                     | 795.790,89     | 1.167.214,09   |
|         | TOTAL                                                            | 150.684.752,78 | 168.265.412,95 |
| 618     | Autres charges d'exploitation                                    |                |                |
|         | * Jetons de présence                                             | 660.000,00     | 660.000,00     |
|         | * Pertes sur créances irrécouvrables                             | 0,00           | 0,00           |
|         | * Reste du poste des autres charges d'exploitation               | 0,00           | 0,00           |
|         | TOTAL                                                            | 660.000,00     | 660.000,00     |
| 638     | CHARGES FINANCIERES                                              |                |                |
|         | Autres charges financières                                       |                |                |
|         | * Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement  | 0,00           | 0,00           |
|         | * Reste du poste des autres charges financières                  | 0,00           | 0,00           |
|         | TOTAL                                                            | 0,00           | 0,00           |
| 658     | CHARGES NON COURANTES                                            |                |                |
|         | Autres charges non courantes                                     |                |                |
|         | * Pénalités sur marchés et débits                                | 0,00           | 0,00           |
|         | * Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)          | 0,00           | 0,00           |
|         | * Pénalités et amendes fiscales                                  | 6.655.655,56   | 693.095,87     |
|         | * Créances devenues irrécouvrables                               | 2.222,00       | 1.362.370,57   |
|         | * Reste du poste des autres charges non courantes                | 16.579,72      | 13.432.312,44  |
|         | TOTAL                                                            | 6.674.457,28   | 15.487.778,88  |

DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

|                         |                                                                |                |                |
|-------------------------|----------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION |                                                                |                |                |
| 711                     | Ventes de marchandises                                         |                |                |
|                         | * Ventes de marchandises au Maroc                              | 0,00           | 0,00           |
|                         | * Ventes de marchandises à l'étranger                          | 0,00           | 0,00           |
|                         | * Reste du poste des ventes de marchandises                    | 0,00           | 0,00           |
|                         | TOTAL                                                          | 0,00           | 0,00           |
| 712                     | Ventes des biens et services produits                          |                |                |
|                         | * Ventes de biens au Maroc                                     | 30.905.837,84  | 42.433.946,43  |
|                         | * Ventes de biens à l'étrager                                  | 871.282.741,27 | 852.222.607,05 |
|                         | * Ventes des services au Maroc                                 | 0,00           | -57.205,28     |
|                         | * Ventes des services à l'étranger                             | 2.469.644,54   | 2.418.072,38   |
|                         | * Redevances pour brevets, marques, droits ...                 | 0,00           | 0,00           |
|                         | * Reste du poste des ventes et services produits               | -43.482,35     | 670.473,69     |
|                         | TOTAL                                                          | 904.614.741,30 | 897.687.894,27 |
| 713                     | Variation des stocks de produits                               |                |                |
|                         | * Variation des stocks des biens produits                      | -58.565.956,53 | 54.526.898,08  |
|                         | * Variation des stocks des services produits                   | -11.643.349,71 | 41.164.793,88  |
|                         | * Variation des stocks des produits en cours                   | 0,00           | 0,00           |
|                         | TOTAL                                                          | -70.209.306,24 | 95.691.691,96  |
| 718                     | Autres produits d'exploitation                                 |                |                |
|                         | * Jeton de présence reçus                                      | 0,00           | 0,00           |
|                         | * Reste du poste [produits divers]                             | 3.624.016,08   | 5.514.584,66   |
|                         | TOTAL                                                          | 3.624.016,08   | 5.514.584,66   |
| 719                     | Reprises d'exploitation, transferts de charges                 |                |                |
|                         | * Reprises                                                     | 0,00           | 2.789.242,11   |
|                         | * Transferts de charges                                        | 13.280,65      | 68.323,17      |
|                         | TOTAL                                                          | 13.280,65      | 2.857.565,28   |
| PRODUITS FINANCIERS     |                                                                |                |                |
| 738                     | Intérêts et autres produits financiers                         |                |                |
|                         | * Intérêt et produits assimilés                                | 27.189.798,53  | 20.941.775,08  |
|                         | * Revenus des créances rattachées à des participations         | 0,00           | 0,00           |
|                         | * Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement | 0,00           | 0,00           |
|                         | * Reste du poste intérêts et autres produits financiers        | 286,90         | 1.217,88       |
|                         | TOTAL                                                          | 27.190.085,43  | 20.942.992,96  |
| PRODUITS NON COURANTS   |                                                                |                |                |
| 757                     | Reprises sur subventions d'investissement                      |                |                |
|                         | . Reprises sur subvention d'investissement                     |                |                |
| 758                     | Autres produits non courants                                   |                |                |
|                         | . Produits non courants                                        | 905.819,19     | 6.378.116,19   |
|                         | TOTAL                                                          | 905.819,19     | 6.378.116,19   |

| ETAT B13: DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOT                                                                                  |                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| EXERCICE DU 01-01-2023 AU 31-12-2023                                                                                                     |                        |
| I. DETERMINATION DU RESULTAT                                                                                                             | MONTANT                |
| . Résultat courant d'après C.P.C                                                                                                         | ( 1 )26.082.639,03     |
| . Réintégrations fiscales sur opérations courantes                                                                                       | ( + )4.707.222,40      |
| . Déductions fiscales sur opérations courantes                                                                                           | ( - )16.680.351,69     |
| . Résultat courant théoriquement imposable                                                                                               | ( = )14.109.509,74     |
| . Impôt théorique sur résultat courant (C.M / IS)                                                                                        | ( 2 )2.878.044,00      |
| . Résultat courant après impôts                                                                                                          | ( 1 - 2 )23.204.595,03 |
| II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES |                        |
| - LA SOCIETE BENEFICIE AU TITRE DU C.A REALISE A L'EXPORT D' UN TAUX D' IS                                                               |                        |
| - REDUIT (voir tableau 15 de la liasse fiscale)                                                                                          |                        |

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

| Au 31/12/2023                              |                                   |                                          |                                     |                                           |
|--------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------|
| NATURE                                     | Solde au début de l'exercice<br>1 | Opérations comptables de l'exercice<br>2 | Déclarations TVA de l'exercice<br>3 | Solde fin d'exercice<br>[ 1 + 2 - 3 = 4 ] |
| A. T.V.A. Facturée                         | 288.024,43                        | 6.613.494,54                             | 6.443.670,30                        | 457.848,67                                |
| B. T.V.A. Récupérable                      | 21.535.734,11                     | 38.062.418,35                            | 20.711.918,39                       | 38.886.234,07                             |
| * sur charges                              | 18.892.197,64                     | 35.815.406,57                            | 18.695.146,38                       | 36.012.457,83                             |
| * sur immobilisations                      | 2.643.536,47                      | 2.247.011,78                             | 2.016.772,01                        | 2.873.776,24                              |
| C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A = [A - B] | -21.247.709,68                    | -31.448.923,81                           | -14.268.248,09                      | -38.428.385,40                            |

ETAT B 15: Passifs éventuels

| EXERCICE DU 01-01-2023 AU 31-12-2023                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) ,de l'impôt sur le revenu (IR) et celles de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ,ainsi que les déclarations de la caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) relatives aux exercices non prescrits pourraient faire l'objet d'un contrôle et d'éventuels redressements, |  |

ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

| EXERCICE CLOS LE 31/12/2023                                  |              |      |              |                                           |                      |                                                       |                    |             |                |
|--------------------------------------------------------------|--------------|------|--------------|-------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------------|--------------------|-------------|----------------|
| Nom, prénom ou ou raison sociale des principaux associés (1) | Adresse<br>2 | N°IF | N° CIN ou CE | Solde fin d'exercice<br>[ 1 + 2 - 3 = 4 ] |                      | Valeur nominale de chaque action ou part sociale<br>5 | MONTANT DU CAPITAL |             |                |
|                                                              |              |      |              | Exercice précédent<br>3                   | Exercice actuel<br>4 |                                                       | Souscrit<br>6      | Appelé<br>7 | Libéré<br>8    |
|                                                              |              |      |              |                                           |                      |                                                       |                    |             |                |
| SANAMAGRO                                                    |              |      |              | 5.797.910                                 | 5.797.910            | 10,00                                                 | 57.979.100,00      |             | 57.979.100,00  |
| SANAMHOLDING                                                 |              |      |              | 2.781.971                                 | 2.781.971            | 10,00                                                 | 27.819.710,00      |             | 27.819.710,00  |
| DIVERSPORTEURS                                               |              |      |              | 1.680.758                                 | 1.742.849            | 10,00                                                 | 17.428.490,00      |             | 17.428.490,00  |
| Sanlam Maroc                                                 |              |      |              | 694.127                                   | 694.127              | 10,00                                                 | 6.941.270,00       |             | 6.941.270,00   |
| ALJIAHOLDING                                                 |              |      |              | 396.013                                   | 397.023              | 10,00                                                 | 3.970.230,00       |             | 3.970.230,00   |
| ALJSAID                                                      |              |      |              | 63.101                                    | 0                    | 10,00                                                 | 0,00               |             | 0,00           |
| Total                                                        |              |      |              | 11.413.880                                | 11.413.880           | -                                                     | 114.138.800,00     | 0,00        | 114.138.800,00 |

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autre cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ETAT D'AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023                  |                |                              |                |
|--------------------------------------------|----------------|------------------------------|----------------|
| Eléments                                   | Montant        | Eléments                     | Montant        |
| A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER        |                | B. AFFECTATION DES RESULTATS |                |
| [Décision du 30/06/2023]                   |                | * Réserve légale             |                |
| * Report à nouveau                         | 448.328.492,93 | * Autres réserves            |                |
| * Résultats nets en instance d'affectation |                | * Tantièmes                  |                |
| * Résultat net de l'exercice               | 33.041.450,96  | * Dividendes                 | 11.413.880,00  |
| * Prélèvements sur les réserves            |                | * Autres affectations        |                |
| * Autres prélèvements                      |                | * Report à nouveau           | 469.956.063,89 |
| TOTAL A                                    | 481.369.943,89 | TOTAL B                      | 481.369.943,89 |

| RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES |                |                |                |                |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023                                                                           |                |                |                |                |                |
| NATURE DES INDICATIONS                                                                              | Exercice 2019  | Exercice 2020  | Exercice 2021  | Exercice 2022  | Exercice 2023  |
| PERSONNEL                                                                                           |                |                |                |                |                |
| Montant des salaires bruts de l'exercice                                                            | 134 716 080,65 | 114.398.936,75 | 120 035 424,26 | 130 081 949,62 | 130 063 667,88 |
| Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice                                             | 4.115,00       | 3.689,00       | 3.816,00       | 3.532,00       | 3.714,00       |

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES PENDANT L'EXERCICE

| Du 1/1/2023 Au 31/12/2023                  |                              |                              |
|--------------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| NATURE                                     | Entrée contre-valeur (en Dh) | Sortie contre-valeur (en Dh) |
| * Financement permanent                    |                              |                              |
| * Immobilisations brutes                   |                              |                              |
| * Rentrées sur immobilisations             |                              |                              |
| * Remboursement des dettes de financements |                              |                              |
| * Produits                                 | 871.468.217,00               |                              |
| * Charges                                  |                              | 75.135.459,09                |
| TOTAL DES ENTREES                          | 871.468.217,00               |                              |
| TOTAL DES SORTIES                          |                              | 75.135.459,09                |
| BALANCE DEVISES                            | 0,00                         | 796.332.757,91               |
| TOTAL                                      | 871.468.217,00               | 871.468.217,00               |

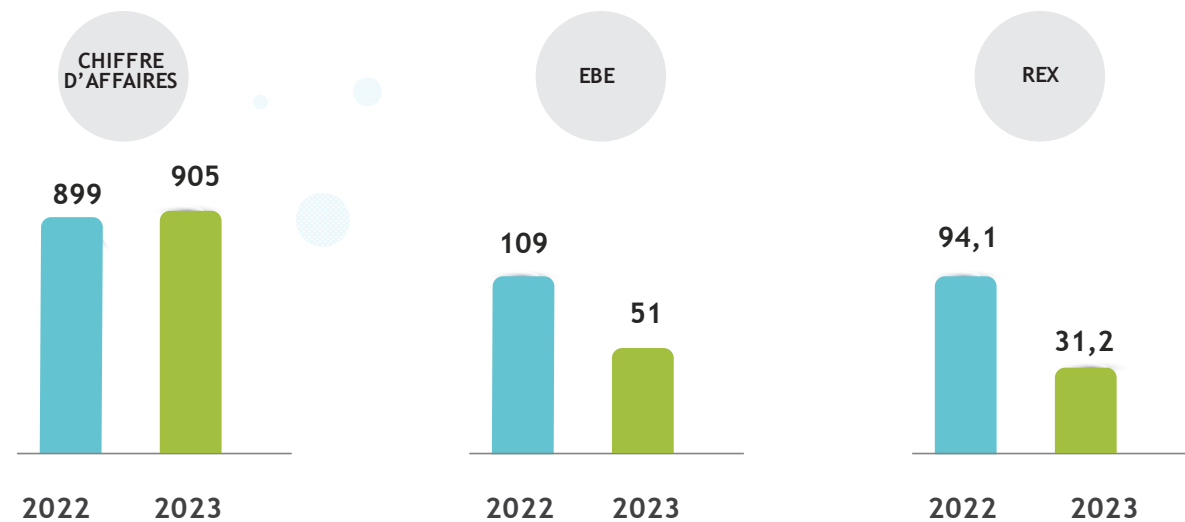
DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

| Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023                                                                                                                                           |                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| I. DATATION                                                                                                                                                                    |                           |
| . Date de clôture (1) 31-12-2023                                                                                                                                               |                           |
| . Date d'établissement des états de synthèse (2) 29/03/2024                                                                                                                    |                           |
| (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice                                                                                                     |                           |
| (2) Justification en cas de dépassement du délai règlementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse                                                    |                           |
| II . EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 <sup>ere</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE |                           |
| DATES                                                                                                                                                                          | INDICATION DES EVENEMENTS |
|                                                                                                                                                                                | - Favorables              |
|                                                                                                                                                                                | - Défavorables            |



# PRINCIPALES VARIATIONS COMPTES SOCIAUX

## Principaux indicateurs



(Chiffres en Millions de dirhams)

## Comptes des produits et charges

### • Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont enregistré une baisse pour atteindre 838 Mdh en 2023, contre 1002 Mdh sur l'exercice précédent. Cette baisse est directement liée au retard de la campagne de pêche et à la rareté des sardines entraînant une sous activité dans les usines de conserves.

### • Achats consommés

Les achats consommés 2023 s'établissent à 571 Mdh, en baisse par rapport à 2022 du fait de la sous activité des conserves de sardines.

L' EBE en 2023 est en recul malgré la hausse du Chiffre d'affaires en raison principalement de la hausse des prix des intrants.

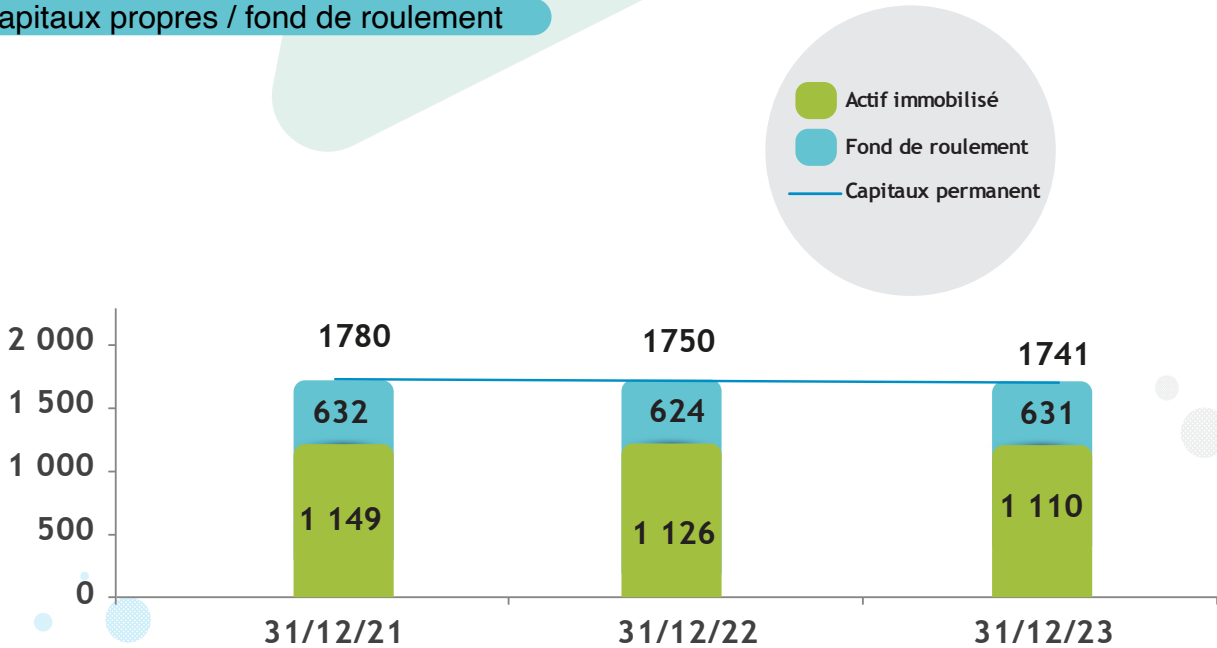
### • Charges financières

Les charges financières s'élèvent à 54 Mdh en 2023 contre 59 Mdh en 2022. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du résultat d'exploitation et la non récurrence de la remontée des dividendes des participations.

### • Résultat net

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net 2023 s'établit à 14 Mdh contre 33 Mdh sur l'exercice précédent.

## Capitaux propres / fond de roulement

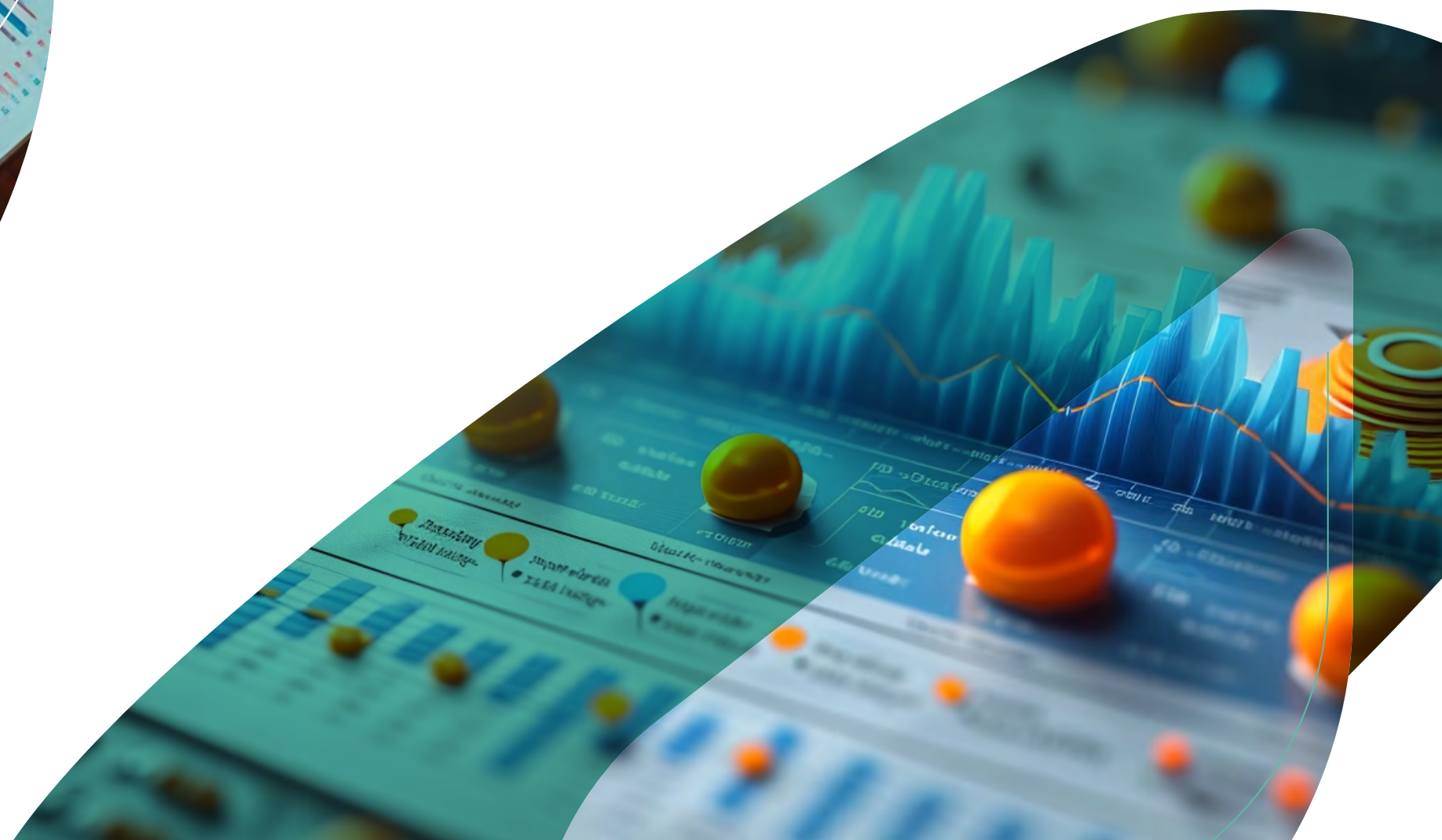


# États financiers consolidés



## 06.

UNIMER ET FILIALES  
31 DÉCEMBRE 2023





ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
AU 31/12/2023

| BILAN CONSOLIDÉ                |                 |              |              |
|--------------------------------|-----------------|--------------|--------------|
| En milliers dirhams            |                 |              |              |
| ACTIF                          | Notes           | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
| <b>Actif immobilisé</b>        |                 |              |              |
| Immobilisation en non-valeur   | 1.3.a & 4.1.a   | 24.744       | 26.178       |
| Ecart d'acquisition            | 1.2.c.1 & 4.1.b | 190.539      | 217.779      |
| Immobilisations incorporelles  | 1.3.b & 4.1.a   | 217.367      | 217.153      |
| Immobilisations corporelles    | 1.3.c & 4.1.d   | 462.385      | 506.503      |
| Titre mis en équivalence       |                 | 609.253      | 594.901      |
| Immobilisations financières    | 1.3.d & 4.1.c   | 13.551       | 13.432       |
| Impôts différés actifs         | 1.2.c.4         | 3.246        | 3.205        |
|                                |                 | 1.521.085    | 1.579.152    |
| <b>Actif circulant</b>         |                 |              |              |
| Stocks et en-cours             | 1.3.e & 4.2.a   | 440.337      | 461.866      |
| Créances clients               | 1.3.f           | 293.796      | 321.963      |
| Autres créances d'exploitation | 1.3.f & 4.2.b   | 388.953      | 383.129      |
| Titres et valeurs de placement | 1.3.g           | 134          | 134          |
|                                |                 | 1.123.220    | 1.167.092    |
| <b>Trésorerie – actif</b>      |                 | 140.754      | 101.544      |
| <b>Total Actif</b>             |                 | 2.785.059    | 2.847.788    |

| En milliers dirhams                             |             |               |              |
|-------------------------------------------------|-------------|---------------|--------------|
| PASSIF                                          | Notes       | 31 déc. 20223 | 31 déc. 2022 |
| Capital                                         |             |               |              |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport          |             | 955.539       | 955.539      |
| Réserves consolidées                            |             | 271.545       | 215.625      |
| Ecart de conversion                             |             | [3.140]       | 2.897        |
| Résultat consolidé                              |             | 13.964        | 115.819      |
| <b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b> |             | 1.352.047     | 1.404.019    |
| Dont : Capitaux propres part du groupe          | 4.3.a       | 1.065.613     | 1.130.939    |
| Intérêts minoritaires                           | 4.3.b       | 286.434       | 273.078      |
|                                                 |             |               |              |
| Dettes de financement                           | 4.4         | 286.203       | 322.796      |
| Provisions pour risques et charges              | 4.5         | -             | 356          |
| Impôts différés passifs                         | 1.2.c.4     | 2.932         | 2.947        |
|                                                 |             | 289.135       | 326.099      |
| <b>Passif circulant</b>                         |             |               |              |
| Fournisseurs et comptes rattachés               | 1.3.f       | 254.296       | 298.508      |
| Autres dettes d'exploitation                    | 1.3.f & 4.6 | 166.959       | 163.723      |
|                                                 |             | 421.255       | 462.231      |
| Trésorerie – passif                             |             | 722.623       | 655.440      |
| <b>Total Passif</b>                             |             | 2.785.059     | 2.847.788    |

| CPC CONSOLIDÉ                                                                              |       |                    |                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-------|--------------------|--------------------|
| En milliers dirhams                                                                        |       |                    |                    |
| Libellé                                                                                    | Notes | 2023               | 2022               |
| <b>Produits d'exploitation</b>                                                             |       |                    |                    |
| Chiffre d'affaires                                                                         | 4.7   | 1.393.751          | 1.367.951          |
| Variation de stocks de produits                                                            |       | [84.901]           | 104.473            |
| Autres produits d'exploitation                                                             |       | 4.659              | 14.566             |
| <b>Charges d'exploitation</b>                                                              |       | <b>[1.267.793]</b> | <b>[1.413.375]</b> |
| Achats et autres charges externes                                                          | 4.8   | [941.928]          | [1.065.045]        |
| Impôts et taxes                                                                            |       | [6.988]            | [6.293]            |
| Charges de personnel                                                                       |       | [260.844]          | [269.907]          |
| Autres charges d'exploitation                                                              |       | [1.145]            | [1.741]            |
| Dotations d'exploitation                                                                   |       | [56.888]           | [70.389]           |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                                                             |       | <b>45.716</b>      | <b>73.616</b>      |
| <b>Charges financières nettes</b>                                                          | 4.9   | <b>[54.312]</b>    | <b>[47.692]</b>    |
| <b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>                                          |       | <b>[8.596]</b>     | <b>25.924</b>      |
| Résultat non courant                                                                       | 4.10  | [6.290]            | [14.468]           |
| <b>Résultat avant impôt</b>                                                                |       | <b>[14.886]</b>    | <b>11.456</b>      |
| Impôt sur le résultat                                                                      | 4.11  | [14.017]           | [18.914]           |
| <b>Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition</b> |       | <b>[28.904]</b>    | <b>[7.458]</b>     |
| DEA des écarts d'acquisition                                                               | 4.1.b | [27.240]           | [27.240]           |
| Quote part des mises en équivalence                                                        |       | 70.108             | 150.517            |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>                                                |       | <b>13.964</b>      | <b>115.819</b>     |
| <b>Résultat net part du Groupe</b>                                                         |       | <b>[34.095]</b>    | <b>45.917</b>      |
| <b>Intérêts minoritaires dans le résultat</b>                                              |       | <b>48.060</b>      | <b>69.902</b>      |

| En milliers dirhams                                                           |             |                  |                  |
|-------------------------------------------------------------------------------|-------------|------------------|------------------|
| Libellé                                                                       | Notes       | 2023             | 2022             |
| Vente de marchandises en l'état                                               | 4.7         | 229.089          | 311.127          |
| -Achat revendu de marchandises                                                |             | (187.593)        | (210.452)        |
| <b>=marge brute sur vente en l'état</b>                                       |             | <b>41.496</b>    | <b>100.676</b>   |
| <b>+ Production de l'exercice</b>                                             |             | <b>1.079.761</b> | <b>1.161.297</b> |
| Ventes de biens et services produits                                          | 4.7         | 1.164.661        | 1.056.824        |
| Variation stocks de produits                                                  |             | (84.901)         | 104.473          |
| <b>- Consommation de l'exercice</b>                                           |             | <b>(754.334)</b> | <b>(854.593)</b> |
| Achats consommés de matières et fournitures                                   | 4.8         | (601.405)        | (699.487)        |
| Autres charges externes                                                       | 4.8         | (152.929)        | (155.106)        |
| <b>= Valeur ajoutée</b>                                                       |             | <b>366.922</b>   | <b>407.379</b>   |
| + Subventions d'exploitation                                                  |             |                  |                  |
| - Impôts et taxes                                                             |             | (6.988)          | (6.293)          |
| - Charges de personnel                                                        |             | (260.844)        | (269.907)        |
| <b>= Excédent brut d'exploitation EBE ou Insuffisance brut d'exploitation</b> |             | <b>99.091</b>    | <b>131.179</b>   |
| - Autres charges d'exploitation                                               |             | (1.145)          | (1.741)          |
| + Reprises d'exploitation, transfert de charges                               |             | 4.659            | 14.566           |
| - Dotations d'exploitations                                                   |             | (56.888)         | (70.389)         |
| <b>= Résultat d'exploitation</b>                                              |             | <b>45.716</b>    | <b>73.616</b>    |
| <b>+/- Résultat financier</b>                                                 | <b>4.9</b>  | <b>(54.312)</b>  | <b>(47.692)</b>  |
| <b>= Résultat courant</b>                                                     |             | <b>(8.596)</b>   | <b>25.924</b>    |
| <b>+/- Résultat non courant</b>                                               | <b>4.10</b> | <b>(6.290)</b>   | <b>(14.468)</b>  |
| - Impôt sur les résultats                                                     | 4.11        | (14.017)         | (18.914)         |
| - Amortissement des écarts d'acquisition                                      | 4.1.b       | (27.240)         | (27.240)         |
| + Quote part des mises en équivalence                                         |             | 70.108           | 150.517          |
| <b>= Résultat net de l'exercice</b>                                           |             | <b>13.964</b>    | <b>115.819</b>   |
| Part du Groupe                                                                |             | (34.095)         | 45.917           |
| Intérêts minoritaires                                                         |             | 48.060           | 69.902           |

| Libellé                                                            | 31 déc.<br>20223 | 31 déc.<br>2022  |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>Résultat net consolidé</b>                                      | <b>13.964</b>    | <b>115.819</b>   |
| - Variation des provisions pour risques et charges                 | (356)            | (623)            |
| - Amortissements des immobilisations incorporelles                 | 4.873            | 11.008           |
| - Amortissements des immobilisations corporelles                   | 48.708           | 49.942           |
| - Amortissements des écarts d'acquisition                          | 27.240           | 27.240           |
| - Variation des impôts différés                                    | (56)             | 22               |
| - VNC des immobilisations cédées                                   | -                | -                |
| - QP des sociétés mises en équivalence                             | (59.983)         | (140.289)        |
| - Produit de cession des immobilisations                           | -                | -                |
| <b>Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées</b>           | <b>34.389</b>    | <b>63.119</b>    |
| Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité         | 2.896            | (127.679)        |
| <b>Flux net de Trésorerie généré par l'activité</b>                | <b>37.285</b>    | <b>(64.560)</b>  |
| Acquisition des immobilisations incorporelles                      | (3.653)          | (3.575)          |
| Variation des immobilisations financières                          | (118)            | (1.456)          |
| Acquisition des immobilisations corporelles                        | (4.590)          | (6.680)          |
| Prix de cession d'immobilisations                                  | -                | -                |
| Variation des subventions                                          | -                | -                |
| <b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b> | <b>(8.361)</b>   | <b>(11.711)</b>  |
| Dividendes versés                                                  | (11.414)         | (228)            |
| Emissions/ remboursement d'emprunts                                | (36.593)         | (87.361)         |
| <b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement</b>   | <b>(48.007)</b>  | <b>(87.589)</b>  |
| Variation de Trésorerie                                            | (19.082)         | (163.860)        |
| Impact des écarts de conversion                                    | 6.902            |                  |
| Trésorerie d'ouverture                                             | (553.896)        | (389.869)        |
| Trésorerie de clôture                                              | (581.869)        | (553.896)        |
| Autres variations                                                  | 1.989            | 167              |
|                                                                    | <b>(19.082)</b>  | <b>(163.860)</b> |



# ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSOLIDEES

## 1- REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, REGLES D'EVALUATION

### 1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe UNIMER sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

### 1.2 Modalités de consolidation

#### a) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe UNIMER sont les suivantes :

##### a.1 Intégration globale

Pour toutes les filiales dans lesquelles UNIMER exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;

- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que UNIMER est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

##### a.2 Mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette filiale.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

La méthode de la mise en équivalence au sous-groupe RETAIL HOLDING.

#### b) Date de clôture

Pour les deux exercices présentés, toutes les entités faisant partie du périmètre de consolidation ont clôturé leurs comptes au 31 décembre.

#### c) Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

##### c.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition. Les écarts d'acquisition du Groupe UNIMER sont amortis sur une durée de 10 ou 20 ans selon le cas.

##### c.2 Elimination des opérations intragroupe

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

##### c.3 Elimination des provisions à caractère fiscal

Pour ne pas altérer l'image fidèle des comptes consolidés, les provisions et les écritures passées pour la seule application de la législation

fiscale sont éliminées. Il s'agit notamment de :

- la constatation ou la reprise d'amortissement dérogatoires lorsqu'une entreprise du périmètre de consolidation du Groupe applique un système d'amortissement dégressif prévu par la législation fiscale, tout en estimant nécessaire de conserver comptablement un mode d'amortissement linéaire ;
- la constatation ou la reprise de provisions réglementées ;
- la reprise de subventions d'investissement au compte de produits et charges.

##### c.4 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultant :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

##### c.5 Intérêts minoritaires

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une société consolidée est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures applicables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes.

Cependant, si ultérieurement l'entreprise consolidée devient bénéficiaire, la part du groupe est alors créditée de tous les profits réalisés jusqu'à absorption de la part des intérêts minoritaires imputés antérieurement.

##### c.6 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent en prenant en considération l'importance significative.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

##### c.7 Ecart de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

### 1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

#### a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.

#### b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

#### c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

|                                                 | Méthode  | Durée     |
|-------------------------------------------------|----------|-----------|
| Constructions                                   | Linéaire | 20 ans    |
| Agencements et aménagements des constructions   | Linéaire | 10 ans    |
| Mobilier de bureau                              | Linéaire | 10 ans    |
| Installations techniques, matériel et outillage | Linéaire | 10 ans    |
| Matériel de transport                           | Linéaire | 5 ans     |
| Matériel de bureau et informatique              | Linéaire | 3 à 5 ans |

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.  
Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

e) Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).  
Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.  
Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

f) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.  
Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.  
Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat.  
Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

La liste des sociétés consolidées aux 31 décembre 2023 et 2022 est la suivante :

| Sociétés                     | Pourcentage d'intérêt | Pourcentages de contrôle | Méthodes de Consolidation |
|------------------------------|-----------------------|--------------------------|---------------------------|
| UNIMER SA                    | 100,00%               | 100,00%                  | Société mère              |
| TOP FOOD                     | 99,98%                | 99,98%                   | IG                        |
| INVESTIPAR                   | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| VCR LOGISTICS                | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| Groupe RETAIL                | 25,31%                | 25,31%                   | MEE                       |
| ALMAR                        | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| VANELLI MAROC                | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| DÉLIMAR                      | 99,14%                | 99,14%                   | IG                        |
| BELDIVA                      | 76,00%                | 76,00%                   | IG                        |
| F PARTNERS                   | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| SMCA                         | 60,00%                | 60,00%                   | IG                        |
| UNIMER DAKHLA                | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| PELAGIC PIONNIERE            | 35,00%                | 50,00%                   | IG                        |
| SIRIUS PELAGIC               | 50,00%                | 50,00%                   | IG                        |
| OPTIFISH                     | 60,00%                | 60,00%                   | IG                        |
| SNCP                         | 73,45%                | 73,45%                   | IG                        |
| UNIMER PROTEINS              | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| UNIMER AFRICA                | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| UNIMER MAURITANIE            | 70,00%                | 70,00%                   | IG                        |
| CONSERVERIES PELAGIC DAKHLA  | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |
| F3V                          | 100,00%               | 100,00%                  | IG                        |

(\*) Les pourcentages de contrôle et d'intérêt dans F PARTNERS étaient de 70% en 2022

(\*\*) IG : Intégration globale  
MEE : Mise en équivalence

3. COMPARABILITE DES COMPTES

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Actif immobilisé

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 s'analysent comme suit :

| (en milliers de DH)                        | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|--------------------------------------------|--------------|--------------|
| Frais préliminaires                        | 8.039        | 8.068        |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | 78.706       | 74.899       |
| Brut                                       | 86.745       | 82.966       |
| Frais préliminaires                        | 4.674        | 4.702        |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | 57.328       | 52.087       |
| Amortissements                             | 62.002       | 56.789       |
| Net                                        | 24.744       | 26.178       |

b) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition aux 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 s'analysent comme suit :

| (en milliers de DH) | 31 déc. 2022 | Variations | 31 déc. 2023 |
|---------------------|--------------|------------|--------------|
| Brut                | 563.785      | -          | 563.785      |
| Amortissements      | (346.006)    | (27.240)   | (373.246)    |
| Net                 | 217.779      | (27.240)   | 190.539      |

c) Immobilisations incorporelles

Le détail des immobilisations incorporelles par nature s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                            | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 124.912      | 125.069      |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices     | 106.592      | 106.561      |
| Brut                                           | 231.503      | 231.629      |
| Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 13.052       | 13.214       |
| Fonds commercial                               | 1.084        | 1.262        |
| Amortissements                                 | 14.136       | 14.476       |
| Net                                            | 217.367      | 217.153      |

La variation des immobilisations incorporelles et en non-valeur s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)          |         |
|------------------------------|---------|
| Valeur nette au 31 déc. 2021 | 243.331 |
| Acquisitions                 | 3.653   |
| Amortissements               | (4.873) |
| Valeur nette au 31 déc. 2022 | 242.110 |

d) Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                                 | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|-----------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Terrains                                            | 79.126       | 79.173       |
| Constructions                                       | 346.008      | 333.596      |
| Installations techniques, matériel et outillage     | 709.860      | 695.461      |
| Matériel de transport                               | 14.448       | 14.597       |
| Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 38.942       | 37.552       |
| Autres immobilisations corporelles                  | 8.692        | 8.949        |
| Immobilisations corporelles en cours                | 876          | 24.034       |
| Brut                                                | 1.197.953    | 1.193.363    |
| Terrains                                            | 300          | 280          |
| Constructions                                       | 192.029      | 174.536      |
| Installations techniques, matériel et outillage     | 485.252      | 455.541      |
| Matériel de transport                               | 18.544       | 18.560       |
| Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 31.603       | 30.174       |
| Autres immobilisations corporelles                  | 7.839        | 7.769        |
| Immobilisations corporelles en cours                | -            | -            |
| Amortissements                                      | 735.567      | 686.860      |
| Net                                                 | 462.385      | 506.503      |



La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)          |  |          |
|------------------------------|--|----------|
| Valeur nette au 31 déc. 2022 |  | 506.503  |
| Acquisitions                 |  | 4.590    |
| Amortissements               |  | (48.708) |
| Valeur nette au 31 déc. 2023 |  | 462.385  |

e) Immobilisations financières

Le détail des immobilisations financières par nature s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                    | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|----------------------------------------|--------------|--------------|
| Créances financières                   | 5.634        | 4.415        |
| Titres de participation non consolidés | 7.424        | 8.690        |
| Autres titres immobilisés              | 493          | 328          |
| Immobilisations financières nettes     | 13.551       | 13.432       |

4.2 Actif circulant

a) Stocks et encours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                           | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|-----------------------------------------------|--------------|--------------|
| Marchandises                                  | 24.559       | 29.595       |
| Matières et fournitures consommables          | 215.662      | 161.910      |
| Produits en cours                             | 79.998       | 51.071       |
| Produits intermédiaires et produits résiduels | 62.657       | 144.512      |
| Produits finis                                | 58.916       | 76.040       |
| Brut                                          | 441.793      | 463.128      |
|                                               |              |              |
| Marchandises                                  | 361          | 734          |
| Matières et fournitures consommables          | 1.095        | 528          |
| Provisions                                    | 1.456        | 1.262        |
| Net                                           | 440.337      | 461.866      |

b) Créances d'exploitation

Le détail des créances d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                         | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|---------------------------------------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes | (11.777)     | 837          |
| Personnel                                   | 4.867        | 3.941        |
| Etat                                        | 206.850      | 157.329      |
| Comptes d'associés                          | (653.905)    | 16.719       |
| Autres débiteurs                            | 865.308      | 222.995      |
| Comptes de régularisation actif             | 2.052        | 5.752        |
| Brut                                        | 413.396      | 407.572      |
|                                             |              |              |
| Provisions                                  | 24.443       | 24.444       |
| Net                                         | 388.953      | 383.129      |

4.3 Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres consolidés part du groupe

| (en milliers de DH)                                             |  |           |
|-----------------------------------------------------------------|--|-----------|
| Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2021                 |  | 1.129.784 |
| Résultat 2022 en part du groupe                                 |  | 45.917    |
| Distribution de dividendes                                      |  | (228)     |
| Ecarts de conversion des filiales à l'étranger                  |  | 12.792    |
| Variation des capitaux propres des entités mises en équivalence |  | (57.831)  |
| Autres variations                                               |  | 505       |
| Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2022                 |  | 1.130.939 |
| Résultat 2023 en part du groupe                                 |  | (34.095)  |
| Distribution de dividendes                                      |  | (11.414)  |
| Ecarts de conversion des filiales à l'étranger                  |  | 2.377     |
| Variation des capitaux propres des entités mises en équivalence |  | (19.674)  |
| Autres variations                                               |  | (974)     |
| Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2023                 |  | 1.067.159 |

b) Variation des intérêts minoritaires

| (en milliers de DH)                           |  |          |
|-----------------------------------------------|--|----------|
| Capitaux propres minoritaires au 31 déc. 2021 |  | 219.461  |
| Intérêts minoritaires dans le résultat 2022   |  | 69.902   |
| Autres variations                             |  | (16.285) |
| Capitaux propres minoritaires au 31 déc. 2022 |  | 273.078  |
| Intérêts minoritaires dans le résultat 2023   |  | 48.060   |
| Distribution des dividendes aux minoritaires  |  | (34.704) |
| Capitaux propres minoritaires au 31 déc. 2023 |  | 286.434  |

4.4 Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

| (en milliers de DH)          | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|------------------------------|--------------|--------------|
| Autres dettes de financement | 286.203      | 322.796      |
| Dettes de financement        | 286.203      | 322.796      |

4.5 Provisions pour risques et charges

Le détail des provisions pour risques et charges par nature s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                       | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|
| Autres provisions pour risques et charges | -            | 356          |
| Provisions pour risques et charges        | -            | 356          |

4.6 Autres dettes d'exploitation

Le détail des autres dettes d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                       | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|-------------------------------------------|--------------|--------------|
| Clients créditeurs, avances et acomptes   | 50.606       | 25.794       |
| Personnel                                 | 7.318        | 16.959       |
| Organismes sociaux                        | 13.228       | 10.080       |
| Etat                                      | 12.360       | 17.814       |
| Comptes d'associés & autres créanciers    | 68.909       | 75.660       |
| Comptes de régularisation passif          | 7.047        | 9.405        |
| Autres provisions pour risques et charges | 7.490        | 8.011        |
| Autres dettes d'exploitation              | 166.959      | 163.723      |

4.7 Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                  | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Ventes de marchandises en l'état     | 229.089      | 311.127      |
| Ventes de biens et services produits | 1.164.661    | 1.056.824    |
| Chiffre d'affaires                   | 1.393.751    | 1.367.951    |

4.8 Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                         | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|---------------------------------------------|--------------|--------------|
| Achats revendus de marchandises             | 187.593      | 210.452      |
| Achats consommés de matières et fournitures | 601.405      | 699.487      |
| Autres charges externes                     | 152.929      | 155.106      |
| Achats et autres charges externes           | 941.928      | 1.065.045    |

4.9 Charges financières nettes

Le détail des charges financières nettes s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                          | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|----------------------------------------------|--------------|--------------|
| Gains de change                              | 6.536        | 12.403       |
| Intérêts et autres produits financiers       | 14.056       | 12.614       |
| Reprises financières ; transferts de charges | 947          | 1.092        |
| Produits financiers                          | 21.539       | 26.109       |
| Charges d'intérêts                           | 55.442       | 52.110       |
| Pertes de change                             | 13.907       | 15.749       |
| Autres charges financières                   | 6.079        | 4.996        |
| Dotations financières                        | 423          | 947          |
| Charges financières                          | 75.851       | 73.801       |
| Résultat financier                           | (54.312)     | (47.692)     |

4.10 Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                            | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Reprise subvention d'investissement            | 330          | 380          |
| Autres produits non courants                   | 1.747        | 8.422        |
| Reprises non courantes ; transferts de charges | 351          | -            |
| Produits non courants                          | 2.429        | 8.802        |
| Autres charges non courantes                   | 8.719        | 23.270       |
| Charges non courantes                          | 8.719        | 23.270       |
| Résultat non courant                           | (6.290)      | (14.468)     |

4.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

| (en milliers de DH)                    | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|----------------------------------------|--------------|--------------|
| Impôt exigible                         | 14.017       | 18.914       |
| (Charges) / produits d'impôts différés | -            | -            |
| (Charges) / produits d'impôt           | 14.017       | 18.914       |

4.12 Résultat par action

| (en milliers de DH)                   | 31 déc. 2023 | 31 déc. 2022 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Résultat net part du Groupe           | (34.095.315) | 45.916.876   |
| Nombre moyen d'actions en circulation | 11.413.880   | 11.413.880   |
| Résultat par action                   | (3)          | 4            |

Le résultat par action de chaque exercice est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

4.13 Evénements post clôture

Néant





# Rapport des commissaires aux comptes

## 07.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ETAT DES HONORAIRES VERSÉS



UNIMER S.A.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023



Aux Actionnaires de la Société  
**UNIMER S.A.**  
Km 11, Rue L. Route de Zenata,  
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252 – Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

*Opinion*

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société UNIMER S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.566.971.375,83 dont un bénéfice net de MAD 14.123.431,94.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société UNIMER S.A. au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Questions clés de l'audit*

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



## **Dépréciation des titres de participation et des créances rattachées**

### **1. Risque identifié**

Les titres de participation et les créances rattachées enregistrent au bilan au 31 décembre 2023 des montants nets respectifs de KMAD 700.257 et KMAD 811.774. Ils représentent, ainsi, les postes les plus significatifs de l'actif de la société.

A la date d'entrée, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées aux participations sont, pour leur part, comptabilisées à leur valeur nominale.

Lors de chaque clôture, la société procède à l'évaluation de la valeur actuelle de ces titres tenant compte de la situation financière des participations, de leurs rentabilités à la clôture, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation et de leurs perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et ces créances sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, des perspectives de leurs évolutions ou de leurs valeurs probables de cession. L'estimation de l'utilité des participations requiert, ainsi, une appréciation plus ou moins subjective du management dans son choix des critères à considérer selon la nature de l'activité et le contexte de chaque participation.

Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clés d'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction à cet égard.

### **2. Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que les valeurs déterminées par la direction sont fondées sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nos travaux ont consisté à :

- Vérifier que les quotes-parts des capitaux propres retenus concordent avec les comptes arrêtés des filiales ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos diligences ont consisté à :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des filiales concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique au moment de l'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier le caractère raisonnable des prévisions antérieurement fixées.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

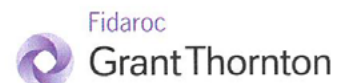
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations





90, Avenue Mehdi Ben Barka,  
Hay Riad, Rabat  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca, 20160  
Maroc

susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat et Casablanca, le 28 mars 2024

#### Les Commissaires aux Comptes

##### HORWATH MAROC AUDIT

Adib BENBRAHIM

**HORWATH MAROC AUDIT**  
90, Avenue Mehdi Ben Barka  
Hay Riad, Rabat  
Tél : 05 37 77 46 76  
Fax : 05 37 77 46 76

##### FIDAROC GRANT THORNTON

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
Membre Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR







GROUPE UNIMER

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS  
DE SYNTHESE CONSOLIDES

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023



Aux Actionnaires de la Société  
**UNIMER S.A.**  
Km 11, Rue L. Route de Zenata,  
Sidi Bernoussi Q.1 - 20 252  
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

*Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société UNIMER S.A. et de ses filiales (Groupe Unimer), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidés, l'état des soldes de gestion et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.352.047 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 13.964.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

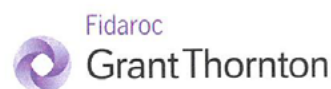
Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne



90, Avenue Mehdi Ben Barka,  
Hay Riad, Rabat  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca, 20160  
Maroc

qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

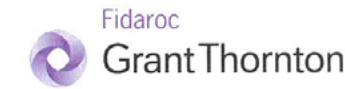
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date



90, Avenue Mehdi Ben Barka,  
Hay Riad, Rabat  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca, 20160  
Maroc

de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat et Casablanca, le 28 mars 2024

#### Les Commissaires aux Comptes

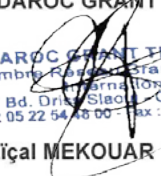
HORWATH MAROC AUDIT

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 88 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Adib BENBRAHIM

Faïçal MEKOUAR







## UNIMER S.A

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023



Aux Actionnaires de la Société

#### UNIMER S.A

Km 11, Rue L. Route des Zenatas,  
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252  
Casablanca

#### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée et ses décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

#### I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

##### 1.1 - Conventions préalablement autorisées par le conseil d'administration

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2023.

##### 1.2- Conventions non préalablement autorisées par le conseil d'administration

Le Président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2023.

## II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

### 2.1 Convention facturation de loyers par la société MIMIMED :

La société UNIMER S.A a conclu au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2013, un contrat de bail avec la société MIMIMED pour la location de bureaux pour un montant mensuel de 250 000,00 MAD hors taxes.

Administrateur concerné : M. Said ALJ

### 2.2 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société SANAM AGRO (écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société Sanam Agro présente au 31 décembre 2023 un solde de 112.337.437,55 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 2.286.067,72 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

### 2.3 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société SANAM HOLDING :

Les avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société Sanam Holding présentent au 31 décembre 2023 un solde de 23.668.255,22 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 700.437,22 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Said ALJ

### 2.4 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER S.A Dakhla (non écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société UNIMER S.A Dakhla présente au 31 décembre 2023 un solde de 263.381.862,77 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 9.942.409,52 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

### 2.5 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société VCR Logistics (non écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société VCR Logistics présente au 31 décembre 2023 un solde de 120.966.049,17 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 2.585.371,09 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

### 2.6 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société Top Food Morocco (non écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société TOP Food Morocco présente au 31 décembre 2023 un solde de 79.916.954,03 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 2.869.378,27 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Abdelkader ALJ

### 2.7 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société Investipar (non écrite)

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société Investipar présente au 31 décembre 2023 un solde de 144.605.968,00 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 5.282.013,34 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

### 2.8 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER S.A PROTEINS :

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société UNIMER S.A PROTEINS présente au 31 décembre 2023 un solde de 9.078.175,08 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 290.008,91 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

### 2.9 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER S.A AFRICA :

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société UNIMER S.A AFRICA (société mère de la société UNIMER S.A MAURITANIA) présente au 31 décembre 2023 un solde de 22.099.798,88 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 799.335,52 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

### 2.10 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES :

Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES présente au 31 décembre 2023 un solde de 50.796.354,18 MAD. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à 2.434.777,37 MAD non encore encaissés au 31 décembre 2023.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ





90, Avenue Mehdi Ben Barka,  
Hay Riad, Rabat  
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui, Casablanca, 20160  
Maroc

## 2.11 Convention de location de terrain faites à la société UNIMER S.A PROTEINS :

UNIMER S.A, qui détient 100 % du capital de la société UNIMER S.A PROTEINS, a mis à la disposition de cette dernière un terrain à usage industriel.

Cette location est consentie moyennant un loyer annuel de 1 000 000,00 MAD.

Administrateur concerné : M. Mehdi ALJ

Rabat et Casablanca, le 28 mars 2024

### Les Commissaires aux Comptes

HORWATH MAROC AUDIT

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca  
Tél : 05 22 54 76 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Adib BENBRAHIM

Faïçal MEKOUAR

HORWATH MAROC AUDIT  
90, Avenue Mehdi Ben Barka  
Hay Riad, Rabat  
Tél : 05 37 77 46 71  
Fax : 05 37 77 46 76

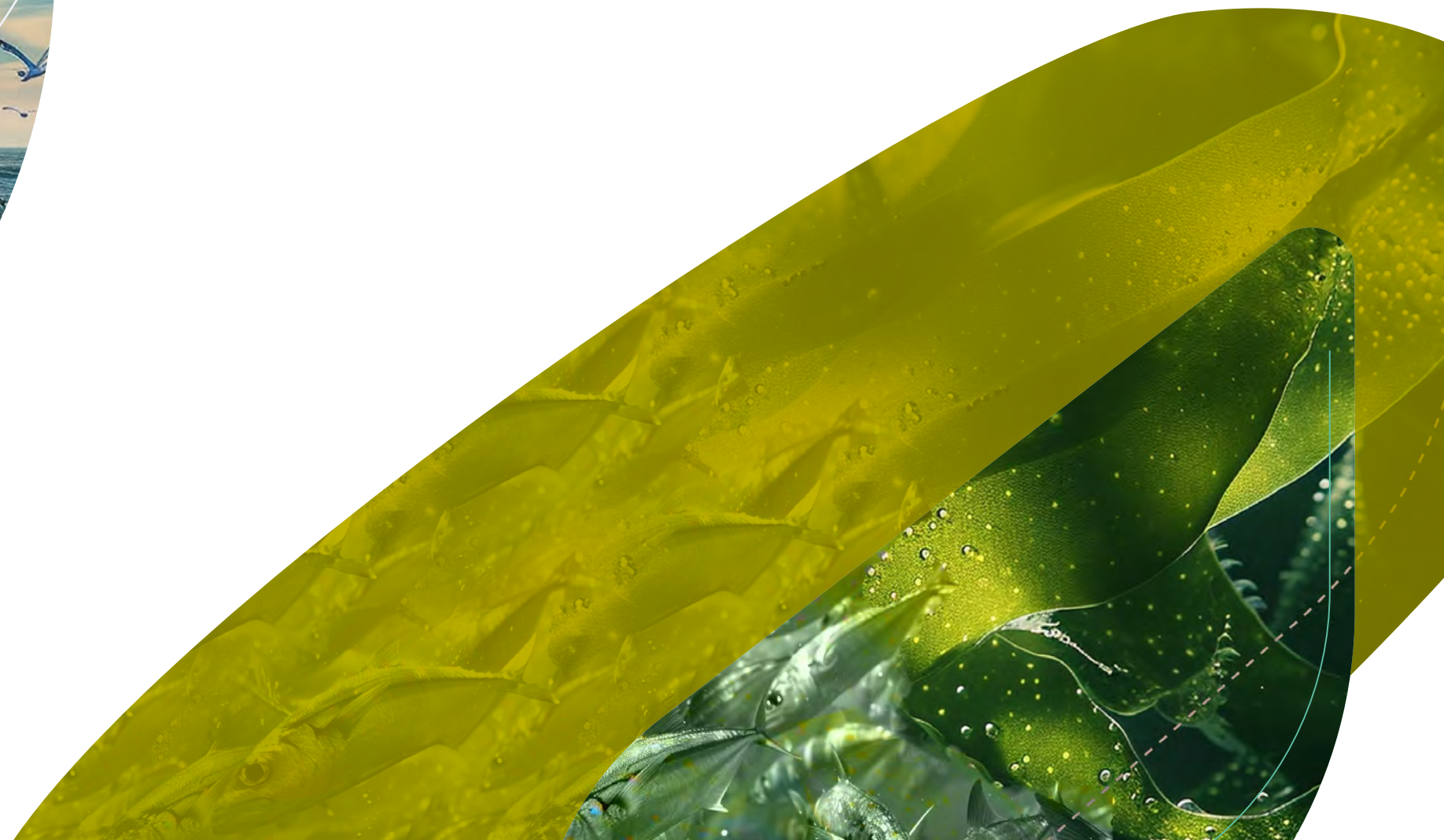
# ETAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

|                                                                                            | CABINET HORWATH MAROC AUDIT |            |            |                     |      |      | CABINET SEBTI   |            |            |                      |      |      | Total |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------|------------|---------------------|------|------|-----------------|------------|------------|----------------------|------|------|-------|------------|
|                                                                                            | Montant / Année             |            |            | Pourcentage / Année |      |      | Montant / Année |            |            | Pourcentage / Année* |      |      |       |            |
|                                                                                            | N                           | N-1        | N-2        | N                   | N-1  | N-2  | N               | N-1        | N-2        | N                    | N-1  | N-2  |       |            |
| Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés      | 522.000,00                  | 462.000,00 | 512.000,00 | 100%                | 100% | 100% | 250.000,00      |            |            |                      | 100% |      |       | 772.000,00 |
| Emetteur                                                                                   | 250.000,00                  | 250.000,00 | 300.000,00 | 48%                 | 54%  | 59%  |                 |            |            |                      |      |      |       |            |
| Filiales                                                                                   | 272.000,00                  | 212.000,00 | 212.000,00 | 52%                 | 46%  | 41%  |                 |            |            |                      |      |      |       |            |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | 0                           | 0          | 0          |                     |      |      | 0               | 0          | 0          |                      |      |      |       |            |
| Emetteur                                                                                   |                             |            |            |                     |      |      |                 |            |            |                      |      |      |       |            |
| Filiales                                                                                   |                             |            |            |                     |      |      |                 |            |            |                      |      |      |       |            |
| Sous total                                                                                 |                             |            |            |                     |      |      |                 |            |            |                      |      |      |       |            |
| Autres prestations rendus                                                                  | 0                           | 0          | 0          |                     |      |      | 0               | 0          | 0          |                      |      |      |       |            |
| Autres                                                                                     |                             |            |            |                     |      |      |                 |            |            |                      |      |      |       |            |
| Sous total                                                                                 |                             |            |            |                     |      |      |                 |            |            |                      |      |      |       |            |
| Total général                                                                              | 522.000,00                  | 462.000,00 | 512.000,00 | 100%                | 100% | 100% | 522.000,00      | 250.000,00 | 250.000,00 |                      | 100% | 100% | 100%  |            |

# Rapport ESG

# 08.

RAPPORT  
ESG





# Sommaire

## PRÉAMBULE

Mot du Président

Présentation d'Unimer Group

Le dialogue avec les parties prenantes

L'étude de matérialité et les engagements stratégiques

La contribution d'Unimer Group aux ODD

Raison d'être des marques



## 01

### OEUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Aller plus loin dans nos structures de gouvernance

Consolider nos principes éthiques et déontologiques

Favoriser des pratiques d'achats durables



## 02

### CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

Le capital Humain : principale richesse du Groupe Unimer

Développer l'employabilité et les compétences

Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail

Offrir un environnement de travail motivant

Soutenir les communautés locales



## 03

### RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Faire progresser les pratiques de pêche

Stimuler l'innovation des produits et procédés

Optimiser les consommations énergétiques



## 04

### ANNEXES

Tables d'indicateurs sociaux

Tables d'indicateurs environnementaux

Contribution aux ODD et cibles

Méthodologie de reporting et contacts

Index AMMC



# Présentation du groupe



## PRÉAMBULE

Mot du Président

Présentation d'Unimer Group

Le dialogue avec les parties prenantes

L'étude de matérialité et les engagements stratégiques

La contribution d'Unimer Group aux ODD

Raison d'être des marques





# MOT DU PRESIDENT



Mehdi Alj  
Président Directeur  
Général

“ Chez Unimer, nous croyons fermement que la durabilité n'est pas seulement un objectif à atteindre, mais un chemin à suivre au quotidien, dans chacune de nos décisions et actions. ”

Dans un monde où les défis environnementaux, sociaux et économiques continuent de se multiplier, notre engagement envers la durabilité est solidement ancré depuis longtemps comme un impératif essentiel pour notre groupe. Guidés par cette volonté, nous vous présentons les avancées, les défis et les opportunités que nous avons rencontrés en 2023 en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Ce rapport reflète notre engagement à placer la durabilité au cœur de nos activités, de notre culture d'entreprise et de nos relations avec nos parties prenantes. Ainsi, au fil des pages, vous découvrirez nos efforts pour minimiser notre impact environnemental, renforcer des pratiques de gouvernance éthique et transparente, promouvoir le bien-être de nos collaborateurs, et étendre notre rayonnement en faveur des communautés locales.

Dans un contexte où la préservation des ressources halieutiques demeure un défi majeur pour notre secteur, comme en témoignent les difficultés rencontrées en 2023 avec une disponibilité limitée de la sardine, notre engagement en faveur de la protection des océans et de leur équilibre

écologique reste une priorité absolue. Conscients de notre responsabilité envers l'environnement, nous nous efforçons activement de mener des actions proactives pour assurer la pérennité de nos activités.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par un engagement continu envers nos valeurs fondamentales et notre mission en tant qu'entreprise citoyenne. En parcourant ce rapport, vous découvrirez nos résultats, nos initiatives, les défis auxquels nous sommes confrontés, ainsi que les domaines où des améliorations sont nécessaires. Chez Unimer, nous croyons fermement que la durabilité n'est pas seulement un objectif à atteindre, mais un chemin à suivre au quotidien, dans chacune de nos décisions et actions.

Enfin, nous exprimons notre gratitude envers tous ceux qui ont permis de relever les défis de 2023 : nos collaborateurs dévoués, nos partenaires stratégiques ainsi que nos actionnaires engagés. C'est grâce à leur persévérance et à leurs engagements que nous continuons à progresser vers notre objectif commun de durabilité et de réussite à long terme.

NOS  
RESSOURCES



HUMAINES

5757 collaborateurs dont 99% sur sites industriels



NATURELLES

35 000 tonnes de petits pélagiques traités



INDUSTRIELLES

20 sites de production dont 2 à l'étranger  
24 MMAD de dépenses d'investissement



INTELLECTUELLES

8 marques réputées  
Procédés modernes et savoir-faire historique

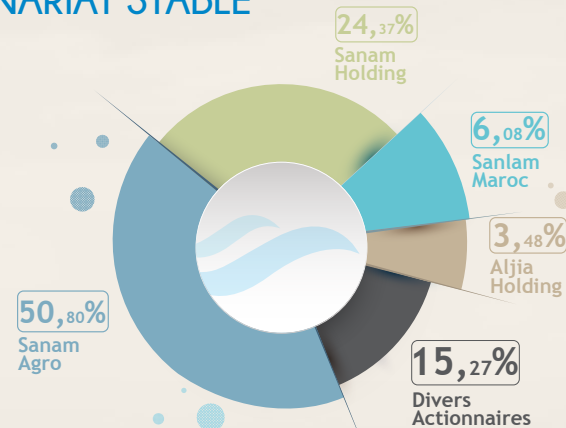


FINANCIÈRES

1,352 Mds de MAD de capitalisation totale  
dont 21 % en dettes de financement



UN ACTIONNARIAT STABLE



6 ACTIVITÉS GÉNÉRANT  
1,394 MDS DE MAD  
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

|                            |                                         |                                                           |                                                    |                                 |                                        |
|----------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------|
| PÊCHE<br>HAUTURIÈRE        | CONSERVE<br>SARDINES                    | SEMI-<br>CONSERVE<br>ANCHOIS                              | LÉGUMES<br>MARINÉS<br>ET FRUITS<br>SURGELÉS        | FARINE<br>& HUILE DE<br>POISSON | AQUACULTURE                            |
| 2<br>bateaux<br>chalutiers | 6<br>sites de<br>production             | 3<br>sites de<br>production<br>(Maroc)                    | 1<br>site de<br>production<br>(Légumes<br>marinés) | 2<br>sites de<br>production     | 1<br>parc<br>dans la Baie<br>de Dakhla |
| 1<br>unité<br>de triage    |                                         | 1<br>site<br>salaison<br>(Maroc)                          | 1<br>site de<br>production<br>(fruits surgelés)    |                                 |                                        |
|                            | 1<br>site de congélation<br>et stockage |                                                           |                                                    |                                 |                                        |
|                            | 1<br>plateforme<br>logistique           | 2<br>sites<br>à l'étranger<br>(France et Pérou)           | 1<br>ferme<br>agricole                             |                                 |                                        |
|                            |                                         | 6<br>sociétés commerciales à l'étranger : (Europe et USA) |                                                    |                                 |                                        |
|                            |                                         | 1<br>plateforme logistique (France)                       |                                                    |                                 |                                        |

1 SIÈCLE D'HISTOIRE

Cf. historique pages 14-15

25 FILIALES ET BUREAUX  
DE REPRÉSENTATION  
DONT 6 À L'ÉTRANGER

Cf. pages 12 - 13

NOTRE  
CRÉATION  
DE VALEUR



COLLABORATEURS

89% de femmes  
260,84 MMAD de masse salariale  
1629 recrutements  
Près du quart ayant une ancienneté > 20 ans



CLIENTS

523 produits vendus à 111 clients dans 54 pays  
+90 % de taux de satisfaction  
+95 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export



FOURNISSEURS

84% d'achats locaux  
≈ 703 MMAD d'achats de matières premières, équipements et services



ACTIONNAIRES

11,4 MMAD de dividendes seront versés au titre de l'exercice 2023



AUTORITÉS PUBLIQUES

≈ 45 MMAD de charges sociales et fiscales



## Conserves de sardines et maquereaux

Il s'agit de la filière de production de conserves de sardines et de maquereaux. Dotée de six unités de production implantées au Maroc, cette activité propose une large gamme de produits commercialisés sous différentes marques (« Titus », « Princesse », « Madrigal », « Leroy ») dédiés à l'exportation (Afrique, Europe, Amérique centrale, Amérique du nord, et Moyen Orient). La qualité de ces produits est mise en avant par l'obtention de plusieurs certifications : IFS, BRC, EFSIS, Friend of the Sea, OU Kosher, Union, MSC et Halal).

## Pêche hauturière

L'activité de pêche hauturière se situe au sud du Maroc et se compose de deux chalutiers RSW (Refrigerated Sea Water) ainsi que d'une unité de triage au sol permettant de couvrir en partie nos besoins d'approvisionnement en ressources (sardines et maquereaux). À travers cette filière, le Groupe a établi quatre filiales à Dakhla : « Unimer Dakhla », « Optifish Dakhla », « Sirius Pelagic » et « Pelagic Pionnière ».

## Semi-conserves d'anchois

La filière des semi-conserves est en charge de la production d'anchois qui propose une large gamme de produits et des déclinaisons variées. Les produits sont commercialisés sous les marques propres du Groupe et sous celles des partenaires distributeurs : « La Monégasque », « Vanelli », « Belmonte », « Conserveries provençales », et « Famosa ». Le réseau de distribution est fortement présent à l'international. Plusieurs certifications ont été décernées à cette filière selon les produits, clients et marchés : IFS, BRC, EFSIS, FDA, MSC, Friend of the Sea, OU Kosher et Halal.

## Farine et huile de poisson

Issues de poissons frais pressés, séchés et moulus, la farine et l'huile de poisson constituent à l'origine un moyen de tirer profit des surplus de la pêche pour la consommation humaine. Cette filière est portée par « Unimer Group Proteine », chargée de collecter les déchets de poissons non usinables et les revaloriser grâce à un traitement efficace. Ce recyclage permet, à la fois, d'optimiser les synergies intra-groupe et de minimiser les déchets. Cette production est destinée au marché local et international.

## Légumes marinés et fruits surgelés

L'activité fruits et légumes participe à la stratégie de diversification d'Unimer Group dans les métiers de valorisation des produits de la mer. Il s'agit d'un complément de gamme dédié aux marchés à l'export. L'activité légumes marinés est portée par l'usine située à Agadir « Delimar2 » et l'activité fruits, légumes surgelés est portée par l'unité de production située à Azzemour « F3&V ». Les certifications de cette filière sont les suivantes: IFS, BRC, Bio, OU Khosher et Halal.

## Aquaculture

La filière de l'aquaculture a intégré le périmètre d'activité d'Unimer Group en 2020. Ce nouveau métier est développé par la Société Maroc Catalane d'Aquaculture (SMCA), qui est une joint-venture montée avec un partenaire technique catalan. L'unité de production se trouve dans une concession de 40 hectares située dans la Baie de Dakhla, où sont cultivées des huitres.





# PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

25 FILIALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION DONT 6 À L'ÉTRANGER

Présence groupe



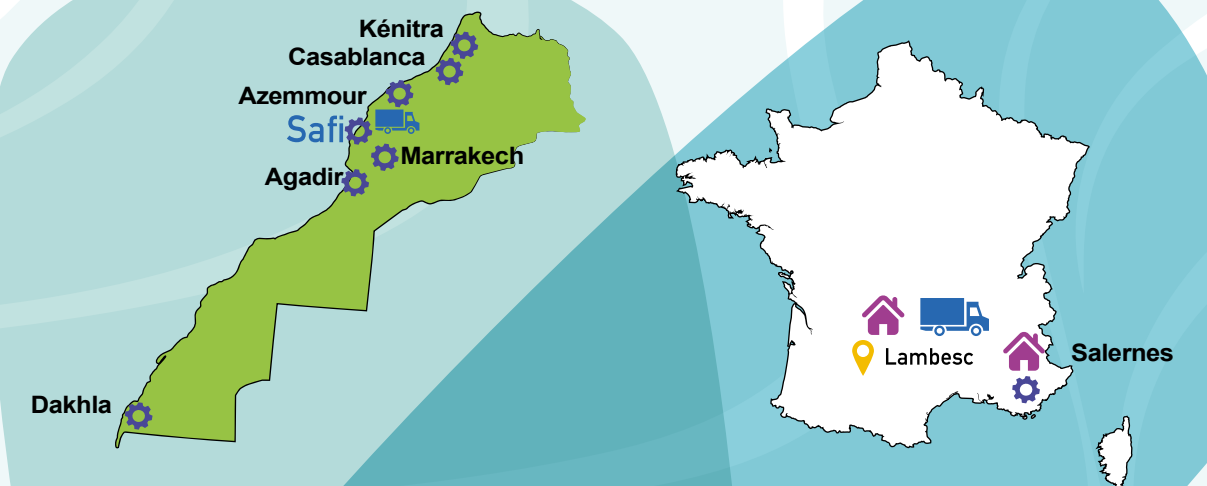
Siège social  
d'Unimer Group

54 Pays  
Clients

20 sites  
de production

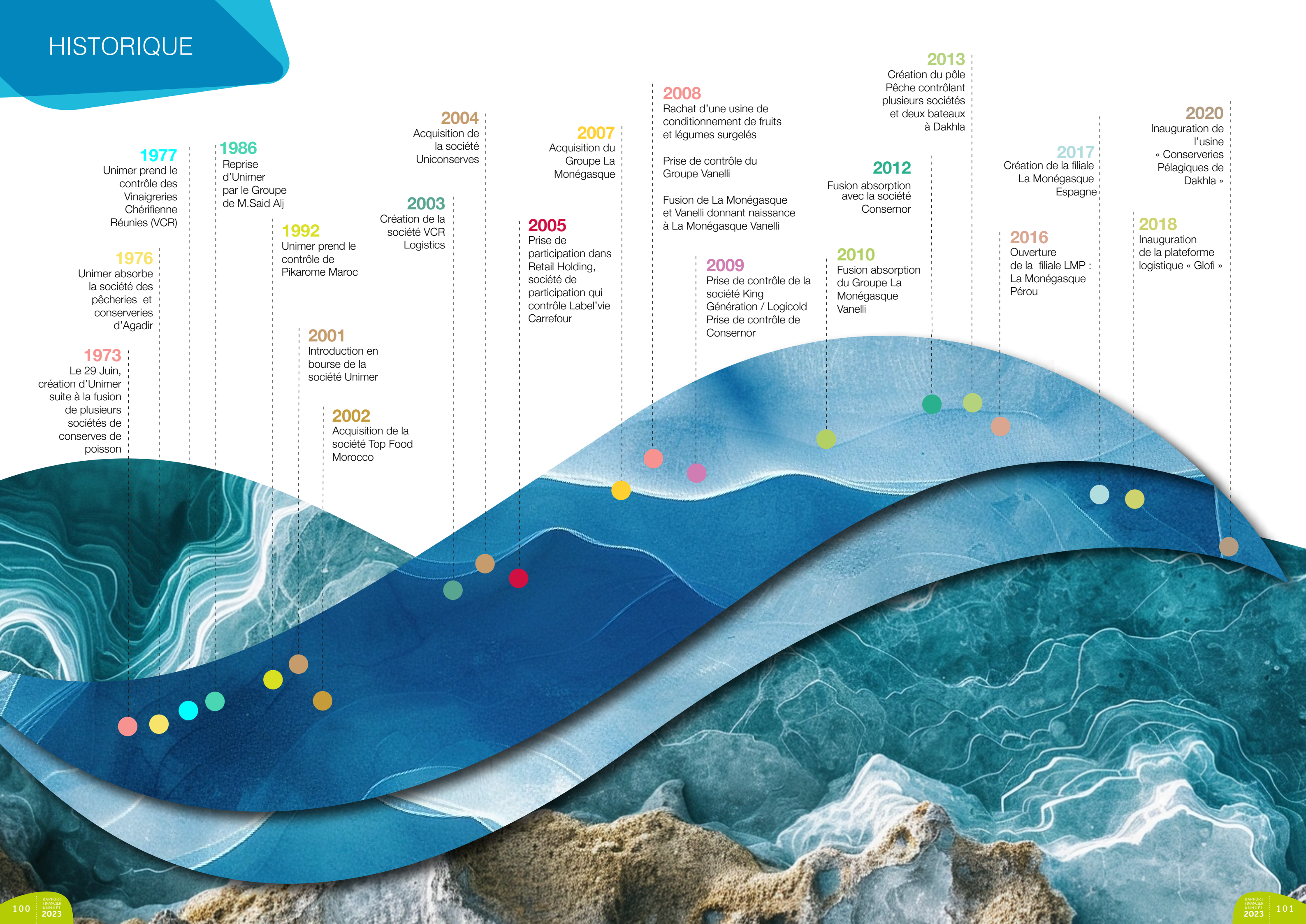
2 plateformes  
logistiques

6 sociétés  
commerciales  
à l'étranger





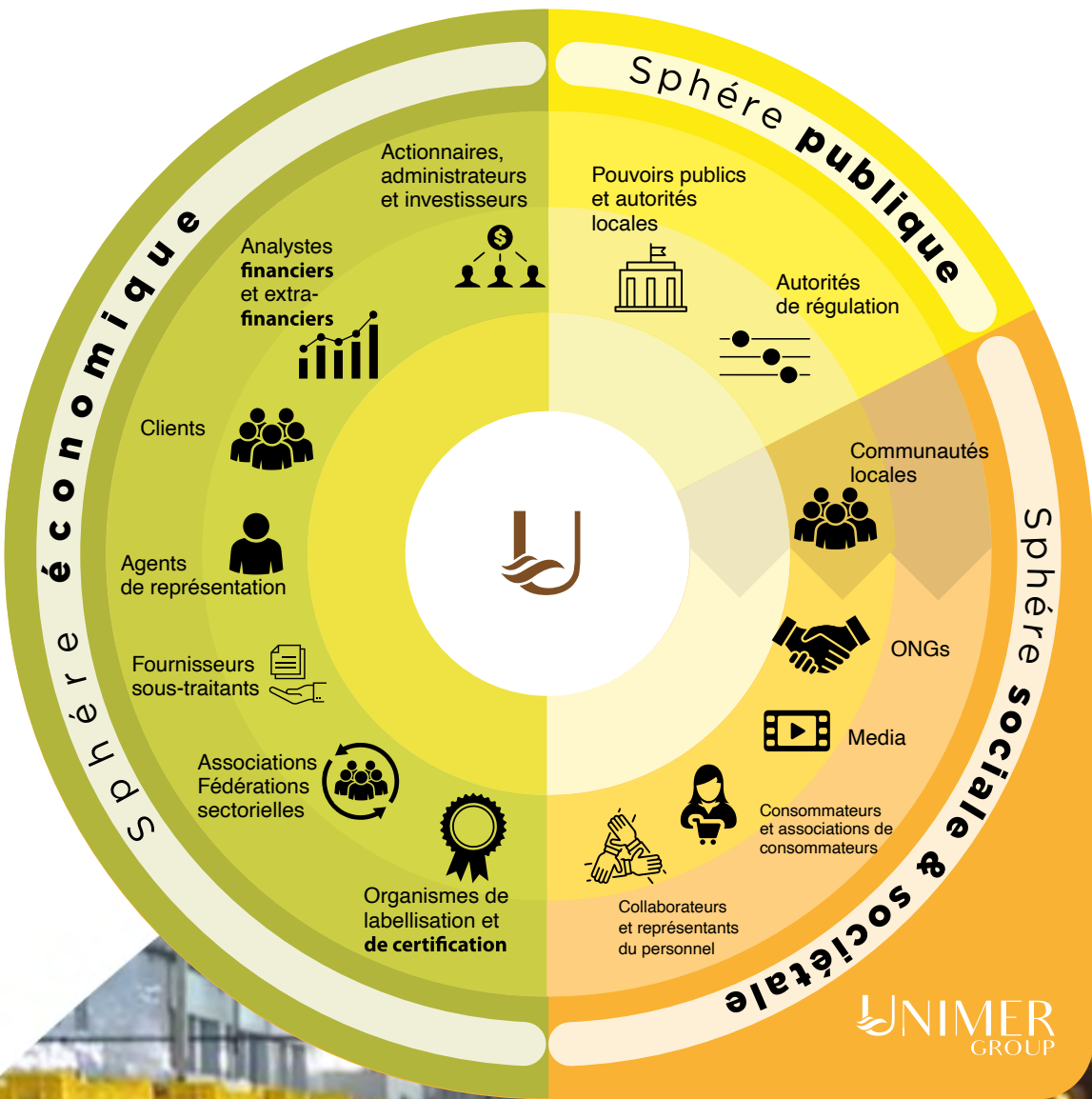
# HISTORIQUE

- 
- 1973**  
Le 29 Juin, création d'Unimer suite à la fusion de plusieurs sociétés de conserves de poisson
- 1976**  
Unimer absorbe la société des pêcheries et conserveries d'Agadir
- 1977**  
Unimer prend le contrôle des Vinaigreries Chérifiennes Réunies (VCR)
- 1986**  
Reprise d'Unimer par le Groupe de M.Said Alj
- 1992**  
Unimer prend le contrôle de Pikarome Maroc
- 2001**  
Introduction en bourse de la société Unimer
- 2002**  
Acquisition de la société Top Food Morocco
- 2003**  
Création de la société VCR Logistics
- 2004**  
Acquisition de la société Uniconserves
- 2005**  
Prise de participation dans Retail Holding, société de participation qui contrôle Label'vie Carrefour
- 2007**  
Acquisition du Groupe La Monégasque
- 2008**  
Rachat d'une usine de conditionnement de fruits et légumes surgelés
- Prise de contrôle du Groupe Vanelli
- Fusion de La Monégasque et Vanelli donnant naissance à La Monégasque Vanelli
- 2009**  
Prise de contrôle de la société King Génération / Logicold  
Prise de contrôle de Consenor
- 2010**  
Fusion absorption du Groupe La Monégasque Vanelli
- 2012**  
Fusion absorption avec la société Consenor
- 2013**  
Création du pôle Pêche contrôlant plusieurs sociétés et deux bateaux à Dakhla
- 2016**  
Ouverture de la filiale LMP : La Monégasque Pérou
- 2017**  
Création de la filiale La Monégasque Espagne
- 2018**  
Inauguration de la plateforme logistique « Glofi »
- 2020**  
Inauguration de l'usine « Conserveries Pélagiques de Dakhla »



# UN DIALOGUE CONTINU AVEC LES PARTIES PRENANTES

Dans notre démarche d'étude de matérialité, nous avons rigoureusement identifié les différentes catégories de parties prenantes qui interagissent avec notre Groupe, les regroupant en trois sphères distinctes : la sphère économique, la sphère publique et la sphère sociale et sociétale. Cette classification offre une vue d'ensemble cruciale de notre écosystème de parties prenantes, ce qui nous permet de mieux appréhender leur diversité et leur impact sur nos activités. En reconnaissant l'importance de chaque sphère, nous adaptons nos stratégies de dialogue et de consultation pour répondre de manière proactive à leurs attentes et préoccupations spécifiques.



Afin de garantir et d'améliorer notre dialogue continu avec nos parties prenantes, nous avons mis en place une approche dynamique et diversifiée, ajustée à leurs besoins et préférences. Fondée sur des échanges réguliers et constructifs, notre engagement en faveur d'une communication ouverte et transparente repose sur une variété de canaux, incluant les rapports périodiques, les newsletters, les présentations lors d'événements, les réunions régulières, les groupes de discussion, et les enquêtes, entre autres.

Nous sommes également attentifs à adapter la fréquence et le format du dialogue en fonction des besoins spécifiques de chaque partie prenante, reconnaissant que leurs attentes et préférences peuvent différer. Ainsi, nous nous efforçons de comprendre et de prendre en compte leurs besoins dans nos interactions, tout en répondant aux impératifs réglementaires de la conduite courante des affaires.

|                                                  | Collaborateurs et représentants du personnel | Actionnaires, administrateurs et investisseurs | Analystes financiers & extra-financiers Media | Clients et consommateurs | Agents de représentation | Fournisseurs / organismes de certification | Associations / fédérations sectorielles | Pouvoirs publics et régulateurs | ONGs et communautés |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------|---------------------------------|---------------------|
| Réunions                                         | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Communiqués de presse                            | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Conférences de Presse                            |                                              | —                                              | —                                             |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Campagnes de sensibilisation                     | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Demandes d'informations                          | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Salons / Foires                                  | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Campagnes publicitaires                          | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Partenariats                                     |                                              |                                                |                                               | —                        | —                        |                                            |                                         |                                 | —                   |
| Visites des sites industriels                    |                                              |                                                |                                               | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               |                     |
| Communication interne                            | —                                            |                                                |                                               |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Site internet / Plaquettes                       | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Gestion des réclamations                         | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Service Client                                   |                                              |                                                |                                               | —                        |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Animations Réseaux sociaux                       |                                              |                                                |                                               | —                        | —                        | —                                          | —                                       |                                 |                     |
| Affiches et procédures                           |                                              |                                                |                                               |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Rapport financier annuel                         | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Rapport ESG                                      | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Assemblées générales                             |                                              | —                                              | —                                             |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Enquêtes de satisfaction                         |                                              |                                                |                                               | —                        |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Rapport financier semestriel                     | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Rapport déontologique                            | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Conseil d'Administration                         |                                              | —                                              | —                                             |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Indicateurs trimestriels                         | —                                            | —                                              | —                                             | —                        | —                        | —                                          | —                                       | —                               | —                   |
| Événements internes                              | —                                            |                                                |                                               |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Comités spécialisés                              |                                              | —                                              | —                                             |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Comité d'hygiène et sécurité comité d'entreprise | —                                            |                                                |                                               |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |
| Dialogue social                                  | —                                            |                                                |                                               |                          |                          |                                            |                                         |                                 |                     |

— Mensuelle — Au besoin — Permanente — Trimestrielle — Annuelle — Variable — Semestrielle



# L'ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ

Dans le cadre de notre engagement envers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nous avons mené une étude de matérialité visant à identifier et à hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour Unimer Group.

Cette étude, menée en collaboration avec un tiers expert, a débuté par une analyse des pratiques sectorielles des principaux acteurs de la conserve et semi-conserve de poisson à l'échelle internationale. Simultanément, des entretiens internes avec la direction, dont le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué et trois autres directeurs ont permis de mettre en lumière les enjeux spécifiques à Unimer Group.

Cette phase préliminaire a été complétée par une consultation approfondie de nos parties prenantes, afin de mieux comprendre leurs attentes à notre égard ainsi que les impacts environnementaux et sociaux de nos activités. En outre, une analyse croisée avec la norme ISO 26000 est venue enrichir notre réflexion, conduisant à l'identification d'une liste finale de 24

enjeux potentiels, regroupés en cinq thématiques principales.

Ces enjeux ont ensuite été évalués quantitativement et qualitativement par nos administrateurs, membres de la Task Force RSE, directeurs, collaborateurs et parties prenantes externes. Cette approche nous a permis de quantifier l'importance business de chaque enjeu. Parallèlement, les collaborateurs et parties prenantes externes ont été sollicités également pour noter le niveau de performance perçue des enjeux, tout en exprimant leurs attentes prioritaires. En complément, une série d'entretiens avec des parties prenantes externes, des experts et des délégués du personnel a fourni un éclairage qualitatif, venant renforcer les résultats quantitatifs. Le traitement des données recueillies à travers cette consultation a suivi les étapes suivantes :

## LE TRAITEMENT DES DONNÉES

01

### Vérification de la qualité des données et contrôles de cohérence

- Analyse du profil des répondants
- Vérification de la cohérence des réponses et du nombre d'enjeux sélectionnés
- Entretiens avec des parties prenantes spécifiques pour cerner l'importance de certains enjeux

02

### Consolidation des données

- Organisation des données par catégorie de parties prenantes
- Consolidation des données des Dirigeants et Administrateurs
- Analyse spécifique de chaque groupe de parties prenantes

03

### Calculs et pondération

- Calcul de l'importance business des enjeux
- Agrégation des résultats avec pondération homogène en 4 catégories de parties prenantes

04

### Analyse et hiérarchisation

- Identification des enjeux matériels prioritaires : très importants pour le business et les parties prenantes
- Identification des enjeux secondaires : importance moyenne et performance basse

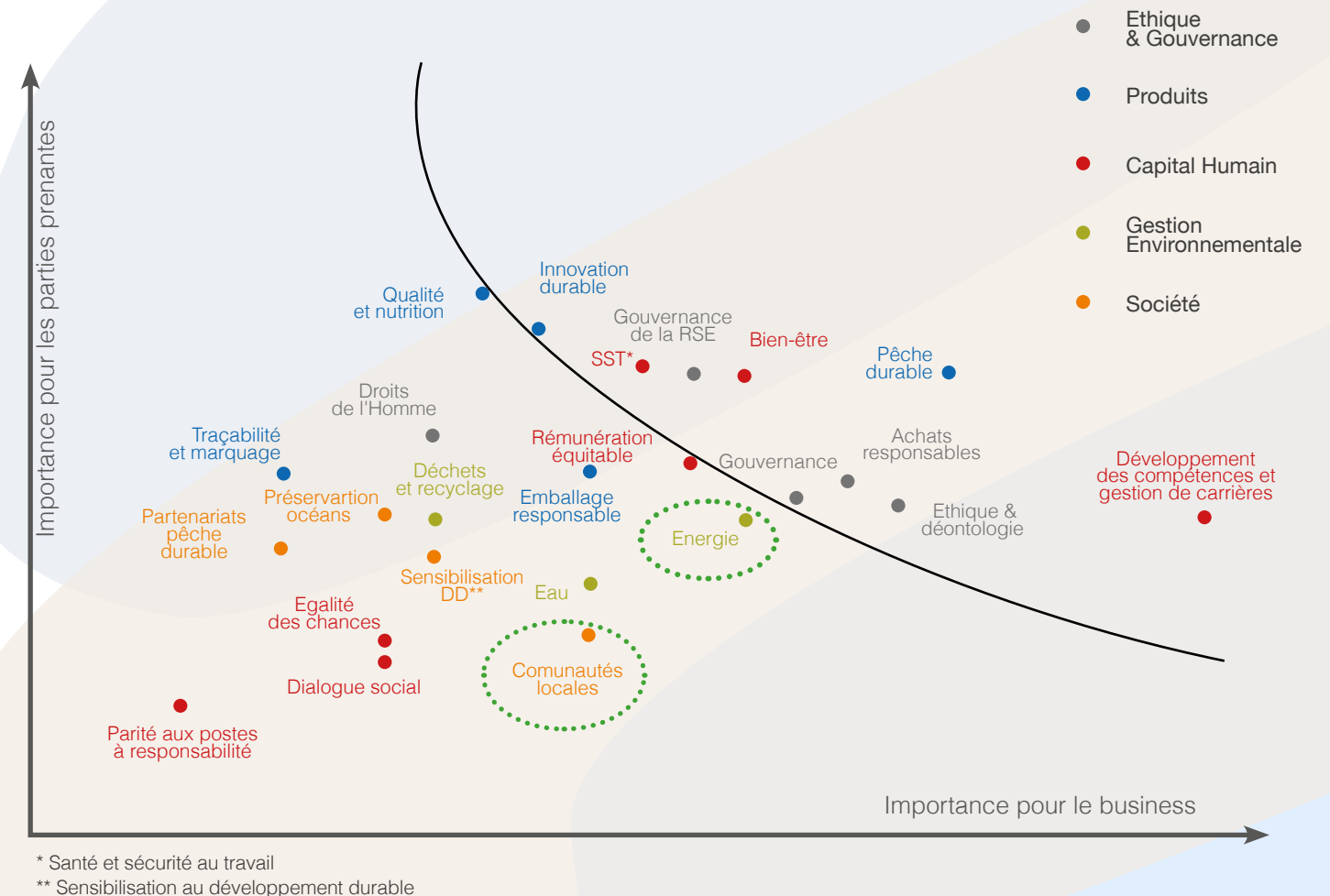
05

### Validation

- Etude et pré-validation par les membres de la Task Force des résultats
- Présentations des résultats aux Administrateurs

## LA MATRICE DE MATÉRIALITÉ

La dernière étape a donné lieu à une matrice de matérialité se présentant comme suit :



Cette matrice a identifié les enjeux les plus critiques pour notre Groupe et nos parties prenantes. Suite à une réunion dédiée aux résultats de l'étude de matérialité, la Task Force RSE a sélectionné dix enjeux matériels, dont huit ont été considérés comme prioritaires en raison de leur impact significatif sur notre activité et nos parties prenantes. Les deux enjeux jugés d'importance moyenne, la gestion de l'énergie et le soutien aux

communautés, ont également été inclus, reconnaissant leur contribution à notre succès à long terme, notamment en lien avec l'évolution réglementaire en faveur de la décarbonation et notre rayonnement dans les territoires d'implantation. De plus, il a été convenu de regrouper les enjeux de Gouvernance et de Gouvernance de la RSE en raison des synergies existantes entre eux.

## LES 10 ENJEUX PRIORITAIRES RETENUS

Cette matrice a mis en avant 10 enjeux prioritaires pour le groupe, révélant leur importance stratégique pour notre activité et leur pertinence cruciale pour nos parties prenantes.

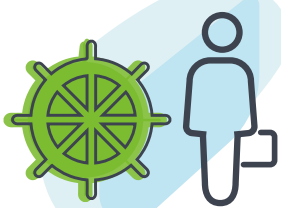
Ces enjeux ont servi de socle à notre plan d'action RSE et ont dessiné les contours de notre politique globale en matière de responsabilité sociétale d'entreprise.

## NOTRE DEMARCHE RSE

À l'issue de notre étude de matérialité, nous avons défini trois piliers articulés autour de dix engagements stratégiques. Ces piliers représentent les fondations de notre démarche RSE et tracent notre trajectoire en définissant nos orientations pour les années à venir. Cette étude a été fondamentale pour poser les premiers jalons de notre démarche, en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques au cœur de nos activités. Notre démarche RSE s'inscrit ainsi pleinement dans

notre vision de consolider notre position de leader mondial des produits de la mer, en proposant des produits de qualité répondant aux exigences de nos clients tout en respectant l'environnement. Chez Unimer Group, nous sommes convaincus que notre responsabilité envers la santé de nos consommateurs passe d'abord par celle de nos océans et de tous ceux qui en dépendent. Cette conviction est au cœur de notre politique RSE, se concrétisant à travers les trois piliers suivants :

### LES TROIS PILIERS DE NOTRE STRATÉGIE



01

#### ŒUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Unimer Group s'engage à renforcer sa gouvernance pour assurer une gestion transparente et responsable et garantir ainsi la confiance de ses parties prenantes.

Ce pilier promeut des pratiques éthiques et responsables, respectant les lois et préservant les intérêts des parties prenantes impliquées. En interne, il encourage une culture d'intégrité, de transparence et de responsabilité, impliquant activement tous les collaborateurs pour honorer les engagements envers les parties prenantes.



02

#### CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

Unimer Group aspire à consolider sa réputation en tant qu'employeur de choix en renforçant la confiance, la satisfaction et l'engagement de ses collaborateurs envers le Groupe.

Cela se traduit par la création d'un environnement de travail attractif, axé sur le bien-être et l'épanouissement des employés actuels et futurs. De plus, Unimer Group s'engage à promouvoir une culture d'inclusion, de diversité et d'équité, tout en favorisant le développement des compétences et des talents de ses collaborateurs.



03

#### RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE

Unimer Group s'engage fermement à minimiser les impacts négatifs de ses produits et de ses processus de production sur l'environnement, préservant ainsi les ressources naturelles.

Ce pilier RSE vise à mettre en place des stratégies et des pratiques pour réduire la consommation d'énergie, de matières premières et de ressources naturelles, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et les déchets produits. Parallèlement, le Groupe encourage le développement de produits et de processus respectueux de l'environnement, tout en mobilisant activement l'ensemble de ses collaborateurs pour atteindre ces objectifs environnementaux.

### Ethique et Gouvernance

- Gouvernance aux meilleurs standards & Gouvernance RSE
- Ethique & déontologie
- Achats Responsables



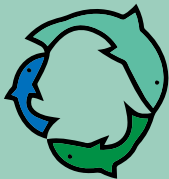
### Gestion Environnementale

- Gestion de l'énergie



### Produits

- Pêche durable
- Innovation durable



### Société

- Soutien des communautés locales



### Capital Humain

- Développement des compétences et gestion des carrières
- Bien-être des collaborateurs
- Santé et sécurité des collaborateurs





# EN 2023,

En 2023, notre engagement envers la responsabilité sociétale s'est renforcé, consolidant nos actions et renforçant notre engagement envers nos parties prenantes,

tout en demeurant fidèles à nos orientations initiales définies dans le plan ci-dessous pour une croissance durable.

## Les 3 piliers et les 10 engagements de notre politique RSE



### OEUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

- Aller plus loin dans nos structures de gouvernance
- Consolider nos principes éthiques et déontologiques
- Favoriser des pratiques d'achats durables



### CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

- Développer l'employabilité et les compétences
- Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail
- Offrir un environnement de travail motivant
- Soutenir les communautés locales



### REDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- Faire progresser les pratiques de pêche
- Stimuler l'innovation des produits et procédés
- Optimiser les consommations énergétiques



# NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En parallèle de notre analyse de matérialité, nous avons examiné les enjeux abordés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) afin d'identifier les principaux objectifs auxquels Unimer peut contribuer. Unimer s'engage à relever les défis de la croissance durable posés par les 17 ODD pour 2030, adoptés lors du sommet des Nations Unies en septembre 2015. Ces objectifs couvrent les aspects sociaux, environnementaux et économiques de notre monde, et chacun d'entre eux a des cibles spécifiques à atteindre d'ici les 7 prochaines années.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Groupe Unimer s'engage à respecter les Objectifs de Développement Durable (ODD) en prenant en compte les attentes de ses parties prenantes, ses activités, ses trois piliers et ses dix engagements en matière de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE). Pour cela, nous avons évalué notre contribution aux ODD en nous référant aux cibles précises qui sont détaillées pour chacun d'entre eux. (Cf. détail au niveau des Annexes)

En évaluant et en cartographiant les cibles des ODD, nous avons amélioré notre compréhension de notre contribution à leur réalisation. Nous avons utilisé ces informations pour renforcer notre engagement en matière de RSE et pour établir notre prochaine feuille de route. Plus précisément, nous sommes en mesure de contribuer aux ODD suivants :



## LES PILIERS RSE D'UNIMER GROUP

-  **OEUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE**
-  **CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR**
-  **REDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE**



# DÉFINIR LA RAISON D'ÊTRE POUR UN POSITIONNEMENT PLUS FORT DE NOS DEUX MARQUES EMBLÉMATIQUES

Conscient que notre position de leader historique peut être constamment challengée par les attentes grandissantes de nos marchés de destination, nous avons initié en 2022, la définition du nouveau positionnement de nos deux marques fortes et emblématiques, Titus et La Monégasque.

Notre défi est de répondre à la quête de sens et d'engagement des marques, de deux de nos marchés de destination : l'Amérique du Nord pour Titus et la France pour la Monégasque.

Un diagnostic interne et externe, s'appuyant sur un benchmark et sur la méthodologie IKIGAI© développée par le cabinet international Utopies, a été mené auprès d'un panel de dirigeants et de parties prenantes. Ils ont pu s'exprimer sur la singularité de chacune des

marques, sur leurs attentes sociétales et leurs aspirations.

La raison d'être guide la façon dont nos marques transforment leurs modèles et leurs activités, à l'aune du développement durable. Elle vise à orienter nos actions vers un impact positif et différenciant sur la société, l'environnement et nos parties prenantes.

Dans le cadre de cette démarche en 2023, nous avons affiné notre projet de raison d'être pour ces marques en y intégrant des engagements RSE concrets. Ces raisons d'être seront dévoilées à travers une communication dédiée, impulsant ainsi une nouvelle dynamique grâce à une feuille de route RSE incarnée au quotidien, et participant activement au rayonnement et à la durabilité de nos marques.

## À PROPOS DE TITUS ET LA MONÉGASQUE



### TITUS

est une marque de sardines haut de gamme qui a su s'imposer sur le marché depuis plus de 80 ans, grâce à sa qualité, son goût exceptionnel et son arôme unique. Reconnue pour ses valeurs nutritives de qualité, la sardine Titus est très appréciée dans le monde entier, en particulier en Afrique, en France et au sein de la communauté Afro-Américaine. Elle est considérée comme un produit de première nécessité, avec un excellent rapport qualité-prix et un positionnement unique sur le marché. Titus bénéficie d'une forte notoriété et d'une confiance des consommateurs fidèles de génération en génération, grâce à son attractivité commerciale et à son engagement en faveur d'une grande qualité.



### LA MONEGASQUE

créée en 1942 à Monaco, est une référence de qualité sur le marché international des produits de la mer. Elle est reconnue pour son respect de la tradition, ainsi que pour sa capacité à allier savoir-faire ancestral et procédés industriels modernes pour offrir une qualité premium à ses clients, à travers un dispositif de contrôle très pointu et une sélection soignée des produits frais. Il s'agit d'une gamme de produits très large, allant des anchois salés et marinés aux légumes grillés et marinés, préparés selon des recettes raffinées.





# 01.

## Œuvrer en continu pour une gouvernance éthique et responsable

### Dans ce chapitre

L'approche managériale de trois enjeux matériels :

Gouvernance et gouvernance de la RSE

Éthique & déontologie

Achats responsables

Notre contribution aux ODD :





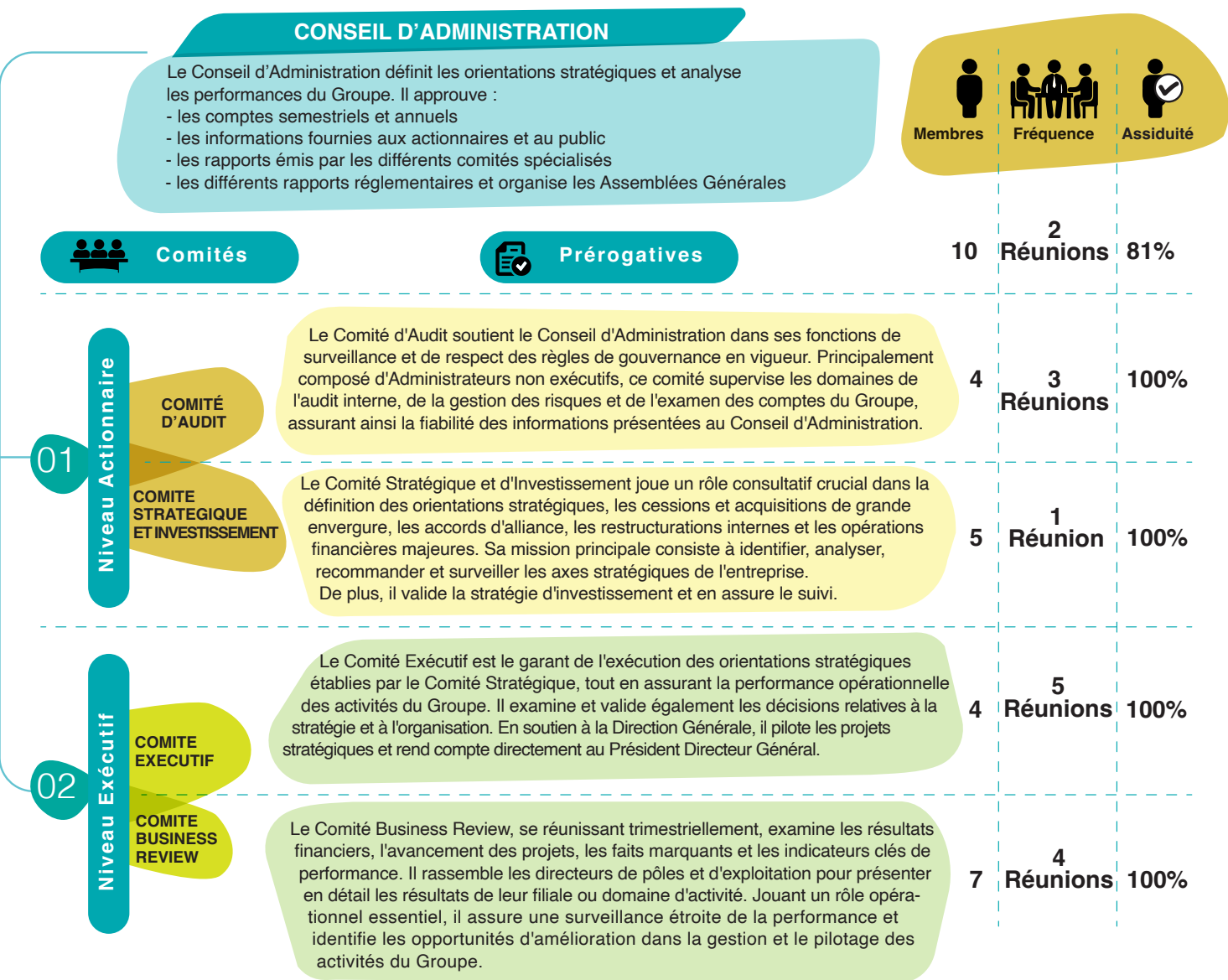
# ALLER PLUS LOIN DANS NOS STRUCTURES DE GOUVERNANCE

Notre cotation à la Bourse de Casablanca et notre leadership dans l'agro-industrie à l'export nous engageant à améliorer continuellement nos structures de gouvernance. Nous sommes pleinement conscients de l'impératif de renforcer ces structures pour assurer une gestion transparente et responsable de notre Groupe. C'est pourquoi nous souhaitons élever nos organes de gouvernance aux plus hauts standards, dans un effort constant de progrès.

## NOTRE MODE DE GOUVERNANCE ET LES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Unimer Group dispose d'une structure de gouvernance comprenant un Conseil d'Administration, présidé par le Président Directeur Général, et de deux comités spécialisés : Le comité d'audit et le comité

stratégie et investissement. Pour la prise de décisions opérationnelles, Unimer Group s'appuie sur deux comités complémentaires : le Comité Exécutif et le Comité Business Review.



## UN CONSEIL D'ADMINISTRATION EXPÉRIMENTÉ

Au 31 décembre 2023, le Conseil d'Administration d'Unimer Group compte 10 membres. Au cours de l'année 2023, le Conseil d'Administration a été enrichi de deux nouveaux membres, dont un Administrateur indépendant :

• Monsieur Thierry Vanelli a été coopté en tant qu'Administrateur Indépendant, apportant une expertise complémentaire dans les métiers de l'anchois ainsi qu'une expérience à la fois nationale et internationale. Sa nomination est en conformité avec les critères d'indépendance établis par le code de bonne gouvernance d'entreprise de l'AMMC.

• Monsieur Jalil Ben Wahhoud, Directeur Général Délégué du Groupe Unimer, a également été coopté en tant qu'Administrateur. Son parcours diversifié dans les secteurs du conseil, de l'industrie et de la distribution, associé à son engagement de longue date au service du Groupe, viennent renforcer la composition du Conseil d'Administration. De plus, son expertise technique et managériale, ainsi que sa capacité à anticiper les évolutions de l'industrie, constituent des éléments clés pour contribuer à la création de valeur à long terme.

## VERS LA PARITÉ ET L'INDÉPENDANCE : NOMINATION D'UN NOUVELLE ADMINISTRATRICE INDÉPENDANTE

En conformité avec les directives de la Loi n° 19-20 visant à promouvoir la parité et l'indépendance dans les organes de gouvernance des entreprises cotées, Unimer Group poursuit résolument son engagement pour atteindre le seuil de 40% de représentation féminine. Nous sommes en constante progression vers cet objectif. Lors du dernier Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2023, nous avons franchi une étape dans ce processus avec la nomination de Madame Kristell GUIZOUARN en tant qu'Administratrice Indépendante. Cette décision, motivée par notre volonté d'élargir le champ de compétences du Conseil d'Administration et de renforcer notre engagement en faveur du développement durable, reflète notre détermination à favoriser la diversité, l'inclusion et la promotion

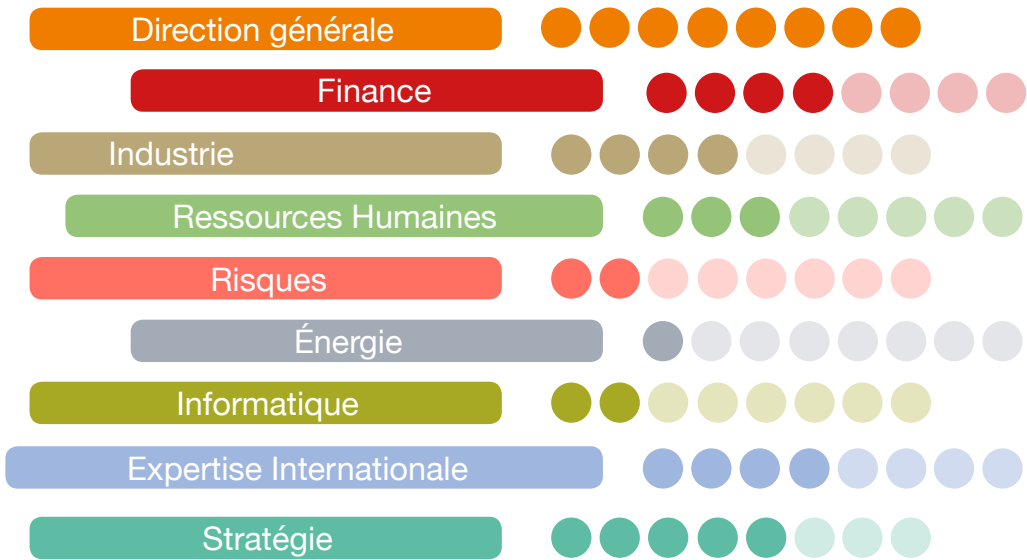
des femmes dans les instances décisionnelles. Forte de 16 années d'expérience internationale dans les domaines de l'agronomie, des produits pétroliers et du développement durable, Mm Kristell Guizouarn contribuera, avec son expertise à enrichir la vision stratégique du Groupe. Son parcours marqué par des distinctions telles que le Prix de la Femme du Développement Durable et le titre de Femme de l'Industrie de l'année en 2015, témoigne de son engagement professionnel et de son leadership reconnu dans son domaine. Cette nomination sera soumise à la ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, marquant ainsi une nouvelle étape dans notre démarche vers la parité et l'efficacité de notre gouvernance.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| Nom                                          | ÂGE | Partie prenante représentée | Membre exécutif | Nombre de mandats | Date de début de mandat | Date de fin de mandat                                       | Membre du Comité d'Audit | Membre du Comité Stratégique et d'Investissements |
|----------------------------------------------|-----|-----------------------------|-----------------|-------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------|
| M. Mehdi ALJ                                 | 41  | PDG                         | ✓               | 40                | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 |                          | ✓                                                 |
| M. Saïd ALJ                                  | 71  | Actionnaire                 | ✓               | 13                | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 |                          | Président                                         |
| M.Abdellatif Guerraoui                       | 85  |                             |                 | 1                 | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 |                          |                                                   |
| M.Mohamed Saâd Hassar                        | 71  |                             |                 | 8                 | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 | Président                |                                                   |
| M.Abdelkader Alj                             | 64  | Actionnaire                 | ✓               | 3                 | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 |                          |                                                   |
| M. Mohamed Mouncef Kabbaj                    | 69  | Actionnaire                 |                 | 1                 | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 |                          | ✓                                                 |
| Sanlam Maroc représenté par M. Yahia Chraïbi | 43  | Actionnaire (SANLAM Maroc)  |                 | 21                | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 | ✓                        |                                                   |
| Sanam Holding représenté par M.Ismail Farih  | 58  | Actionnaire (SANAM Holding) |                 | 7                 | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 | ✓                        |                                                   |
| M.Thierry Vanelli                            | 62  |                             |                 | 1                 | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 |                          | ✓                                                 |
| M.Jalil Ben Wahhoud                          | 47  | Directeur Général Délégué   | ✓               | 9                 | 22/06/2023              | AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/25 | ✓                        | ✓                                                 |

CARTOGRAPHIE DES COMPÉTENCES

Le conseil d'Administration est composé principalement de dirigeants ou d'anciens dirigeants de l'industrie et des services, offrant ainsi une diversité d'expériences et une complémentarité de compétences.



LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

En 2023, la rémunération globale des administrateurs s'élève à 660 000 dirhams. Quant à l'enveloppe globale de la rémunération des dirigeants perçue, c'est-à-dire du Président Directeur Général d'Unimer Group, du Directeur Général Délégué d'Unimer SA et des 16 directeurs fonctionnels et d'exploitation, elle est de 15 865 385,55 dirhams bruts.

Un engagement de communication ouverte envers les actionnaires

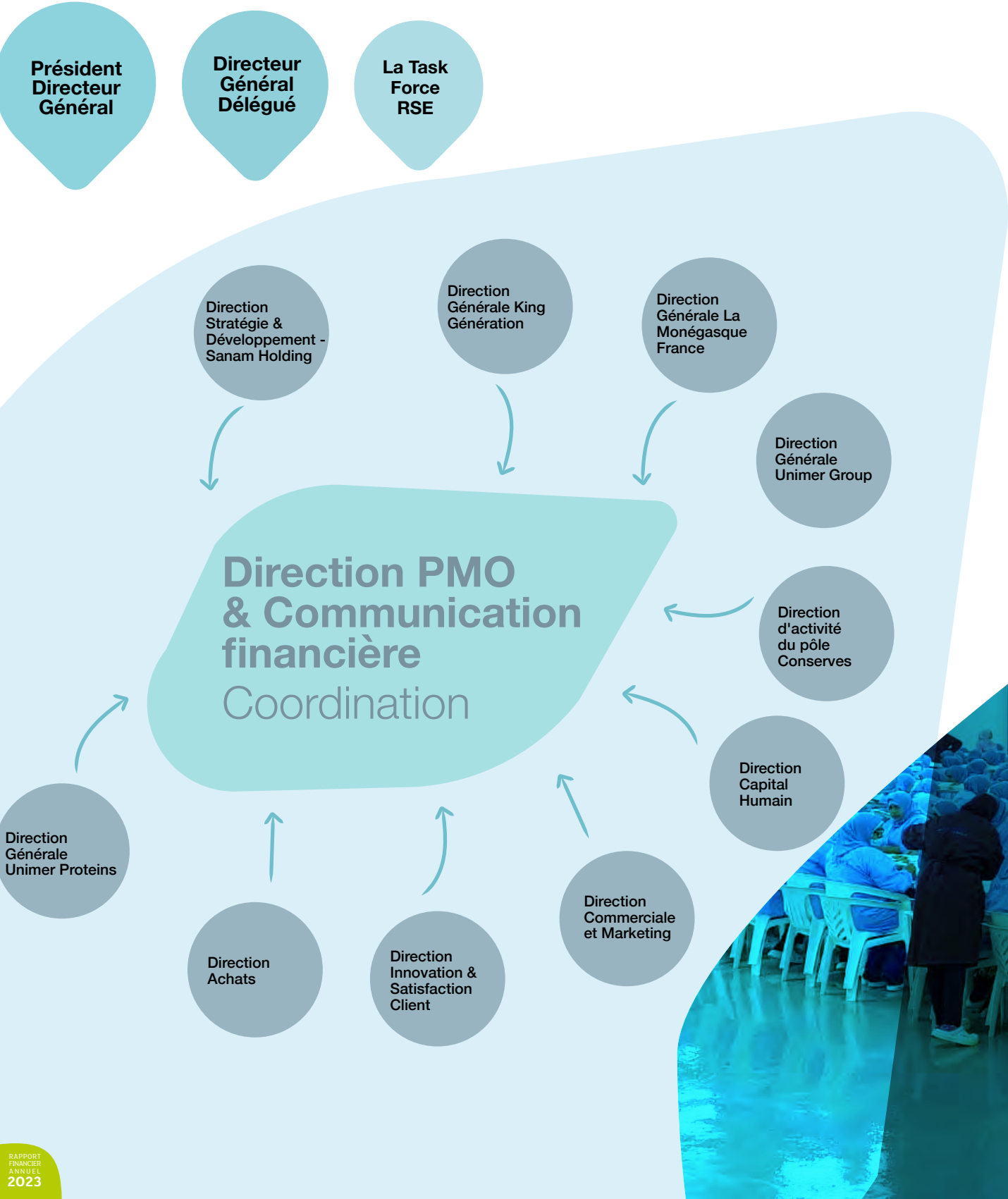
Dans un souci de transparence et de communication régulière d'informations aux actionnaires, avant chaque assemblée générale ordinaire et extraordinaire, tous les éléments figurant à l'ordre du jour, tels que les comptes sociaux et consolidés, les rapports des Commissaires aux Comptes et les rapports de gestion, sont publiés sur notre site web. Ces documents accessibles à tous, présentent les réalisations et les perspectives du Groupe. De plus, conformément aux exigences réglementaires applicables aux sociétés cotées, toutes les publications légales, les principaux indicateurs trimestriels, ainsi que les comptes semestriels et annuels, sont disponibles sur notre site interne. Ces informations sont également diffusées sur les sites de l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC) et de la Bourse des Valeurs de Casablanca, ainsi que dans un journal d'annonces légales, conformément à la loi n°44-12. Enfin, le Conseil d'Administration est garant de la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au public, conformément au Code de Bonne Gouvernance de la société.



## LA GOUVERNANCE RSE : UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA DURABILITÉ

En fin d'année 2021, Unimer Group a renouvelé son engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en mettant en place une nouvelle gouvernance dédiée. Cette fonction est gérée au quotidien par la Direction PMO & Communication financière, avec l'appui et la mobilisation d'un large réseau de contributeurs, comprenant les directeurs et

les managers fonctionnels regroupés au sein d'une "Task Force" supervisée par le Directeur Général Délégué. En 2023, plusieurs réunions ont été tenues, avec une participation active du Président Directeur Général dans la prise de décisions stratégiques et un suivi attentif des progrès des projets en cours.



## LA RSE À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avec une vision plus déterminée en faveur de la durabilité, Unimer a intégré un point spécifique sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) à l'ordre du jour de ses Conseils d'Administration depuis 2022.

Cette initiative vise à sensibiliser l'ensemble des Administrateurs aux enjeux de la RSE et à leur exposer la démarche du Groupe.

En 2023, l'objectif était de fournir des mises à jour régulières sur l'avancement de la démarche RSE du Groupe et ses différents projets. Cela permet aussi de mettre en avant les réalisations du Groupe dans ce domaine.

Ainsi, en inscrivant résolument la RSE à l'ordre du jour de ses réunions, le Conseil d'Administration d'Unimer témoigne de son engagement envers une gouvernance responsable.





## CONSOLIDER NOS PRINCIPES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES

Dans notre démarche de gestion des affaires au sein d'Unimer Group, l'éthique et la déontologie occupent une place primordiale. Nos valeurs d'intégrité et de transparence sont le moteur de chacune de nos actions quotidiennes. Nous nous engageons fermement dans la lutte contre la corruption active et passive, les conflits d'intérêts et les délits d'initiés. Parallèlement, nous attachons une importance cruciale à la

protection des données personnelles de nos parties prenantes, favorisant des relations empreintes de transparence et de respect des règles déontologiques.

C'est à travers cette approche responsable que nous œuvrons en faveur d'une croissance saine et durable, répondant aux exigences d'un environnement en constante évolution.

### DES PRINCIPES RÉGIS PAR UNE CHARTE DÉDIÉE

Lors de l'arrivée de chaque nouvelle recrue, cette dernière se voit remettre la Charte Ethique d'Unimer Group dont elle accuse réception par signature. La charte énonce les valeurs fondamentales du groupe ainsi que les normes de conduite à suivre avec les principales parties prenantes, en particulier en ce qui concerne les conflits d'intérêts, la confidentialité et la transparence. En outre, la charte s'ajoute au modèle de gouvernance et aux différentes réglementations en vigueur, constituant ainsi un cadre clair pour l'ensemble des politiques de l'entreprise. La Charte Ethique sensibilise les collaborateurs aux dilemmes éthiques qu'ils peuvent rencontrer dans

leur travail et encourage le dialogue et la discussion sur ces questions. Elle rappelle également la disponibilité d'un dispositif d'alerte pour signaler tout comportement contraire à l'éthique ou toute violation des normes de conduite.

Dans le cadre d'un processus de sensibilisation continue, la Charte Ethique a fait l'objet d'un rappel par une communication interne dédiée en 2021.

En 2023, aucune modification n'a été apportée à la charte, qui demeure le document clé pour maintenir les valeurs éthiques et les normes de conduite d'Unimer.



## LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, UN ENGAGEMENT ÉTHIQUE CLÉ

La Charte Éthique énonce clairement les règles relatives aux cadeaux et invitations, avec une limite maximale en valeur pour les cadeaux reçus, au-dessus de laquelle la Direction des Ressources Humaines et la hiérarchie doivent être informées.

En 2022, une procédure dédiée à la lutte contre la corruption a été introduite, expliquant de manière didactique ce qu'est la corruption, décrivant ses différentes formes, ses causes et ses conséquences, tout en se référant aux articles pertinents du code pénal marocain.

Cette même procédure définit quatre autres axes de lutte anti-corruption :

### Veille réglementaire

- Mise à disposition d'une documentation réglementaire au sein du service juridique

### Culture d'entreprise

- Sensibilisation des salariés
- Formation des délégués du personnel
- Mobilisation à tous les niveaux hiérarchiques

### Communication

- Affichage légal et supports de communication multiples en arabe et français (vidéos, bandes dessinées)
- Organisation de la remontée des alertes

### Promotion de la non-corruption

- Revue des procédures de gestion des ressources humaines
- Procédure de recrutement et fiche de poste recentrées sur les compétences
- Plan de formation

Des sanctions disciplinaires sont applicables à l'encontre de toute personne responsable d'un acte de corruption. En 2023, des séances de sensibilisation ont été organisées pour maintenir cet engagement éthique essentiel. Au niveau des sites ces séances sont organisées de façon trimestrielles et pour les nouvelles recrues, automatiquement une séance est organisée à la fin du mois de leur intégration. Aucun incident de corruption n'a été signalé au cours des trois dernières années.

### DES OUTILS POUR PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ ET LA TRANSPARENCE

Pour appuyer sa politique anti-corruption, Unimer Group a introduit plusieurs outils visant à promouvoir l'intégrité et la transparence. Des affiches ont été placées dans tous les sites du groupe, et des formations ont été dispensées à tous les collaborateurs pour les sensibiliser à la discrimination au travail et à la lutte contre la corruption.

De plus, Unimer a mis en place une boîte de réclamation, de suggestion et de doléances. Cette plateforme permet à chacun de contribuer au respect de la Charte Éthique en proposant des recommandations ou en signalant tout type d'anomalies ou d'incidents en lien avec

le code déontologique et les principes éthiques du Groupe. La boîte recueille également les plaintes relatives aux démarches administratives ou au non-respect du code de conduite, ainsi que des sujets plus généraux concernant les conditions de travail ou la qualité des produits. Les suggestions et plaintes peuvent être anonymes ou personnalisées, et seule la personne en charge de la boîte est habilitée à les traiter.





## RENFORCER L'ÉTHIQUE ET LA CONFORMITÉ : LA MISE À JOUR

### DU CODE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

En 2023, Unimer Group a révisé son Code de Déontologie Boursière, réaffirmant ainsi notre engagement continu envers l'éthique et la conformité réglementaire. Cette démarche illustre l'un de nos 10 engagements en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), visant à renforcer les pratiques éthiques et à élever nos normes déontologiques.

Depuis son adoption en 2014, notre code a été le pilier de nos pratiques, mettant en avant l'intégrité et le strict respect des règles boursières.

Conçu pour guider les comportements des collaborateurs ayant accès à des informations privilégiées ou sensibles, au sein du Groupe et de ses filiales, il garantit une conduite éthique dans les transactions boursières, en mettant particulièrement l'accent sur la conformité aux réglementations et la prévention des risques.

Cette révision inclut des clarifications sur le champ d'application du code, des actualisations des notions clés telles que l'information privilégiée et le délit d'initié, ainsi que l'intégration de nouvelles règles générales applicables à l'ensemble de nos collaborateurs.

Validée par le Conseil d'Administration, elle a été suivie de séances de sensibilisation pour garantir une compréhension approfondie et une application efficace des nouvelles directives. Ces sessions ont également permis de souligner l'importance de la confidentialité, de clarifier les procédures de déclaration de conflits d'intérêts, et de renforcer notre politique en matière de cadeaux et avantages reçus.

Enfin, chaque collaborateur a signé un engagement individuel de respect du code, affirmant ainsi son adhésion à nos valeurs et son engagement envers une conduite éthique irréprochable.



## Protéger Les données personnelles et assurer la cybersécurité

Tous les collaborateurs d'Unimer Group sont en possession du livret d'accueil de Sanam Holding comportant une section dédiée à la protection des données personnelles conformément à la loi 09.08. Cette section définit la nature de ces données personnelles et rappelle le droit de consultation et de mise à jour de chaque collaborateur.



Nom  
et prénom



Date  
de naissance



Salaires



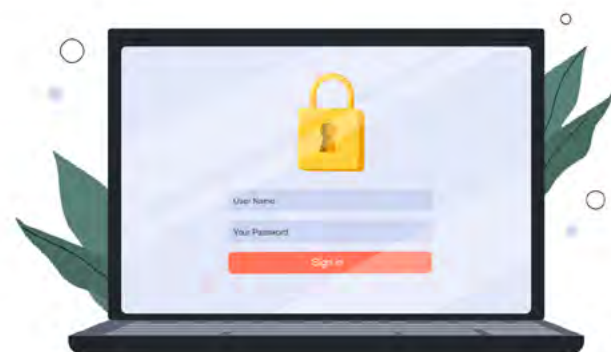
Adresse



Numéro de  
compte  
bancaire



Numéro  
de téléphone



Par ailleurs, La Direction des Systèmes d'Information joue un rôle crucial dans la protection du site web d'Unimer contre les cyberattaques. Elle s'assure constamment que le site est à jour et que les vulnérabilités sont corrigées afin de garantir la sécurité des utilisateurs et la continuité des activités du Groupe.

## FAVORISER DES PRATIQUES D'ACHATS DURABLES

Nos achats d'intrants revêtent une importance stratégique pour notre activité de production industrielle. Ils influent directement sur la qualité de nos produits finis, nos coûts de revient et nos engagements de livraison. Dans cette optique, nous reconnaissons l'importance de maintenir un juste équilibre dans nos relations avec nos fournisseurs, tout en gérant les risques potentiels de pénurie ou de dépendance. Nos décisions d'achat sont également guidées par des valeurs éthiques telles que la promotion de l'achat local et le soutien aux PME, des aspects auxquels nous accordons une attention particulière.

### L'ÉTHIQUE À LA BASE DE NOS RELATIONS D'ACHATS

Les achats effectués par Unimer Group sont encadrés par la Charte Éthique et ses relations avec ses fournisseurs doivent respecter les valeurs de la société ainsi que la législation en vigueur en matière d'achats. Par conséquent, il est impératif de procéder à une "évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou du sous-traitant, ainsi que de l'attractivité globale de son offre en fonction d'objectifs à court et long terme".

La qualité des produits achetés et du service y afférent sont minutieusement examinés lors de la sélection des prestataires et font l'objet d'audits réguliers.

### FAVORISER LES ACHATS LOCAUX ET AUPRÈS DES PME

La grande majorité de nos achats sont réalisés auprès de fournisseurs implantés au Maroc. Unimer Group accorde une priorité aux fournisseurs locaux pour la majorité de ses achats dans le pays. Suite à la pandémie, une attention particulière a été portée au sourcing local. Les produits pouvant être développés localement ont fait l'objet d'une identification fin 2021, à l'instar des seaux en plastique par exemple.

Par ailleurs, lorsque les prestations ou les produits sont à qualité égale et à des tarifs compétitifs, les fournisseurs locaux à proximité de nos villes d'implantation sont privilégiés.

# 84 %

d'achats locaux (en valeur)

En 2023, la part des achats auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) a augmentée. Elle a principalement concerné les achats non stratégiques effectués sur des petits volumes.

## ENCOURAGER L'INNOVATION CHEZ LES FOURNISSEURS

Chez Unimer Group, les achats responsables visent à stimuler l'innovation chez les fournisseurs, mobilisant ainsi toute la chaîne de valeur pour améliorer ses performances. En maintenant sa conformité aux normes européennes, notamment en matière d'emballage, Unimer Group encourage ses fournisseurs locaux à innover et à créer de nouveaux produits. Cette démarche, en constante évolution, témoigne de son engagement en faveur des achats locaux et de l'amélioration continue de sa chaîne d'approvisionnement.

Les relations solides établies avec les fournisseurs vont au-delà des intérêts économiques, reposant sur la confiance mutuelle et la vision d'un avenir commun. Cette approche, axée sur l'innovation fournisseur, permet à Unimer Group de bénéficier d'une chaîne d'approvisionnement plus performante, tout en offrant à ses clients des produits novateurs et de qualité. Elle contribue ainsi au développement économique et durable de l'ensemble de la chaîne de valeur.

## DES PARTENARIATS FORTS ET DURABLES

Chez Unimer Group, nous considérons nos fournisseurs comme des partenaires clés dans notre succès commun. Nous nous engageons à entretenir des relations solides et durables, fondées sur la confiance mutuelle et le soutien réciproque, même dans les périodes difficiles. Pour ce faire, nous avons mis en place une politique de partenariat qui proscriit les pratiques de « cost-killing » et encourage les collaborations mutuellement avantageuses. Cette approche circulaire permet à Unimer Group de maintenir

des partenariats compétitifs et équitables à long terme, tout en garantissant la satisfaction de nos clients finaux.

De plus, notre politique inclut l'engagement d'offrir de la visibilité sur nos commandes futures à nos fournisseurs, même en l'absence de besoin imminent. Cette transparence permet à nos partenaires de planifier plus efficacement leurs achats et leur production, contribuant ainsi à maintenir un approvisionnement stable et des tarifs équitables.

Par ailleurs, nous soutenons activement nos partenaires en les accompagnant dans leur évolution et leur croissance sur le marché. Nous croyons en une relation gagnant-gagnant, où le succès de nos fournisseurs contribue également au nôtre. Cette approche favorise une dynamique de durabilité, où chacun prospère dans un environnement de confiance et de collaboration mutuelle.





# 02.

## Consolider la marque employeur



### Dans ce chapitre

L'approche managériale de quatre enjeux matériels :

Développement des compétences et gestion de carrière

Bien-être des collaborateurs

Santé et sécurité au travail

Soutien aux communautés

Notre contribution aux ODD :

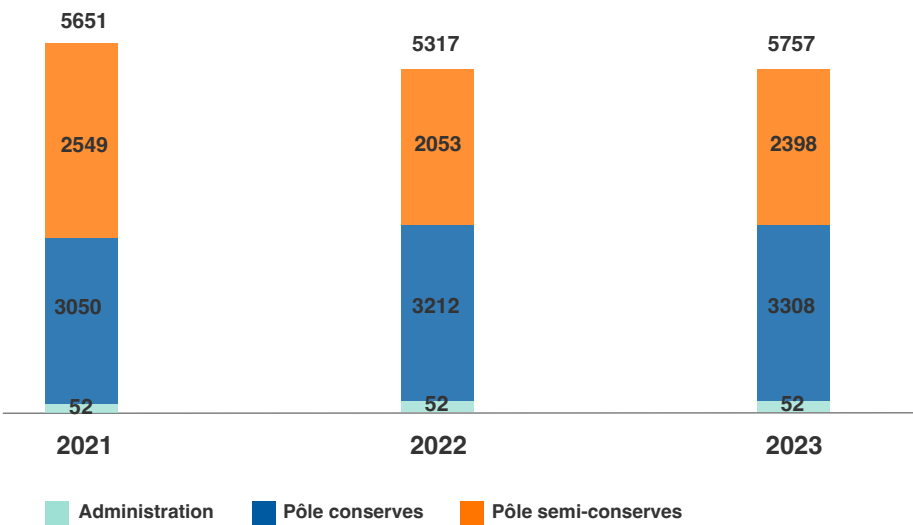


# LES COLLABORATEURS : PRINCIPALE RICHESSE DU GROUPE UNIMER

Unimer Group réunit 5 757 collaborateurs partageant des valeurs d'engagement, de performance et de responsabilité. Notre capital humain est au cœur de notre succès, représentant notre richesse la plus précieuse. Avec plus de 99 % de nos effectifs déployés sur nos sites industriels, Unimer SA reconnaît pleinement le rôle crucial de ses équipes dans notre réussite. Nous favorisons un dialogue social constructif et une culture d'inclusion, contribuant ainsi au développement des compétences et des talents de nos employés. Chez Unimer Group, nous cultivons un environnement bienveillant, propice à l'épanouissement professionnel et personnel de nos équipes, renforçant ainsi notre réputation d'employeur de choix.

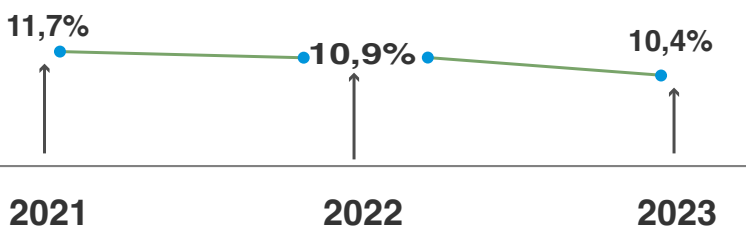


## VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS



## PART DE L'EFFECTIF PERMANENT

Les usines d'Unimer reposent essentiellement sur des travailleurs saisonniers, en raison de la nature cyclique de la matière première, qui est étroitement liée à la période de campagne de pêche. Cela permet de suivre la production selon les besoins, notamment lors des périodes de débarquement de poissons plus importants.



En 2023, les travailleurs permanent représentaient 10,4% de notre effectif. Cependant, il est crucial de noter que le Groupe s'engage à maintenir autant que possible l'emploi et à offrir des conditions de travail optimales, tout en investissant continuellement

## LA REPRÉSENTATION FÉMININE

Le Groupe Unimer se démarque par sa notable représentation féminine, comptant 89% de femmes parmi ses effectifs en 2023. Ces femmes occupent des postes clés dans les métiers de la valorisation du poisson, où elles ont acquis une expertise reconnue. Souvent pionnières dans ces activités, notamment dans les régions avoisinantes des sites industriels d'Unimer, elles transmettent des savoir-faire ancestraux de génération en

dans des mesures de prévention pour minimiser les risques liés à l'activité industrielle. Unimer promeut également une approche inclusive et positive dans toutes les branches de son activité.

génération. Leur contribution est indispensable à toutes les étapes de la production, depuis l'arrivée et la sélection des poissons jusqu'au conditionnement en boîte, en passant par l'étêtage, le nettoyage et le tri, garantissant ainsi la qualité et l'authenticité des produits Unimer. Cette forte présence féminine favorise la diversité de genre au sein du Groupe et met en lumière le rôle crucial des femmes dans son expansion.



Ces dernières années, Unimer a connu une évolution positive vers une meilleure représentation des genres. Grâce à une politique de recrutement plus équitable et à la promotion de femmes à des postes clés, la proportion de femmes cadres a augmenté de 67% entre 2022 et 2023, représentant 44% de l'effectif total des cadres pour cette dernière année.

Cette progression met en lumière l'importance accordée à la diversité et à l'inclusion au sein du Groupe, ainsi que la reconnaissance des compétences et du leadership des femmes dans des postes de responsabilité. Cela témoigne de l'engagement d'Unimer à offrir des opportunités de carrière et de progression équitables pour les femmes au sein du Groupe.

|                                             | 2021      |        |            | 2022      |        |            | 2023      |        |            |
|---------------------------------------------|-----------|--------|------------|-----------|--------|------------|-----------|--------|------------|
|                                             | Direction | Cadres | Non cadres | Direction | Cadres | Non cadres | Direction | Cadres | Non cadres |
| Effectif par catégorie et décliné par genre | 16        | 48     | 5587       | 16        | 61     | 5240       | 15        | 68     | 5674       |
| Hommes                                      | 12        | 37     | 719        | 10        | 43     | 479        | 10        | 38     | 590        |
| Femmes                                      | 4         | 11     | 4868       | 6         | 18     | 4761       | 5         | 30     | 5084       |
|                                             | 75%       | 77%    | 13%        | 63%       | 70%    | 9%         | 67%       | 56%    | 10%        |
|                                             | 25%       | 23%    | 87%        | 38%       | 30%    | 91%        | 33%       | 44%    | 90%        |





En 2023, Unimer Group a inauguré une statue en hommage à ses ouvrières, un geste symbolique qui témoigne et rend hommage à celles qui contribuent chaque jour au succès du Groupe. Cette œuvre d'art, une statue de bronze, incarne l'image et le symbole inspirant de nos ouvrières, célébrant leur dévouement, leur force et leur résilience. Elle témoigne du respect et de la reconnaissance que nous portons à nos femmes ouvrières, véritables symboles de savoir-faire et de compétence. Leurs mains délicates façonnent et subliment avec précision et passion nos produits. En l'intégrant dans ce rapport, nous souhaitons une fois de plus leur rendre hommage et réaffirmer notre engagement à valoriser et reconnaître la contribution essentielle des femmes dans notre Groupe.

## INCLUSION DES PERSONNES À BESOIN SPÉCIFIQUE

L'inclusion des personnes ayant des besoins spécifiques est une priorité pour Unimer Group, qui met en place des politiques visant à promouvoir l'égalité des chances et à respecter les droits des personnes en situation de handicap. Conformément à son Code éthique, le Groupe s'engage ainsi à ne pas discriminer ses collaborateurs en raison de leur handicap.

Dans cette optique, des maintiens de salaires sont consentis aux employés souffrant d'invalidités et incapables d'exercer leur emploi. Des horaires de travail flexibles sont

également proposés pour répondre aux besoins spécifiques de ces employés.

En cas d'inaptitude physique, Unimer cherche des solutions de réaffectation de poste afin de permettre à ses collaborateurs de continuer à travailler au sein du Groupe, malgré une incapacité ou une limitation liée à un handicap, un accident ou une maladie.

De plus, Unimer Group maintient son engagement en matière de recrutement en 2023 en embauchant autant de personnes en situation de handicap qu'en 2022. Actuellement, deux employés handicapés travaillent sur le site de Mehdyia.

## NON DISCRIMINATION ET PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX

En 2023, Unimer Group a revu sa politique de recrutement pour ses sites de production, renouvelant ainsi son engagement en faveur de la non-discrimination. Cette initiative témoigne de la détermination du Groupe à garantir l'égalité des chances pour tous. Notre engagement absolu envers la non-discrimination est clairement défini, prohibant toute forme de partialité basée sur le sexe, l'âge, le handicap, la religion, l'apparence physique, l'ascendance, l'origine sociale, les opinions

politiques ou l'appartenance syndicale. De plus, tous les sites de production ont été encouragés à renforcer la sensibilisation à la non-discrimination, à travers des affichages dédiés et des formations internes. Ces mesures démontrent l'engagement continu d'Unimer Group à créer un environnement de travail inclusif, où chaque individu est valorisé et respecté, indépendamment de toute différence.



Par ailleurs, cette révision de la procédure de recrutement d'Unimer Group a également apporté des précisions concernant la prohibition du travail des enfants. Il est réaffirmé que le recrutement des enfants est strictement interdit au sein de notre Groupe, en accord avec nos valeurs éthiques et les

normes internationales. Suite à la certification de l'audit BSCI, des mesures supplémentaires ont été ajoutées pour garantir la clarté et l'efficacité de cette procédure, dans le but de protéger les droits fondamentaux des enfants. Unimer Group condamne fermement le travail des enfants et s'engage à le combattre.

## STRATÉGIE DE RECRUTEMENT ET ATTRACTIVITÉ

Notre politique de recrutement constitue le pilier de notre croissance. Elle vise à répondre précisément et efficacement à nos besoins en personnel. Nous favorisons le recrutement local en ciblant les villes avoisinantes pour nos ouvriers, afin de trouver des profils variés

répondant à la diversité des compétences et des niveaux de technicité requis. Pour les postes cadres au siège, nous accordons une priorité aux compétences en soft skills, en gestion et à l'expérience.

|                            | 2021               |            | 2022               |            | 2023               |            |
|----------------------------|--------------------|------------|--------------------|------------|--------------------|------------|
|                            | Direction & Cadres | Non cadres | Direction & Cadres | Non cadres | Direction & Cadres | Non cadres |
| Recrutements par catégorie | 8                  | 1263       | 8                  | 1376       | 9                  | 1620       |
| Démissions par catégorie   | 6                  | 18         | 8                  | 20         | 6                  | 4          |

(Effectif Unimer Group SA)



Depuis la reprise de l'activité industrielle à plein temps en 2021 chez Unimer, la cadence de recrutement d'ouvriers s'est accélérée pour répondre aux besoins croissants observés depuis cette période. Cette tendance s'est maintenue jusqu'en 2023, parfois avec des pics correspondant à la dynamique des exigences de production.

Par ailleurs, les départs de collaborateurs observés ces dernières années sont principalement liés à la fin de contrats, à des démissions ou à des départs en retraite. À noter qu'aucun licenciement n'a été enregistré au cours des trois dernières années.

FIDÉLISATION ET ATTRACTIVITÉ DES JEUNES TALENTS

Dans l'industrie, l'attrait des jeunes talents est crucial. Unimer s'engage à devenir un employeur de choix pour cette catégorie de professionnels. Pour ce faire, nous avons mis en place une série d'initiatives visant à renforcer notre attractivité auprès des jeunes. Cela inclut notre participation active aux forums de l'emploi et l'organisation de visites de nos sites de production en collaboration avec les écoles. De plus, nous offrons des opportunités de stage aux étudiants, permettant ainsi une immersion dans notre environnement professionnel. Certains stagiaires particulièrement talentueux se voient même offrir un premier emploi au sein du Groupe.



Unimer a eu l'honneur de participer à la 2<sup>ème</sup> édition du Forum AMEIH, un événement d'envergure qui a rassemblé les acteurs clés de l'industrie halieutique, des chercheurs, des étudiants et des professionnels du secteur. Sous le thème "Rôle de l'innovation dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique dans la pêche et l'aquaculture", ce forum a été présidé par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. En plus de contribuer aux discussions sur l'innovation et la durabilité, la participation d'Unimer à cet événement a été l'occasion de rencontrer des talents prometteurs et de promouvoir les opportunités professionnelles au sein du Groupe. Cette présence démontre notre engagement envers l'attractivité des jeunes talents dans le secteur de l'industrie halieutique.



En parallèle, notre stratégie de fidélisation du personnel repose sur une variété d'initiatives, de récompenses et d'incitations visant à nous démarquer des autres organisations. Nous nous engageons à attirer une main-d'œuvre qualifiée en garantissant la sécurité et le bien-être de nos salariés, tout en leur offrant des avantages répondant à leurs besoins et attentes, tels

que des opportunités de développement de carrière, des formations professionnelles, des services de garde d'enfants et la gratuité des transports. En utilisant activement les réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn pour promouvoir notre marque employeur, nous visons à devenir l'employeur de choix pour les jeunes talents.

Dans le cadre de notre engagement envers la sensibilisation précoce aux carrières potentielles dans l'industrie agroalimentaire, en partenariat avec l'Association Les Mains Blanches, le site de production de Safi a accueilli des enfants pour une visite guidée immersive. Cette initiative a un double objectif : faire découvrir les différentes étapes de la production de

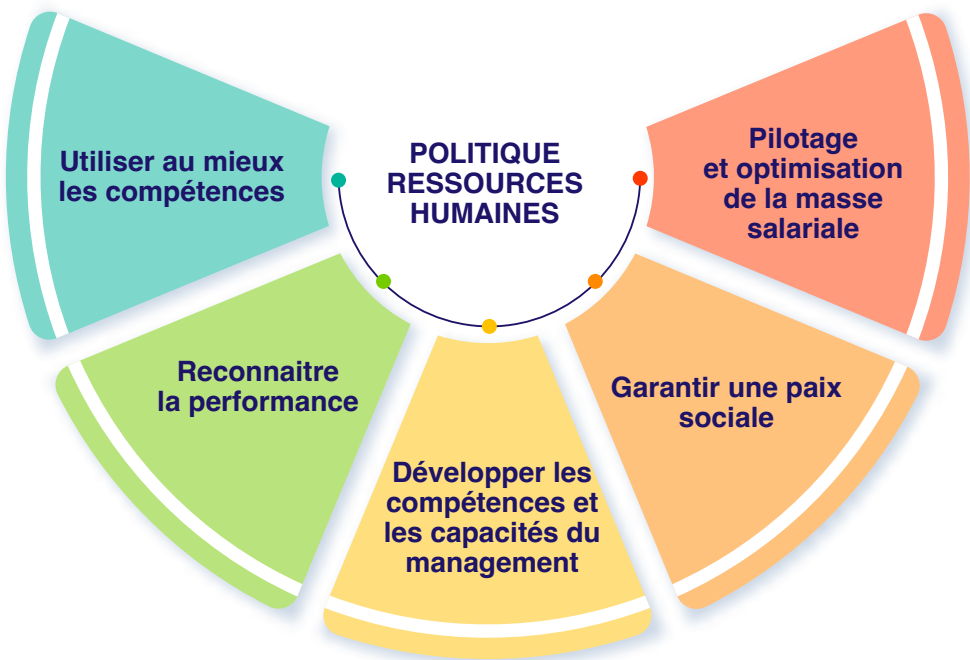
conserves tout en mettant en lumière les valeurs nutritionnelles et les normes strictes autour de la sécurité alimentaire. Ainsi, dès leur plus jeune âge, nous espérons susciter leur intérêt pour les métiers de ce secteur dynamique tout en promouvant une alimentation saine et équilibrée.





# DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ ET LES COMPÉTENCES

Au cœur de notre politique des ressources humaines, le développement de l'employabilité et des compétences constitue un pilier essentiel pour Unimer Group. Articulée autour de deux axes stratégiques, à savoir "Utiliser au mieux les compétences" et "Développer les capacités du management", cette démarche s'avère être un levier de compétitivité dans un secteur à forte intensité de main d'œuvre.



## INVESTIR DANS LA FORMATION

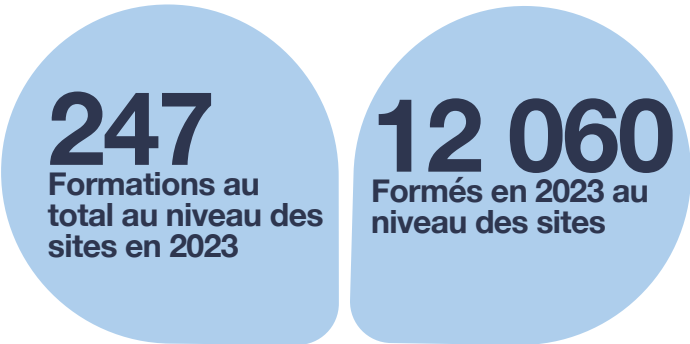
En 2023, notre engagement envers le développement des compétences techniques s'est matérialisé à travers un programme d'ingénierie et de formation axé sur la qualité et la sécurité. Nous avons formé plus de 367 cadres, les habilitant ainsi à transmettre leur savoir à leurs équipes grâce à l'approche "train the trainer" sur plus de 30 sujets différents.



|                                                                 | 2021  | 2022  | 2023  |
|-----------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| Nombre de salariés Cadres ayant bénéficié d'une formation       | 30    | 112   | 367   |
| Budget de formation des Cadres par rapport à la masse salariale | 0,02% | 0,19% | 0,21% |

12 Heures en moyenne de formation suivies par les cadres en 2023

Parallèlement, au niveau de nos sites, nous avons proposé une variété de formations, qu'elles soient dispensées en externe ou en interne. En 2023, le nombre de ces formations a augmenté de plus de 33%. Certaines de ces sessions sont obligatoires en raison de leur importance pour la qualité.



En 2023, plusieurs formations portant sur des thématiques variées ont été dispensées à nos collaborateurs, se déclinant comme suit :

RESSOURCES HUMAINES

- Lutte contre la discrimination
- Droits et obligations du salarié
- Lutte contre la corruption

SANTÉ

- Maladies contagieuses
- Maladies ( Diabète, octobre rose...)
- Risques liés au bruit
- Utilisation des médicaments
- Formation secourisme et 1<sup>er</sup> soins
- Danger du tabagisme

ENVIRONNEMENT

- Politique environnement
- Gestion des déchets
- Ateliers écologiques

MAINTENANCE

- Manipulation des armoires électriques
- Conduite des chaudières

QUALITÉ ET HYGIÈNE

- Politique et contrôle qualité
- Règles d'hygiène
- Procédure bris de verre
- Critère des organismes de certification
- Traçabilité
- Principes des audits de qualité et audits internes

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Food Fraud
- HACCP (Hazard Analysis and Critical Control points)
- «BRC» (British Retail Consortium) -V9
- «PCQI» (Preventive Controls Qualified Individual)
- Risques liés aux allergènes
- Analyse histamine

SÉCURITÉ DE TRAVAIL

- Prévention des risques professionnels
- Formation aux gestes et postures
- Sécurité incendie et gestion de panique
- Gestion des produits et risques chimiques

AUTRES

- Formation IFS
- Formation Post-séisme
- Déontologie
- Journée violence contre les femmes
- Dynamisation et Innovation

ENGAGEMENT ENVERS LA DURABILITÉ ET L'ÉTHIQUE DANS LES PRATIQUES D'AUDIT

Unimer Group démontre un engagement ferme envers la durabilité et l'éthique à travers ses pratiques d'audit axées sur ces valeurs fondamentales. En alignant ses opérations sur les normes du Business Social Compliance Initiative (BSCI) et de l'audit SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit), le Groupe s'inscrit dans une démarche résolue en faveur de la conformité sociale et de l'éthique commerciale.

Le BSCI, en mettant l'accent sur la conformité sociale des entreprises membres, considère la formation comme un pilier majeur, en parallèle des audits des conditions de travail et du dialogue avec les parties prenantes.

Les résultats des évaluations BSCI reflètent les efforts déployés par Unimer Group pour renforcer la compréhension et l'application des politiques de qualité ainsi que des normes de conformité en matière de travail et d'environnement.

Par ailleurs, l'audit SMETA se focalise sur l'amélioration des pratiques commerciales éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En adoptant cette méthodologie, Unimer Group renforce son engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité sociale, contribuant ainsi à promouvoir des pratiques commerciales durables.

RÉMUNÉRATION ET GESTION DE CARRIÈRE

Unimer s'engage fermement à assurer une rémunération équitable et transparente à ses collaborateurs, basée sur des critères objectifs tels que la performance, la responsabilité et les résultats obtenus.

En 2023, le Groupe a entrepris des revalorisations salariales, alignées sur les normes de rémunération observées sur le marché et prenant en compte divers facteurs tels que les compétences individuelles, les performances des employés et l'atteinte des objectifs. Bien que les salariés saisonniers soient rémunérés au SMIG horaire, certains d'entre eux ont la possibilité, sous conditions, de devenir des employés permanents et de

bénéficier d'un salaire mensuel conforme aux pratiques du marché pendant les périodes de recrutement.

Par ailleurs, en 2023, des primes ont été octroyées aux employés mensuels, toutes catégories confondues, en reconnaissance de leurs performances individuelles et de leur contribution à l'atteinte des objectifs globaux de l'entreprise.

Unimer procède actuellement à la révision de son système d'intéressement et de participation du personnel, ainsi que de son système d'évaluation des compétences et des grilles correspondantes.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ INTERNE

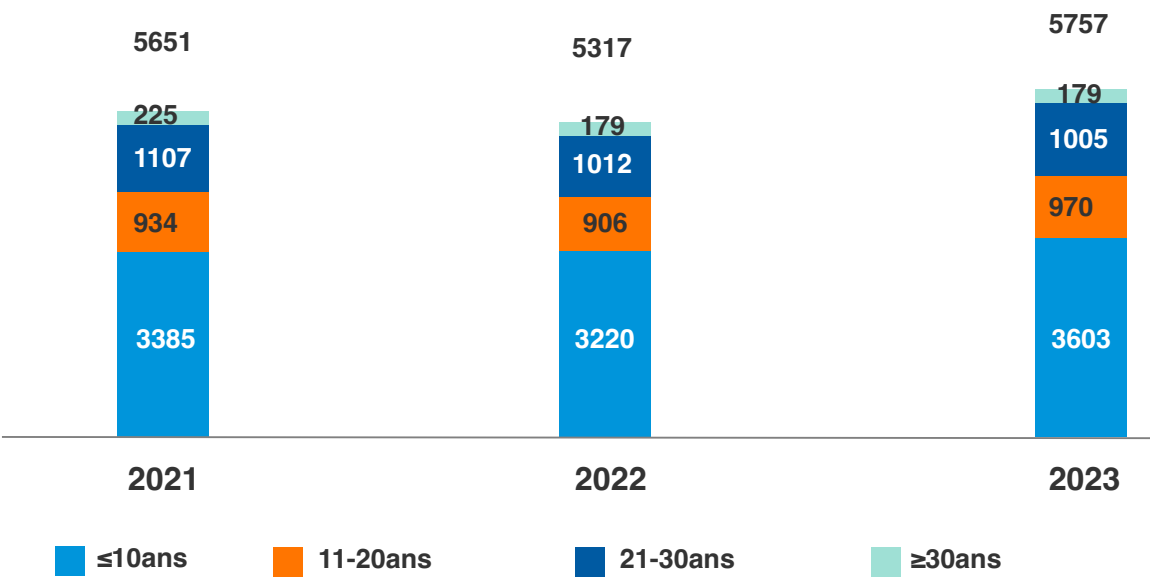
Unimer Group encourage le développement des compétences en offrant à ses collaborateurs des perspectives de mobilité interne au sein de la holding, en plus des opportunités de mobilité intra-filiales. Cette possibilité, qui couvre divers métiers, est régie par une charte spécifique visant à renforcer le développement d'une culture commune. En 2023, Unimer a poursuivi cette politique, bien que seul un employé ait bénéficié de ces opportunités, contre six en 2022.

L'ANCIENNETÉ ET LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE

Chez Unimer Group, nous reconnaissons l'importance de l'ancienneté des collaborateurs dans la préservation et la transmission des savoir-faire essentiels à notre activité. Avec plus de 21% de nos effectifs totalisant plus de deux décennies d'expérience au sein du Groupe, Unimer bénéficie d'un capital humain précieux, porteur d'une expertise inestimable. Cette

longévité professionnelle constitue un atout majeur pour garantir la continuité des pratiques spécifiques à notre métier et à la qualité de nos produits. En outre, elle favorise naturellement la formation et le transfert des compétences entre les différentes générations de collaborateurs, assurant ainsi une transition harmonieuse et efficace du savoir-faire au sein de Groupe.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ



37,4 %  
des effectifs en 2023  
> 10 ans  
d'ancienneté





# PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La prévention des risques professionnels et la protection de la santé au travail sont érigées au rang de priorités absolues. Une charte dédiée à la santé et sécurité définit nos principes d'actions.

## CHARTÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé et la sécurité des personnes et des biens sont des valeurs fondamentales de Unimer Group S.A. L'objet de la présente Charte est de définir les objectifs de la société en la matière et les règles d'action correspondantes.

### Les objectifs de la Société

- Faire toujours prévaloir la santé et la sécurité des personnes et des biens y compris en cas de conflit avec d'autres objectifs stratégiques.
- Mener une action continue et déterminée pour éviter les accidents de travail.
- L'engagement prioritaire de la direction de la société est un facteur décisif de succès dans la poursuite de ces objectifs.

### Les règles de bonne conduite

En vue d'atteindre les objectifs précités, la société s'impose les règles d'actions suivantes :

- Répondre aux exigences de la législation santé/sécurité en vigueur et aux propres standards de la société.
- Fixer des objectifs de performance clairs et pertinents.
- Investir le personnel concerné (directeurs, superviseurs ou employés) dans la responsabilité de conformité à nos systèmes de Management santé/sécurité.
- Conjuguer nos capacités à des principes d'évaluation pertinents pour minimiser les risques et en atténuer, autant que possible, en pratique les conséquences résiduelles.
- Faire en sorte que tout le personnel concerné soit informé et reçoive la formation qui lui permette de travailler en sécurité et sans danger pour sa santé.
- Tendre à améliorer continuellement notre performance en matière de santé/sécurité.
- Communiquer sur nos progrès de façon régulière et transparente.

## SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL POUR TOUS

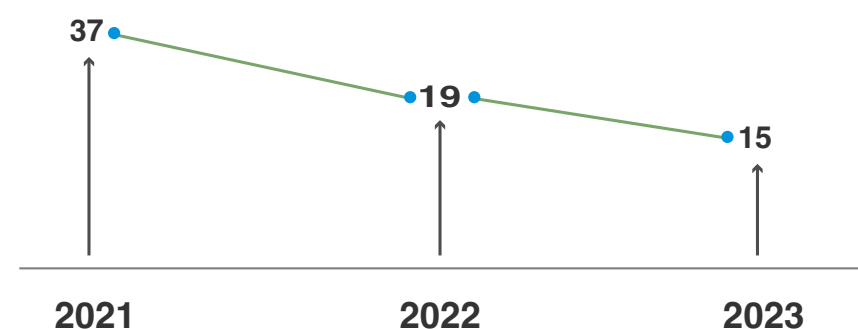
En tant que principale richesse d'Unimer Group, le capital humain est au centre de toutes les mesures visant à garantir les meilleures conditions de sécurité et de santé. Une gestion opérationnelle quotidienne et préventive est mise en place sur l'ensemble des sites pour respecter les obligations légales en matière de sécurité, tout en développant de bonnes pratiques pour la santé des employés.

Le Groupe mène régulièrement des audits sociaux et des évaluations de risques pour identifier les zones de préoccupation et mettre en place des mesures correctives appropriées. Des formations spécialisées, telles que celles en secourisme, premiers soins et sécurité incendie,

sont dispensées afin de renforcer les compétences de nos équipes dans ce domaine crucial. Cette approche continue de progression en matière de santé et de sécurité repose sur une politique orientée vers la prévention, l'information et la sensibilisation.

De plus, la rigueur dans le suivi des mesures de sécurité sur les lieux de travail a permis de limiter le nombre d'accidents de travail, en baisse par rapport à l'année précédente, avec seulement 15 cas mineurs en 2023. Cette baisse constante du nombre d'accidents confirme l'adhésion de tous les collaborateurs à la charte d'Unimer Group et à la maîtrise des risques dans nos activités.

### NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL

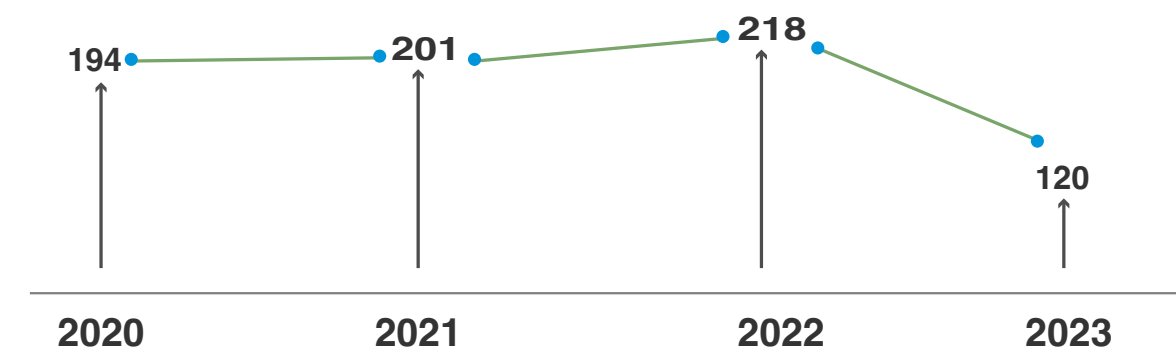


## INVESTIR DANS LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

Unimer Group a également investi dans la médecine préventive pour garantir la santé et la sécurité de ses collaborateurs, ainsi que pour préserver le bien-être de ses équipes. Dans cette optique, Unimer a mis en place des

programmes de dépistage, des campagnes de sensibilisation et des formations spécialisées, notamment en premiers secours et sécurité incendie, afin de réduire les risques d'accidents et de maladies professionnelles.

## MONTANT MOYEN PAR SALARIÉ INVESTI EN MÉDECINE PRÉVENTIVE



## SENSIBILISATION ET PRÉVENTION AU TRAVAIL

Nos médecins du travail assurent des consultations médicales régulières et coordonnent des sessions de sensibilisation et de prévention tout au long de l'année. Ces initiatives abordent une variété de sujets, allant du diabète aux risques du tabagisme, en passant par des problématiques d'actualité ou saisonnières. En partenariat avec des organisations accréditées comme le Croissant Rouge, nous dispensons des formations en secourisme, en évacuation en cas d'incendie et en prévention des accidents.

Parmi les nouveautés pour l'année 2023, nous avons introduit des dépistages réguliers du cancer du sein et de l'utérus, des sessions

de don du sang, ainsi que des radiographies pulmonaires plus fréquentes pour une détection précoce des pathologies respiratoires. Nous avons également lancé des programmes de dépistage du VIH et de l'hépatite.

Ces actions visent à renforcer la sensibilisation de nos collaborateurs aux risques et à promouvoir une culture de prévention au sein de notre Groupe. En outre, nous rendons désormais obligatoires les formations spécialisées en secourisme, en évacuation et en lutte contre les incendies pour tous nos employés, démontrant ainsi notre engagement envers leur sécurité et leur bien-être.



# OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL MOTIVANT

Dans un secteur mobilisant une main d'œuvre conséquente, nous sommes conscients de l'importance de maintenir la paix sociale et de promouvoir le bien-être au travail. Nous y œuvrons à travers un dialogue constructif avec nos partenaires sociaux et des échanges réguliers avec nos collaborateurs.

## UN DIALOGUE SOCIAL CONSTRUCTIF POUR UN CLIMAT SOCIAL SEREIN

Chez Unimer, le dialogue social est profondément enraciné dans notre culture d'entreprise, forgé au fil du temps en collaboration avec les représentants du personnel et les syndicats. Cet espace de communication joue un rôle crucial dans l'échange d'idées et la promotion du bien-être au travail. Nous enrichissons continuellement ce dialogue en respectant pleinement la liberté syndicale, en favorisant activement la négociation collective, et en cultivant des principes fondamentaux pour un environnement de travail dynamique et épanouissant. Nous impliquons activement les

partenaires sociaux dans toutes les discussions relatives à la politique sociale du Groupe et dans les décisions stratégiques affectant les salariés.

En 2023, nos relations solides avec nos partenaires sociaux ont contribué à instaurer un climat social serein, marqué par l'absence de tout mouvement de grève. De plus, grâce à notre écoute attentive des préoccupations des collaborateurs et des partenaires sociaux, aucun litige collectif n'a été rapporté au cours des trois dernières années.

|                                      | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------------------|------|------|------|
| Nombre de représentants du personnel | 60   | 64   | 64   |
| Nombre de jours de grève             | 0    | 0    | 0    |
| Litiges sociaux individuels          | 6    | 1    | 1    |

## ACTIONS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Chez Unimer Group, nous considérons le bien-être de nos collaborateurs comme une priorité absolue. Pour soutenir cet engagement, nous avons mis en place diverses initiatives visant à améliorer leur qualité de vie au travail, renforçant ainsi notre engagement envers leur santé et leur bonheur.

### CRÈCHES SUR LES SITES DE PRODUCTION

Nous avons installé des crèches sur nos sites de production, offrant ainsi un soutien précieux aux parents tout en assurant une éducation préscolaire de qualité pour leurs enfants. Cette mesure vise à favoriser un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et vie personnelle pour nos collaborateurs.

### RECONNAISSANCE ET RÉCOMPENSES



Nous valorisons nos employés par des initiatives de reconnaissance, telles que le prix de l'Employé du mois basé sur un certain nombre de critères au niveau de nos sites de production. Il s'agit d'un titre honorifique qui a pour but de mettre en avant le profil des collaborateurs par leurs résultats et exemplarité. De plus, ils peuvent bénéficier d'autres récompenses pour leurs performances exceptionnelles, notamment par une remise de prime de rendement mensuelle et prime d'hygiène et assiduité. Ces événements sont célébrés lors de remises officielles et sont relatés sur la newsletter des sites en question.

### VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE ET DU DÉVOUEMENT



Nous attachons une grande valeur à l'ancienneté et à l'engagement de nos collaborateurs, considérés comme un gage de savoir-faire et de dévouement. C'est pourquoi nous organisons des cérémonies de départ afin de rendre hommage à leur contribution exceptionnelle tout au long de leur parcours au sein de notre Groupe.

### ESPACES DE DÉTENTE



Pour favoriser les interactions informelles entre les équipes, nous avons aménagé des espaces de détente au siège. Ces lieux de convivialité renforcent la cohésion et l'esprit d'équipe au sein du Groupe.

### ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS FÉDÉRATEURS



Nous mettons en place divers événements visant à unir l'ensemble de nos collaborateurs. Ces occasions spéciales comprennent des concours thématiques basés sur l'actualité et des moments de convivialité permettant de renforcer les liens entre les équipes. Par exemple, lors de Coupe du Monde Féminine 2023, nous avons transformé nos espaces en une véritable fan zone, favorisant ainsi les moments de convivialité et de partage. De plus, nos rendez-vous mensuels, comme les petits déjeuners, les déjeuners collectifs ou encore la célébration de la journée de la femme, offrent des opportunités précieuses pour cultiver un esprit d'équipe solide et dynamique.



## AVANTAGES EXCLUSIFS



Nous avons établi des partenariats et des conventions pour offrir à nos collaborateurs des avantages exclusifs, comme des réductions sur une plateforme e-commerce ou des remises chez des partenaires commerciaux. De plus, nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration continue, ce qui nous a permis en 2023 d'optimiser nos contrats d'assurance maladie complémentaire et classique, avec une révision des conditions de couverture.

## SENSIBILISATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE



Notre service de médecine du travail organise régulièrement des sessions de sensibilisation sur des sujets tels que la gestion du stress et l'ergonomie. Ces initiatives visent à informer nos collaborateurs sur l'importance de leur santé et de leur bien-être au travail.

## SOUTIEN AUX ENFANTS DES COLLABORATEURS



Nous soutenons les familles de nos collaborateurs en organisant des actions spéciales, comme la distribution de cartables et fournitures lors des périodes de rentrée scolaire. Nous accueillons également les enfants de nos collaborateurs pour des stages et offrons une prime aux bacheliers les plus méritants pour les aider dans leurs études.

## ACTIONS DE SOLIDARITÉ



Nous organisons diverses actions de solidarité, comme la distribution de paniers de produits Ramadan et des journées pour nos collaborateurs, favorisant ainsi des moments de partage et encourageant la participation à des actions sociales en faveur de la communauté.

## INVESTIR DANS L'AVENIR : BOURSES D'ÉTUDES POUR LES ENFANTS DE NOS COLLABORATEURS

En 2023, Unimer Group a lancé le "Prix de l'encouragement", une bourse d'études destinée aux enfants de ses collaborateurs, qu'ils soient cadres ou ouvriers, ayant obtenu les meilleures notes au baccalauréat marocain. Cette initiative vise à récompenser l'excellence académique des meilleurs bacheliers, tout en renforçant notre engagement en faveur de l'éducation et du mérite. En soutenant financièrement ces jeunes dans

leur poursuite d'études supérieures, nous contribuons à leur développement personnel et professionnel, tout en promouvant les valeurs de l'éducation au sein de notre communauté. Nous encourageons vivement nos jeunes à persévérer dans leurs études, dans l'espoir que cette action stimulera l'importance de l'éducation basée sur le mérite au sein de notre communauté.

## SÉMINAIRE : CULTIVER L'AGILITÉ ET LA COHÉSION

En 2023, Unimer a organisé un séminaire sur le thème « Synchronisation de l'organisation et alignement de la vision », dédié aux directeurs du Groupe. Cet événement visait à anticiper les défis à venir pour l'année et à renforcer la capacité d'Unimer à y faire face en se concentrant sur les valeurs fondamentales de l'entreprise. Lors de cette rencontre interactive, les directeurs ont discuté du renforcement de la culture d'entreprise,

de l'alignement des objectifs stratégiques et de la promotion d'un environnement de travail inclusif et collaboratif. Axé sur l'agilité, l'intelligence collective et le sens du travail, ce séminaire a favorisé la collaboration entre les talents et consolidé la culture d'entreprise d'Unimer Group.



## SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

La réputation et l'image sociale d'Unimer Group dans les communautés environnantes de nos sites de production sont essentielles pour attirer les talents lors de nos campagnes de recrutement. Nous sommes convaincus que notre succès est étroitement lié au bien-être de nos communautés locales. C'est pourquoi nous cherchons à exercer une influence positive dans nos régions de présence, ainsi que dans les communautés avoisinantes, par le biais de diverses activités sociales.

### IMPACTER NOS COMMUNAUTÉS D'IMPLANTATION

La création d'emplois directs et indirects dans nos zones d'implantation du Nord au Sud du Maroc constitue notre premier impact social. Par ailleurs, pour renforcer notre engagement social, nous organisons des campagnes de dons alimentaires et/ou de fournitures scolaires pour les familles de nos employés. De même, en collaboration avec les centres de transfusion sanguine, nous encourageons nos employés à prendre part à des campagnes de don du sang pour contribuer au développement communautaire.

En 2024, Unimer poursuivra son engagement envers les communautés d'implantation en enrichissant son plan d'actions de mécénat par de nouveaux projets à fort impact et d'initiatives novatrices dans le respect des valeurs et des principes de sa politique RSE.

### SOLIDARITÉ EN ACTION : UNIMER GROUP AUX CÔTÉS DES SINISTRÉS D'AL HAOUZ

Guidée par son engagement citoyen, Unimer Group et ses filiales se sont immédiatement mobilisées à la suite du séisme qui a secoué le Maroc le 9 septembre 2023, afin d'apporter un soutien aux communautés touchées. En plus de contribuer au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre via sa Holding, Unimer a cherché à renforcer sa participation à l'élan national de solidarité. En partenariat avec les autorités locales, plus de 20 tonnes de denrées alimentaires essentielles ont été envoyées vers les zones sinistrées. Parallèlement, une campagne de dons de sang a été lancée en interne, en collaboration avec les centres de transfusion, afin de mobiliser les efforts de secours. En outre, une collecte de vêtements et de jouets a été organisée au sein du Groupe, rassemblant ainsi les collaborateurs autour de cette cause humanitaire.



### UN ENGAGEMENT SOCIAL EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS



Depuis toujours, Unimer a entretenu une forte culture de solidarité, particulièrement pendant le mois sacré de Ramadan. En 2023, le Groupe a souhaité étendre son engagement social en aidant les plus défavorisés pendant cette période difficile.

En plus de la distribution habituelle de paniers cadeaux alimentaires à ses collaborateurs, le groupe a soutenu l'association « Tadamoun Al Amal », qui a pour mission d'accompagner, de développer et d'intégrer socialement les personnes en situation de précarité. Lors de la 11ème édition du « Ftour Al Amal », Unimer a ainsi contribué en mobilisant des volontaires parmi ses collaborateurs pour distribuer des repas à emporter et pour servir des repas à table aux personnes les plus nécessiteuses.

### SOLIDARITÉ ET INCLUSION AUX CÔTÉS DE L'ASSOCIATION AL KHAIR

Unimer Group, dans le cadre de son engagement envers les communautés locales, soutient activement par des dons financiers l'Association Al Khair, fondée par l'une de ses ouvrières, visant à aider les enfants ayant des besoins spéciaux et des handicaps divers. Cette association joue un rôle crucial dans la prise en charge des personnes ayant des besoins particuliers dans la société, contribuant ainsi à garantir une vie décente pour tous. En favorisant leur intégration et en reconnaissant leur potentiel et leurs capacités uniques, ils se voient offrir

la possibilité de développer leur confiance en eux et de s'épanouir pleinement.

Unimer considère qu'il est non seulement de son devoir, mais également de sa responsabilité sociale de promouvoir et de soutenir de telles initiatives, surtout lorsqu'elles émanent de ses propres employés. Plusieurs des ouvriers d'Unimer Group, se sont joints à cette noble cause en tant que membres honoraires, témoignant ainsi de leur engagement envers la solidarité et l'inclusion.





# 03.

## Réduire l'impact environnemental

### Dans ce chapitre

L'approche managériale de trois enjeux matériels :

Pêche durable

Innovation durable

Gestion de l'énergie

Notre contribution aux ODD :



# FAIRE PROGRESSER LES PRATIQUES DE PÊCHE

La préservation des écosystèmes marins est essentielle à la pérennité et à la diversification des ressources halieutiques, cruciales pour notre activité. Unimer Group est conscient de cet impératif et agit activement en faveur de pratiques de pêche durables.

## UN APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET DURABLE

Dans le cadre de son engagement en faveur d'une pêche durable, Unimer Group s'engage à garantir une utilisation responsable des ressources marines en respectant scrupuleusement les quotas, les tailles des poissons capturés ainsi que les zones et périodes de pêche recommandées par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Nos approvisionnements proviennent majoritairement de la pêche côtière, où nous achetons directement aux mareyeurs locaux utilisant de petites embarcations artisanales. Cette démarche nous permet de soutenir les communautés locales de pêcheurs tout en garantissant la fraîcheur et la qualité de nos produits.

Pour nos propres captures, nous respectons rigoureusement la réglementation en utilisant deux chalutiers RSW équipés de balises de surveillance par satellite, garantissant ainsi une surveillance constante des autorités. En outre, nous renforçons nos pratiques durables en réduisant la capture accessoire grâce à des procédures internes et à la sensibilisation de notre équipage. Nos filets

sont conformes aux normes, avec des mailles permettant l'échappement et le passage des poissons juvéniles, contribuant ainsi à la préservation des populations de poissons. De plus, les systèmes RSW que nous utilisons sont spécialement conçus pour maintenir la fraîcheur du poisson en utilisant de l'eau de mer pour le refroidissement, garantissant ainsi des conditions optimales. Pendant les arrêts biologiques annuels, qui se sont étendus sur un mois en 2023, Unimer Group a profité de cette période pour effectuer la maintenance de ses bateaux. En effectuant des travaux d'entretien régulier, nous optimisons l'efficacité énergétique de nos navires et veillons à ce que nos équipements de pêche soient en bon état, contribuant ainsi à réduire notre empreinte environnementale globale.

Ainsi, nous nous engageons à garantir un approvisionnement respectueux d'Unimer en protégeant nos espèces marines. Nos actions s'alignent avec les mesures prises par le Département de la Pêche maritime pour assurer la durabilité des ressources halieutiques, telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

| Mesure                                         | Description                                                                                                                                                 |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Délimitation de nouvelles unités d'aménagement | Création de zones spécifiques pour une gestion efficace de la pêche.                                                                                        |
| Application de zones de pêche                  | Délimitation des zones de pêche autorisées et obligatoires (Zoning).                                                                                        |
| Instauration d'un système de quotas de pêche   | Limitation de la quantité de poisson pêchée (Quotas) pour les RSW.                                                                                          |
| Repos biologique                               | Période de non-exploitation pour la régénération des populations de poissons (sur une période d'au moins un mois en début d'année).                         |
| Protection des espèces juvéniles               | Interdiction de pêcher les poissons trop jeunes pour assurer leur reproduction et fermetures de certaines zones de concentration de juvéniles par périodes. |

## UNE DÉMARCHE ENGAGÉE EN FAVEUR DES CERTIFICATIONS DE PÊCHE DURABLE

Unimer Group s'évertue depuis plusieurs années à faire progresser les pratiques de pêche à travers un engagement constant en faveur de l'obtention de labels internationaux qui répondent aux exigences de la FAO et de l'ISEAL. Notre groupe détient la certification Friends of the Sea pour ses conserves et semi-conserves de poisson, une reconnaissance maintenue à travers des processus annuels de renouvellement, où nos sites sont soumis à des audits réalisés par des organismes internationaux indépendants. Cette accréditation atteste de notre engagement envers des critères rigoureux, comprenant notamment :



- Le ciblage des stocks non surexploité selon la FAO, les organismes régionaux des pêches et les autorités nationales de la pêche ;
- L'absence d'impact significatif sur les fonds marins ;
- L'utilisation d'engins de pêche sélectifs (maximum de 8 % de rejets) ;
- La protection des espèces classée « vulnérable » ou dans la liste rouge de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) ;
- L'observation des exigences légales (y compris les Totaux Admissibles de Captures, pas de pêche illégale, non déclarée et non réglementée, le maillage, la taille minimale, etc.) ;
- La gestion des déchets et de l'énergie ;
- La responsabilité sociale.

Par ailleurs, Unimer Group s'est engagé dans une démarche visant l'obtention de la certification MSC (Marine Stewardship Council) des pêcheries marocaines afin de garantir la durabilité de ses conserves de sardines et des semi-conserves d'anchois. Cette initiative concerne les ports du Royaume et nécessite une mobilisation générale de tous les acteurs impliqués dans le secteur de la pêche au Maroc. Elle représente un défi multidimensionnel nécessitant une collaboration étroite entre diverses parties prenantes.

La certification MSC exige que le produit final provienne de pêcheries, d'usines et de plateformes de distribution certifiées. Bien que les deux derniers éléments soient partiellement certifiés, les pêcheries marocaines de sardine et d'anchois ont entrepris un processus volontaire d'amélioration FIP (Fish Improvement Progress) en 2008 et 2016 respectivement, sous la supervision de l'ONG SFP (Sustainable Fisheries Partnership) et d'autres parties prenantes, afin de se conformer aux normes de la certification MSC. Nous avons encouragé nos clients à participer à cette démarche en

tant que parties prenantes et à contribuer aux réunions.

Il est important de noter que la certification MSC a été attribuée à un nombre limité de pêcheries de petit pélagique dans le monde, soulignant ainsi la complexité de l'obtention de cette reconnaissance. Le progrès des pêcheries marocaines peut être suivi sur <https://fisheryprogress.org/>. Le FIP sardine a récemment franchi une étape majeure en sélectionnant un cabinet d'audit après avoir réussi la phase de pré-évaluation, tandis que le processus FIP anchois, initialement lancé par Unimer Group, progresse et suit son cours.

Cette démarche témoigne de notre engagement envers la durabilité des ressources marines et de notre volonté de jouer un rôle actif dans la promotion de pratiques de pêche responsables pour contribuer ainsi à la préservation des écosystèmes marins pour les générations futures.





# STIMULER L'INNOVATION DES PRODUITS ET PROCÉDÉS

L'innovation dans nos produits et procédés est cruciale pour répondre aux attentes croissantes de nos clients. Cela implique un engagement dans la recherche et le développement de solutions novatrices visant à réduire notre empreinte écologique, tout en garantissant la qualité et la sécurité de nos produits. Notre démarche d'innovation écologique se concrétise également par une traçabilité des ressources, renforçant ainsi notre volonté de créer de la valeur pour nos clients tout en contribuant à un avenir plus durable.

## ENGAGÉ DANS L'INNOVATION

Depuis la création de notre nouvelle direction dédiée à la Recherche et au Développement (R&D) en fin d'année 2022, Unimer s'est engagé fermement dans une démarche d'innovation, tant au niveau de ses processus que de ses procédés de production. Cette initiative vise à renforcer la collaboration entre les départements R&D de nos différentes filiales, favorisant ainsi la synergie et l'impact positif de la recherche et du développement sur nos projets. Bien que récente, cette structure indépendante a déjà lancé des initiatives en 2023, notamment dans le développement de nouveaux produits résultant de synergies entre les filiales du Groupe.

En parallèle, au cours de l'année 2023, des avancées ont été réalisées dans l'optimisation de nos processus de production, notamment grâce aux équipes dédiées à la qualité. Parmi celles-ci :

- L'amélioration de nos flux de salaison pour une gestion plus efficace et précise des opérations ;

- La construction d'une salle de réception spécialement dédiée au traitement du poisson au sein de notre atelier des marinés, renforçant ainsi la fluidité et l'efficacité de nos activités ;
- La révision et l'optimisation de nos méthodes de lavage et d'essorage, garantissant une qualité accrue et une meilleure efficacité énergétique dans nos processus de production.

Par ailleurs, dans le cadre de notre engagement environnemental, nous nous efforçons de produire des articles respectueux de l'environnement en optimisant nos transports, en réduisant notre consommation d'énergie et en favorisant l'utilisation d'emballages recyclables.

En ce qui concerne les initiatives relatives au packaging, elles sont actuellement à l'étude en tenant compte des contraintes de production et des délais de consommation de nos produits, certains ayant des dates de péremption courtes.

Quant aux certifications, nous réaffirmons notre engagement en adaptant nos écolabels aux emballages de nos marques propres.

## L'ÉCOUTE DES CLIENTS AU CŒUR DE LA STRATÉGIE INNOVATION

Unimer Group accorde une importance capitale à l'écoute de ses clients dans sa quête d'innovation. La Direction Marketing et Commerciale maintient un dialogue constant avec eux, recueillant leurs spécifications pour les transmettre ensuite au département Qualité, Innovation et Satisfaction Client, assurant ainsi une intégration efficace dans nos processus de développement.

Cette collaboration de qualité repose sur une procédure révisée annuellement, visant à évaluer en profondeur les besoins et attentes des clients en matière de sécurité et de qualité. En 2023, nous avons renforcé notre engagement en développant et améliorant continuellement une culture de sécurité et de qualité pour nos produits, à travers la communication, la sensibilisation et la formation, ainsi que par la mesure et le suivi des performances des activités.

Notre objectif est d'améliorer constamment la satisfaction de nos clients, en alignant nos standards sur les normes rigoureuses en matière de sécurité alimentaire telles que le BRC (British Retail Consortium) et l'IFS (International Food Standards). Les résultats de notre enquête de satisfaction annuelle témoignent d'une progression significative, avec une baisse du nombre de réclamations en 2023, qualifiées de mineures. Nous poursuivons notre démarche en menant des enquêtes de satisfaction pour comprendre les attentes et les préoccupations de nos clients, ainsi que pour identifier les points forts et faibles de nos produits, tout en réduisant les délais de réponse pour garantir une meilleure écoute client.

Par ailleurs, dans le but d'optimiser notre service clientèle, le processus de traitement des réclamations clients est en cours de digitalisation.

| Indicateur                                       | 2021    | 2022    | 2023    |
|--------------------------------------------------|---------|---------|---------|
| Nombre de réclamations                           | 38      | 39      | 32      |
| Taux de résolution des réclamations clients      | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Taux de clôture des réclamations dans les délais | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Taux de satisfaction des clients                 | 92,7 %  | 93,0 %  | 90,0 %  |



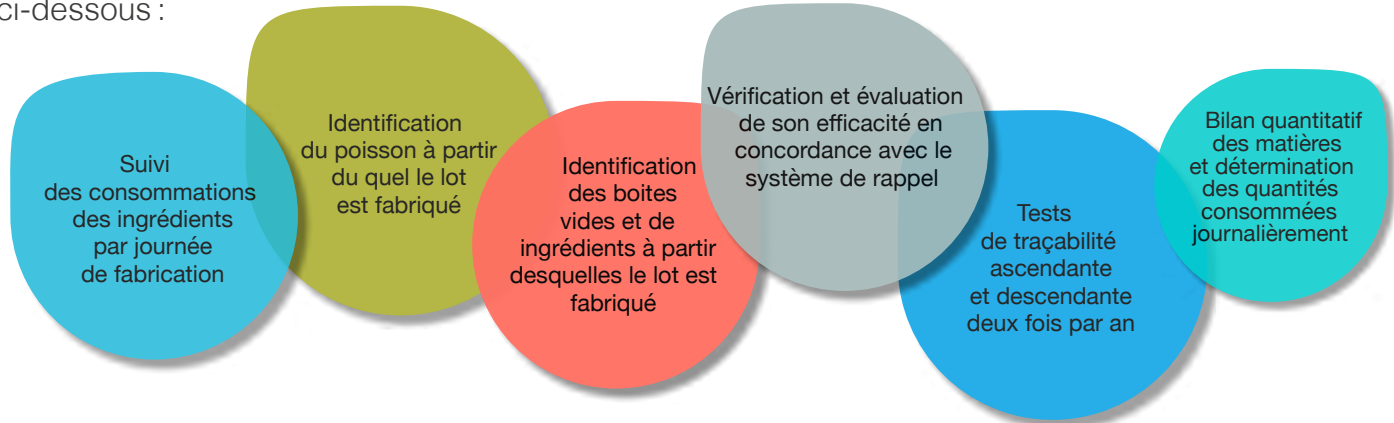


## UNE TRAÇABILITÉ ASSURÉE DES PRODUITS

Pour assurer la qualité et la fiabilité de nos produits, nous avons établi un système de traçabilité complet, caractérisé par un code d'identification unique apposé sur chaque emballage. Ce dispositif nous permet de suivre de manière précise les différents lots

tout au long de leur parcours dans la chaîne de production, nous permettant ainsi de retracer avec exactitude l'origine du poisson utilisé dans nos produits, incluant des informations telles que l'espèce, la zone géographique, la date et le bateau de pêche associés.

Cette traçabilité est maintenue grâce à une série de contrôles rigoureux, dont les détails sont décrits ci-dessous :



Dans une démarche de transparence renforcée, Unimer poursuit son projet de digitalisation. Cette initiative permettra l'accessibilité des informations à ses clients, consommateurs et autres parties prenantes via une section dédiée sur son site web.

## JOURNÉE EN FAVEUR DE L'INNOVATION

En 2023, Unimer a marqué l'année en organisant une journée dédiée à "La Dynamisation de l'Innovation". Cet événement, tenu en marge de la Journée Mondiale de l'Innovation et de la Créativité célébrée le 21 avril de chaque année, a mis en lumière l'importance cruciale de l'innovation dans nos activités. Avec la participation de Monsieur Roure Lionel, maître de conférences au CNAM Paris, cette journée a été l'occasion d'approfondir notre compréhension des mécanismes de dynamisation de l'innovation, en ligne avec nos engagements en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). Les ateliers qui ont suivi, axés sur la fertilisation

croisée des idées, ont encouragé la discussion et la présentation de propositions innovantes, offrant ainsi un cadre collaboratif et participatif pour explorer de nouvelles idées alignées sur nos enjeux. Les meilleures innovations ont été honorées d'une médaille, témoignant de la richesse du vivier d'idées généré lors de cette journée. Ces propositions constituent désormais une source d'inspiration précieuse pour notre département de Recherche et Développement, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles perspectives et initiatives innovantes à explorer et à développer dans le futur.



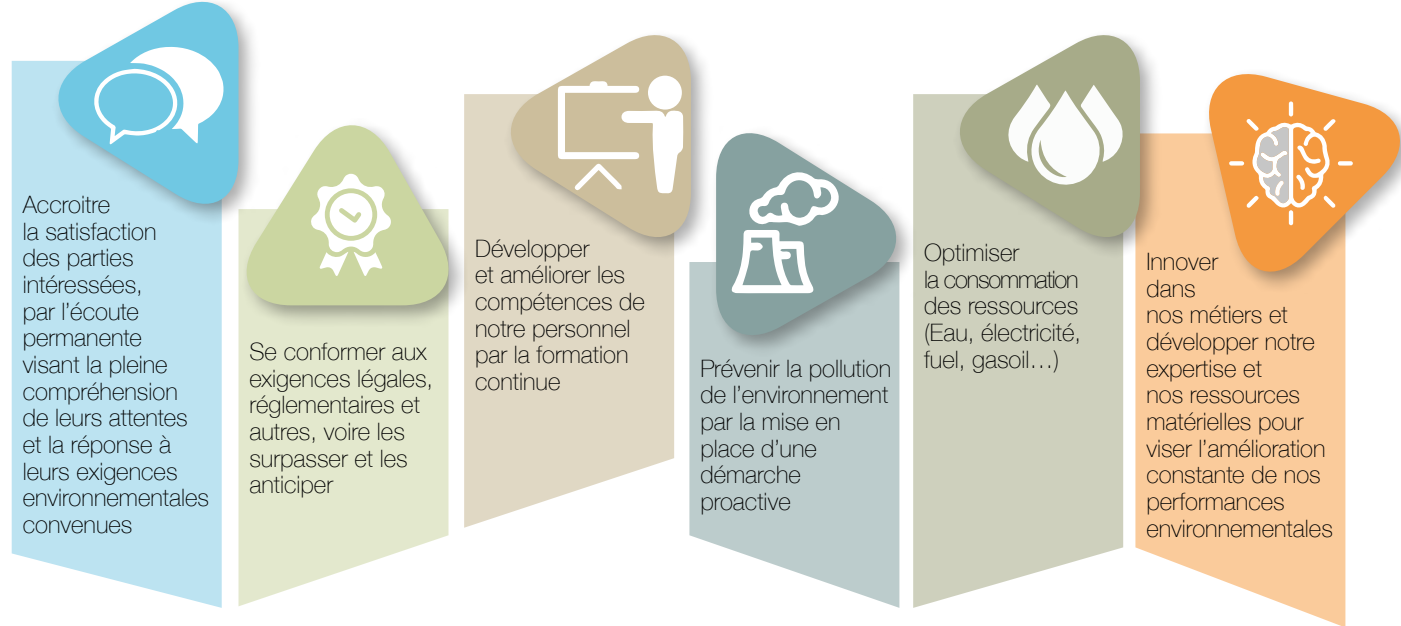


# RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS DE RESSOURCES

Conscients de l'empreinte environnementale de nos opérations en termes d'énergie, d'eau, de matières premières, de production de déchets et de contamination des eaux, Unimer s'engage à atténuer ces effets. En adoptant des pratiques de gestion responsable des ressources, nous œuvrons continuellement à établir un équilibre entre nos opérations industrielles et la préservation de l'environnement.

Notre charte environnementale définit nos objectifs généraux en la matière :

Nous nous appuyons sur 6 grands principes pour l'atteinte de ces objectifs :



Ces trois dernières années, Unimer Group n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite, relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

## ACTION DE NETTOYAGE POUR LA JOURNÉE MONDIALE DE L'OCÉAN

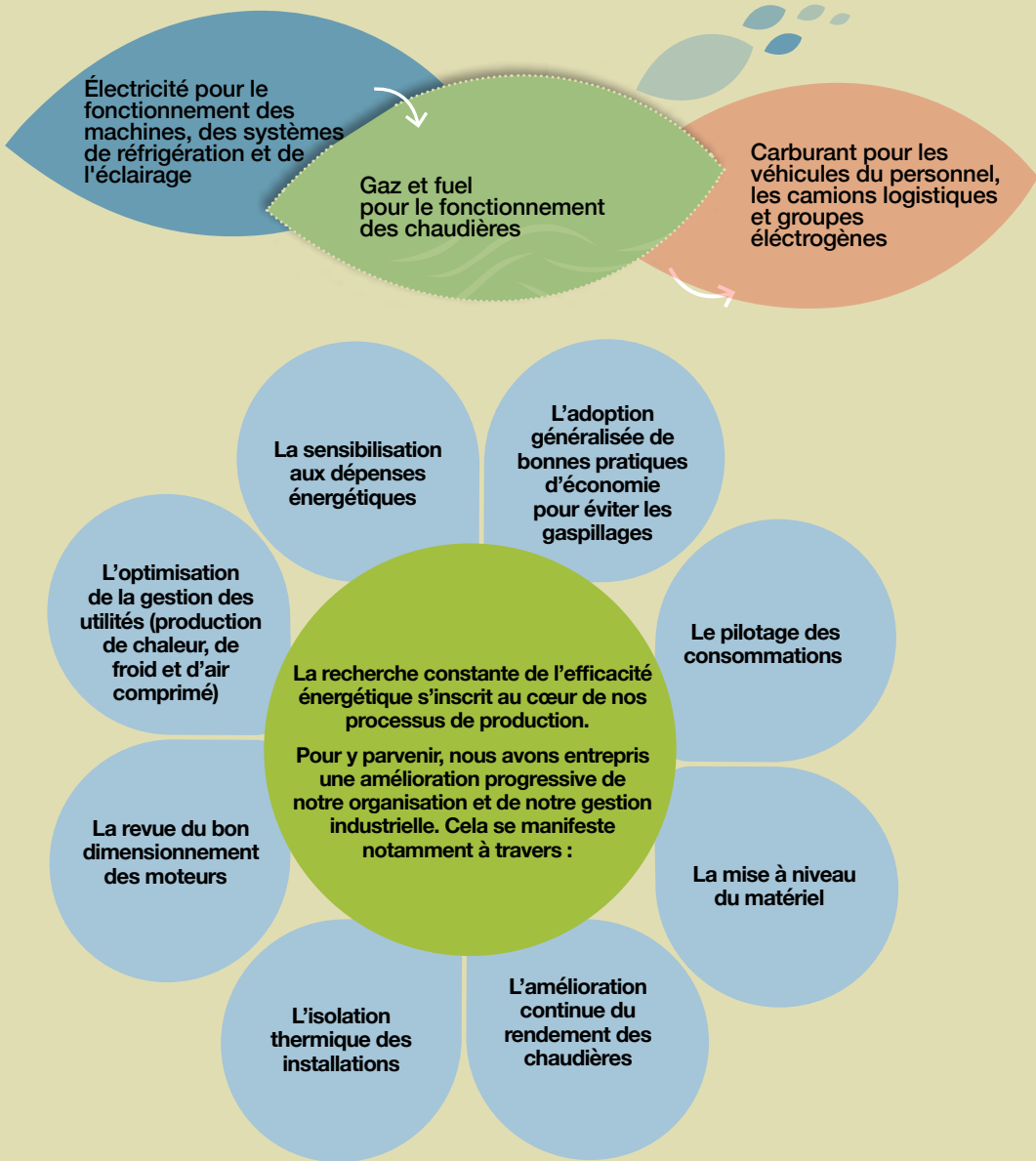
En 2023, le Groupe Unimer poursuit son engagement en faveur de la durabilité environnementale en célébrant la Journée mondiale de l'océan. Dans le cadre de cette célébration annuelle, un nettoyage de plage a été organisé à proximité de nos sites industriels à Agadir. Chaque année, nous choisissons une ville adjacente à l'un de nos sites industriels pour y organiser un nettoyage. Cet engagement vise à sensibiliser à la préservation des océans

et de leurs ressources. En mobilisant nos équipes pour une action de collecte des déchets et de nettoyage des plages, nous rappelons l'importance vitale de protéger ces écosystèmes marins qui jouent un rôle essentiel dans la biodiversité mondiale.



# OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Nos consommations d'énergie proviennent des sources suivantes :



En 2023, nos actions axées sur la durabilité ont porté leurs fruits. Grâce à la mise en place d'un programme de maintenance rigoureux et à nos efforts continus pour optimiser notre consommation énergétique, nous avons enregistré une réduction de nos consommations consolidées. La consommation d'électricité, de fuel et de gaz a respectivement diminué de 3 %, 23 % et 7 %. Ces résultats illustrent notre engagement envers une gestion responsable des ressources.

| Consommations énergétiques par source | Unités | 2021      | 2022      | 2023      |
|---------------------------------------|--------|-----------|-----------|-----------|
| ÉLECTRICITE                           | Kwh    | 6 600 010 | 7 634 010 | 7 753 004 |
| FUEL                                  | Kgs    | 1 866 320 | 2 071 090 | 1 600 780 |
| GAZ                                   | Kgs    | 199 410   | 225 176   | 208 411   |



Fin de 2023, après un processus minutieux de sélection d'un prestataire pour réaliser un audit énergétique et environnemental, l'usine de Mehdiya a été choisie comme site pilote dans un premier temps avant de l'étendre sur l'ensemble des sites. Cette étape marque le début d'une initiative ambitieuse visant à promouvoir une gestion plus durable de nos activités et à réduire l'empreinte environnementale sur l'ensemble des sites du groupe.



GESTION RESPONSABLE DE L'EAU EN PÉRIODE DE STRESS HYDRIQUE

Dans un contexte de stress hydrique, la gestion de l'eau revêt une importance capitale pour éviter le gaspillage et préserver cette ressource vitale. Unimer Group, conscient de cet enjeu, a mis en œuvre une série de mesures pour optimiser l'utilisation de l'eau, et qui sont renforcées d'année en année, telles que :

- la maintenance et l'entretien récurrent pour favoriser le non-gaspillage (des détendeurs de vapeur, supprimeurs et flotteurs des stocks d'eau notamment)
- le contrôle de la quantité et du débit d'eau utilisée dans les étapes de lavage et saumurage
- la séparation de l'eau des huiles de poisson
- l'optimisation des circuits d'eau de l'ensemble des processus de fabrication (récupération, recyclage et diminution des appoints)
- la récupération d'une partie des condensats de vapeur
- l'élimination des fuites de vapeur
- la diminution de la fréquence de changement des eaux de stérilisation

Pour accompagner ces mesures, parmi d'autres, des affiches de sensibilisation ont été placées dans des zones stratégique au niveau des sites du Groupe.

Ces efforts ont entraîné une diminution de la consommation d'eau de ville et de puits en 2023.

| Consommations d'eau de ville | Unité | 2021    | 2022    | 2023    |
|------------------------------|-------|---------|---------|---------|
|                              | m³    | 259.595 | 247.664 | 233.738 |



Pour suivre de près les prélèvements d'eau de puits, l'installation de compteurs a été mise en place pour garantir une gestion efficace et responsable de cette ressource.

Cependant, les eaux utilisées pour le lavage, le saumurage et la congélation peuvent contenir des substances organiques nocives. Ainsi, les stations d'épuration physico-chimiques de la ville ou internes dans certains sites d'Unimer Group sont utilisées pour filtrer les substances contaminantes des effluents d'eau. Une analyse des eaux usées est également réalisée à intervalles variables pour s'assurer de leur qualité.

ACTIONS D'UNIMER PROTEINS POUR UNE UTILISATION RESPONSABLE DE L'EAU

Dans le cadre de l'engagement généralisé de toutes les filiales d'Unimer Group à réduire leur empreinte hydrique, Unimer Proteins, une filiale spécialisée dans la production de farine et d'huile de poisson, valorisant les déchets de poisson non utilisables en co-produits, a pris des mesures significatives en 2023 pour promouvoir une utilisation responsable de cette ressource précieuse.

- Parmi ces initiatives :
- Mise en place d'un suivi précis du ratio d'eau en mètres cubes consommés par tonne de produits fabriqués.
  - Amélioration de la distribution d'eau pour faciliter la détection des fuites.
  - Instauration de mesures hebdomadaires pour surveiller de près les consommations et prévenir les dérives.
  - Élimination du rinçage d'eau des bassins de poisson.

En adoptant un système de recyclage de la vapeur pour les chaudières, Unimer Proteins économise de l'eau et de l'énergie en récupérant de l'eau condensée non contaminée. Cette démarche contribue à éviter les rejets de vapeur à haute température, préservant ainsi les égouts et les écosystèmes, tout en permettant de réduire l'apport d'eau consommée par la chaudière grâce à l'atteinte du taux cible de retour condensat.

VERS UNE STRUCTURATION EFFICACE DE GESTION DES DÉCHETS

Unimer Group considère la gestion des déchets comme une priorité essentielle dans ses activités. En valorisant efficacement les déchets, nous poursuivons nos efforts d'optimisation des consommations afin de limiter nos impacts négatifs sur l'environnement.

Voici le détail de nos consommations de matières premières :

| Consommations de matières | Unité  | 2021       | 2022      | 2023       |
|---------------------------|--------|------------|-----------|------------|
| Fer blanc                 | Tonnes | 2 683      | 3555      | 2.147      |
| Huiles                    | Tonnes | 5 065      | 5 582     | 4.128      |
| Aluminium                 | Tonnes | 249        | 639       | 521        |
| Plastique                 | Tonnes | 24         | 21        | 46         |
| Etiquettes                | Nombre | 15 972 828 | 9 764 972 | 11.066.223 |
| Verre                     | Tonnes | 639        | 627       | 580        |





En 2023, la tendance générale des consommations de matières premières est à la baisse, notamment en raison de la sous-activité enregistrée par les unités de production des conserves, due à la fois au retard de la campagne de pêche et à la rareté des sardines. Cependant, certaines matières premières ont connu une augmentation, notamment celles liées à l'activité des semi-conserves d'anchois, dont la production était en forte hausse cette année. Malgré ces fluctuations, nous avons maintenu notre engagement envers la durabilité environnementale en poursuivant nos efforts pour optimiser nos consommations. Par exemple, l'automatisation du dosage d'huile dans l'atelier des marinades a considérablement réduit le gaspillage, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des ressources.

En ce qui concerne la gestion des déchets, elle reste primordiale dans notre démarche environnementale. Nous améliorons constamment nos pratiques de tri et de valorisation. Notre

processus de gestion inclut un tri facilité par une classification des déchets selon leur nature, ce qui simplifie leur collecte et leur traitement par des entreprises spécialisées, qu'il s'agisse de recyclage, d'incinération ou de mise en décharge (à l'exception des déchets de poisson). Quant aux déchets de poissons non utilisables, dans notre approche visant à maximiser l'utilisation des ressources, ils sont transformés en co-produits par la filiale Unimer Proteins, spécialisée dans la production de farine et d'huile de poisson. Cette stratégie de valorisation des co-produits joue un rôle essentiel dans la réduction des déchets et dans l'optimisation de l'utilisation des ressources disponibles.

Par ailleurs, nous favorisons également la réutilisation des équipements. À titre d'exemple, les équipements retirés sont ensuite réparés pour un second usage, comme la réutilisation des vis de transfert, convoyeurs, etc.

| Type de déchets    | Métal issu des boîtes abîmées | Papier/carton et plastique                        | Verre               | Déchet pharmaceutiques                     | Déchets dangereux (bidons et chiffons souillés, filtres, toners d'encre, lampes fluorescentes, bidons, bouteilles batteries) |
|--------------------|-------------------------------|---------------------------------------------------|---------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Type de traitement | Recyclés par des ferrailleurs | Pressés puis recyclés par des usines spécialisées | Envoyés en décharge | Incinérés par des prestataires spécialisés | Incinérés par des prestataires spécialisés                                                                                   |



## ENGAGÉ POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'INCLUSION SOCIALE À TRAVERS LE RECYCLAGE



En 2023, Unimer Group a établi un nouveau partenariat avec l'association Ressourc'In, avec KOUN, pour renforcer notre engagement environnemental. Cette initiative vise le recyclage et l'upcycling.

Chaque semaine, tous les déchets papier, carton et plastique sont collectés au siège de Casablanca par l'association. Après tri et stockage, ces déchets sont transformés en matière première brute, puis en objets recyclés.

Parallèlement, un atelier de sensibilisation a permis aux collaborateurs de comprendre l'importance du tri sélectif et de soutenir l'insertion professionnelle grâce à la valorisation des déchets. Encadrés par les experts de KOUN, les collaborateurs ont découvert l'univers créatif de cette entreprise, qui transforme les déchets plastiques et tissus en objets de décoration.

Ressourc'In vise à pérenniser la valorisation des déchets pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

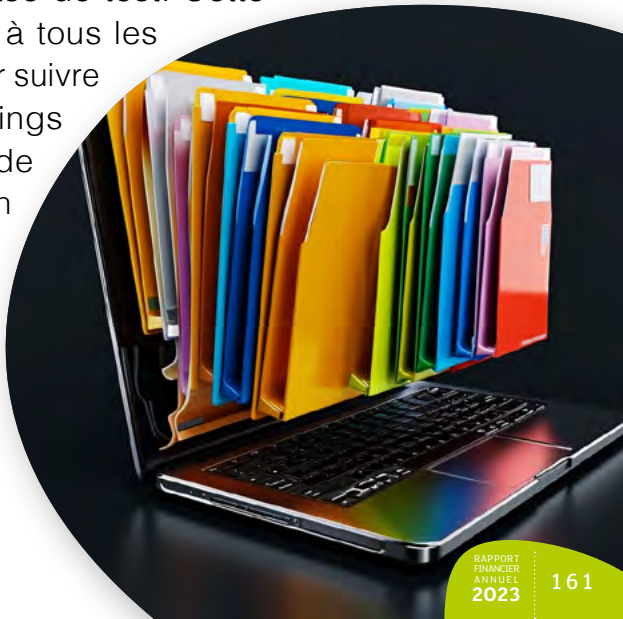


Ce projet, avec son double objectif à la fois environnemental et social en offrant des opportunités d'emploi aux jeunes sans qualification, permet à Unimer Group de contribuer non seulement au recyclage, mais aussi à l'inclusion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté.



## VERS UNE DÉMATÉRIALISATION RH

La dématérialisation des processus se poursuit avec la mise en place d'un Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH), actuellement en phase de test. Cette solution va faciliter le traitement de la paie et de fournir à tous les collaborateurs un accès centralisé à une plateforme RH pour suivre les congés, les formations, les notes de frais, les plannings et d'autres informations pertinentes. Le SIRH permettra de stimuler les évolutions de carrière en permettant une gestion et un suivi plus efficace des compétences et des besoins en formation. Cette initiative vise à digitaliser nos processus RH, offrant ainsi un gain de temps pour nos collaborateurs. En alignement avec notre politique RSE, cette démarche aura un impact environnemental positif grâce à la réduction de l'utilisation du papier et offrira des outils modernes pour une efficacité globale.





# 04.

## ANNEXES

**Tables d'indicateurs sociaux**

---

**Tables d'indicateurs environnementaux**

---

**Contribution aux ODD et cibles**

---

**Méthodologie de reporting et contacts**

---

**Index AMMC**



# TABLES D'INDICATEURS SOCIAUX

## L'EFFECTIF D'UNIMER SA

|                                         | 2021  | 2022  | 2023  |
|-----------------------------------------|-------|-------|-------|
| Effectif total et répartition par genre | 5 651 | 5 317 | 5.757 |
| Femmes                                  | 4 886 | 4 736 | 5.122 |
| Hommes                                  | 765   | 581   | 635   |
| Répartition par branche d'activité      |       |       |       |
| Administration                          | 52    | 52    | 51    |
| Pôle Conserves                          | 3 050 | 3 212 | 3308  |
| Pôle Semi-Conserves                     | 2 549 | 2 053 | 2398  |
| Pôle Surgelé                            |       |       |       |
| Répartition par contrat de travail      |       |       |       |
| Contrat permanent                       | 662   | 579   | 601   |
| Contrat saisonnier                      | 4989  | 4738  | 5156  |
| Répartition par ancienneté              |       |       |       |
| ≤ 10 ans                                | 3385  | 3 220 | 3603  |
| 11 - 20 ans                             | 934   | 906   | 970   |
| 21 - 30 ans                             | 1107  | 1 012 | 1005  |
| ≥ 30 ans                                | 225   | 179   | 179   |

|                                             | 2021      |        |            | 2022      |        |            | 2023      |        |            |
|---------------------------------------------|-----------|--------|------------|-----------|--------|------------|-----------|--------|------------|
| Effectif par catégorie et décliné par genre | Direction | cadres | Non cadres | Direction | cadres | Non cadres | Direction | cadres | Non cadres |
| Total                                       | 16        | 48     | 5587       | 16        | 61     | 5240       | 15        | 68     | 5674       |
| Dont femmes                                 | 4         | 11     | 4868       | 6         | 18     | 4761       | 5         | 30     | 5087       |
| Dont hommes                                 | 12        | 37     | 719        | 10        | 43     | 479        | 10        | 38     | 587        |
| Variations d'effectif par catégorie         | Direction | Cadres | Non cadres | Direction | Cadres | Non cadres | Direction | Cadres | Non cadres |
| Recrutements par catégorie                  | 6         | 2      | 1263       | 0         | 8      | 1376       | 1         | 8      | 1620       |
| Démissions par catégorie                    | 2         | 4      | 18         | 2         | 6      | 20         | 2         | 4      | 4          |
| Licenciements par catégorie                 | 0         | 0      | 0          | 0         | 0      | 0          | 0         | 0      | 0          |

## LA FORMATION

|                                                                 | 2021  | 2022  | 2023  |
|-----------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| Nombre de salariés Cadres ayant bénéficié d'une formation       | 30    | 112   | 367   |
| Budget de formation des Cadres par rapport à la masse salariale | 0,02% | 0,19% | 0,21% |

## LE DIALOGUE SOCIAL

|                                      | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------------------------------|------|------|------|
| Nombre de représentants du personnel | 60   | 64   | 64   |
| Nombre de jours de grève             | 0    | 0    | 0    |
| Litiges sociaux individuels          | 6    | 1    | 1    |
| Litiges sociaux collectifs           | 0    | 0    | 0    |

## LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

|                               | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------------|------|------|------|
| Nombre d'accidents de travail | 37   | 19   | 15   |

# TABLES D'INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

## CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

|                            | Pôle Conserves |           |           | Pôle Semi-conserves |           |           | Autres pôles * |           |           | TOTAL     |           |           |
|----------------------------|----------------|-----------|-----------|---------------------|-----------|-----------|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                            | 2023           | 2022      | 2021      | 2023                | 2022      | 2021      | 2023           | 2022      | 2021      | 2023      | 2022      | 2021      |
| SUIVI ELECTRICITE (en Kwh) | 1.947.936      | 1.377.783 | 1.300.359 | 2.416.119           | 2.431.819 | 2.329.655 | 3.388.949      | 3.824.408 | 2.969.996 | 7.753.004 | 7.634.010 | 6.600.010 |
| SUIVI FUEL (en KG)         | 1.466.720      | 1.849.910 | 1.623.340 | 96.940              | 92.880    | 118.980   | 37.120         | 128.300   | 124.000   | 1.600.780 | 2.071.090 | 1.866.320 |
| SUIVI Gaz (en Tonnes)      |                |           |           |                     |           |           | 208            | 225       | 199       | 208       | 225       | 199       |

\* hors pôle Dakhla

## CONSOMMATIONS D'EAU

|                              | Unité | 2021    | 2022    | 2023    |
|------------------------------|-------|---------|---------|---------|
| Consommations d'eau de ville | m³    | 259.595 | 247.664 | 233.738 |

## CONSOMMATIONS DE MATIÈRES

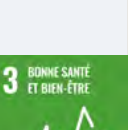
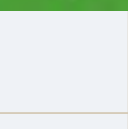
| Indicateur          | 2021       | 2022      | 2023       |
|---------------------|------------|-----------|------------|
| Fer blanc (tonnes)  | 2 683      | 3.555     | 2.023      |
| Huile (tonnes)      | 5 065      | 5.582     | 11.066.223 |
| Aluminium (tonnes)  | 249        | 639       | 2.147      |
| Plastique (tonnes)  | 24         | 21        | 4.128      |
| Étiquettes (unités) | 15 972 828 | 9.764.972 | 521        |
| Verre (tonnes)      | 639        | 627       | 46         |

# CONTRIBUTION AUX ODD

## PILIER 1 : Oeuvrer en continue pour une gouvernance éthique et responsable

|                                                                         |                                                                                   |                                                                                   |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Engagement n° 2 :<br>Aller plus loin dans nos structures de gouvernance |  |  |  |  | 16.6 / Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux<br><br>16.7 / Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions<br><br>5.5 / Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Engagement n° 1:<br>Consolider nos principes éthiques et déontologiques |  |                                                                                   |  |  | 16.5 / Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes<br><br>16.6 / Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Engagement n°3 :<br>Favoriser des pratiques d'achats durables           |  |  |  |  | 12.1 / Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement<br><br>12.2 / D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles<br><br>8.3 / Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers |

## PILIER 2 : Consolider la marque employeur

|                                                                                  |                                                                                     |                                                                                     |  |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Engagement n°4 :<br>Développer l'employabilité et les compétences                |  |  |  |  | 4.4 / D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat<br>8.5 / D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Engagement n° 5 :<br>Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail |  |  |  |  | 3.4/ D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être<br><br>3.8 / Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable<br><br>8.8 / Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire |
| Engagement n° 6 :<br>Offrir un environnement de travail motivant                 |  |                                                                                     |  |  | 3.4 / D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être<br><br>3.8 / Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable                                                                                                                                                                                                                                          |
| Engagement n° 7 :<br>Soutenir les communautés locales                            |  |  |  |  | 1.2 / D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes<br><br>8.3 / Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers                                                                                                                               |

## PILIER 3 : Réduire l'impact environnemental

|                                                                    |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Engagement n° 8 :<br>Faire progresser les pratiques de pêche       |    |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       | 14.1 / Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »<br><br>14.2 / D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans<br><br>14.4 / D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Engagement n°9 :<br>Stimuler l'innovation des produits et procédés |   |                                                                                       |                                                                                       |                                                                                       | 9.4 / D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens<br><br>9.b / Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Engagement n°10 :<br>Optimiser les consommations énergétiques      |  |  |  |  | 6.3 / D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau<br><br>6.4 / D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau<br><br>7.2 / D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial<br><br>7.4 / D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre<br><br>12.2 / D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles<br><br>12.4 / D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement<br><br>13.2 / Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales |



À PROPOS DE  
CE RAPPORT

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Le présent rapport a été préparé en réponse à la circulaire n° 03/19 du 20 février 2019 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, à laquelle Unimer Group est soumis en tant que société cotée à la Bourse de Casablanca. Les informations qu'il contient sont relatives à ces

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

ET CONSOLIDATION DES DONNÉES

La collecte des données qualitatives, qui couvrent l'ensemble du périmètre d'Unimer Group, s'est appuyée sur une revue documentaire et des entretiens, avec une attention à l'exhaustivité et à la transparence, dans la limite des informations disponibles et/ou confidentielles. Ces informations qualitatives couvrent à minima l'année 2023.

Les informations quantitatives sociales et environnementales couvrent le périmètre d'Unimer SA, à l'exception des consommations d'énergies et d'eau qui intègrent en plus le pôle végétal légumes et fruits, marinés et surgelés. Elles couvrent les années 2021, 2022 et 2023. Ces informations ont été calculées par les différentes fonctions concernées, puis ont été consolidées et contrôlées par la Direction PMO & Communication financière qui en a vérifié la cohérence. L'ensemble des données ont été revues et validées par la Direction Générale d'Unimer Group.

exigences et aux enjeux matériels, fruits d'une étude de matérialité dont le cadrage s'est notamment basé sur la norme ISO 26000. Les objectifs de développement durable de l'ONU auxquels nous contribuons ont été identifiés et communiqués pour chacun des chapitres



CONTACTS

**Zeineb ALAOUI**

Directrice PMO & Communication Financière  
+212 (0)665 87 03 36  
zeineb.alaoui@unimergroup.com

INDEX  
AMMC

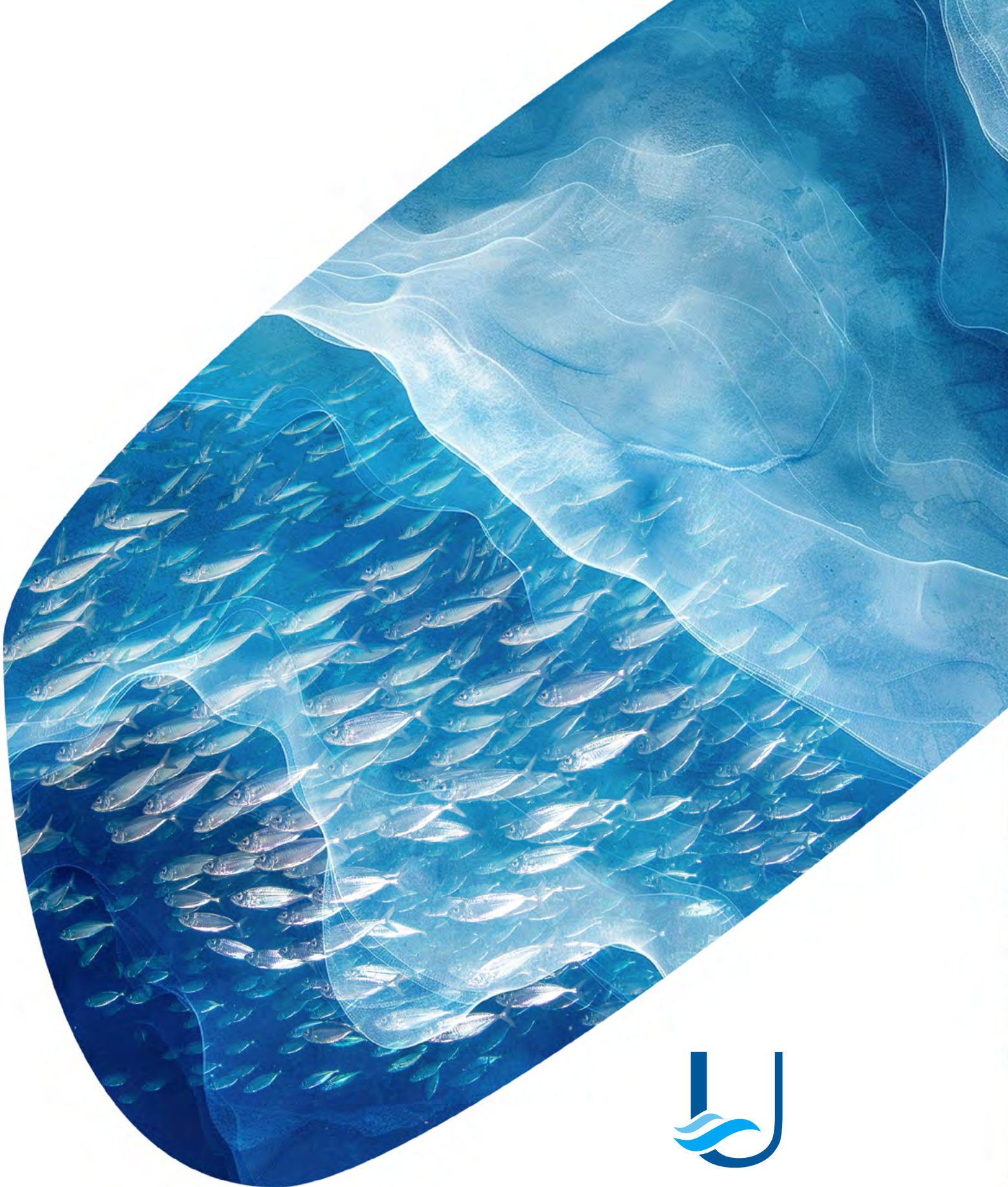
Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2020 relative aux opérations et informations financières

| Informations requises                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Chapitre du rapport ESG | Partie du rapport ESG                                                               | Pages                  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| I. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                         |                                                                                     |                        |
| Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.                                                                                                                           | Préambule               | Unimer Group, leader marocain de conserves de sardines et d'anchois                 | 94 - 101               |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Annexes                 | L'étude de matérialité et les engagements stratégiques<br>À propos de ce rapport    | 104 - 109<br>168       |
| Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.                                                                                                                           | Annexes                 | À propos de ce rapport                                                              | 168                    |
| Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.                                    | Préambule               | L'étude de matérialité et les engagements stratégiques                              | 104 - 109              |
| Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification de collecte de traitement et de compilation d'informations extra financières ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés. | Annexes                 | À propos de ce rapport                                                              | 168                    |
| Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.                                                                                                                                                                                                           | Absence de vérification |                                                                                     |                        |
| Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Complain or explain)                                                                                                                                                                                        |                         |                                                                                     |                        |
| II. ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                         |                                                                                     |                        |
| 1. Informations environnementales                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                         |                                                                                     |                        |
| Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes)                                                                                                                                                                                                                            | Chapitre III            | Faire progresser les pratiques de pêche<br>Optimiser les consommations énergétiques | 150 - 151              |
| Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière                                                                                                                               | Chapitre III            | Faire progresser les pratiques de pêche<br>Optimiser les consommations énergétiques | 150 - 151<br>156 - 161 |
| Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet                                                                                                                                                                                                                 | Chapitre III            | Optimiser les consommations énergétiques                                            | 156 - 161              |
| Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité                                                                                                                                                                                                               | Chapitre III            | Faire progresser les pratiques de pêche<br>Optimiser les consommations énergétiques | 150 - 151<br>156 - 161 |
| Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets                                                                                                                                                                                                                                                                  | Chapitre III            | Optimiser les consommations énergétiques                                            | 150 - 151              |
| Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matière premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations                                                                                                                                                                             | Chapitre III<br>Annexes | Optimiser les consommations énergétiques<br>Tables d'indicateurs environnementaux   | 150 - 151<br>165       |
| 2. Informations sociales                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                         |                                                                                     |                        |
| Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :                                                                                                                                                                                                                           |                         |                                                                                     |                        |
| Recrutement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Chapitre II             | Le capital humain                                                                   | 130 - 133              |
| Rémunération                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Chapitre II             | Développer l'employabilité et les compétences                                       | 136 - 139              |
| Gestion des carrières                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Chapitre II             | Développer l'employabilité et les compétences                                       | 136 - 139              |

| Informations requises                                                                                                                                                                                                                   | Chapitr du rapport ESG | Partie du rapport ESG                                                                       | Pages                  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)                 | Chapitre II<br>Annexes | Développer l'employabilité et les compétences<br>Tables d'indicateurs sociaux               | 136 - 139<br>164 - 165 |
| Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées                                                                                                                                                           | Chapitre II            | Le capital humain                                                                           | 132 - 133              |
| Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes                                                                                                                                                                             | Chapitre II            | Le capital humain                                                                           | 131 - 132              |
| Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :                                                                                                                                                       |                        |                                                                                             |                        |
| La répartition par branche d'activité                                                                                                                                                                                                   | Chapitre II<br>Annexes | Le capital humain<br>Tables d'indicateurs sociaux                                           | 130 - 131<br>164 - 165 |
| La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Interim...)                                                                                                                                                                  | Chapitre II<br>Annexes | Le capital humain<br>Tables d'indicateurs sociaux                                           | 130 - 131<br>164 - 165 |
| La répartition par catégorie (direction, cadre, employés.), déclinée par genre                                                                                                                                                          | Chapitre II<br>Annexes | Le capital humain<br>Tables d'indicateurs sociaux                                           | 130 - 131<br>164 - 165 |
| La répartition globale par genre                                                                                                                                                                                                        | Chapitre II<br>Annexes | Le capital humain<br>Tables d'indicateurs sociaux                                           | 130 - 131<br>164 - 165 |
| La répartition par ancienneté                                                                                                                                                                                                           | Chapitre II<br>Annexes | Développer l'employabilité et les compétences<br>Tables d'indicateurs sociaux               | 130 - 131<br>164 - 165 |
| Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années | Chapitre II            | Développer l'employabilité et les compétences                                               | 138 - 139              |
| Fournir les indicateurs suivant sur les trois derniers exercices :                                                                                                                                                                      |                        |                                                                                             |                        |
| Nombre de représentants du personnel                                                                                                                                                                                                    | Chapitre II<br>Annexes | Offrir un environnement de travail motivant<br>Tables d'indicateurs sociaux                 | 142 - 143<br>164 - 165 |
| Nombre de jours de grève par exercice                                                                                                                                                                                                   | Chapitre II<br>Annexes | Offrir un environnement de travail motivant<br>Tables d'indicateurs sociaux                 | 142 - 143<br>164 - 165 |
| Nombre d'accidents de travail par exercice                                                                                                                                                                                              | Chapitre II<br>Annexes | Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail<br>Tables d'indicateurs sociaux | 140 - 141<br>164 - 165 |
| Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)                                                                                                                                                                                    | Chapitre II<br>Annexes | Le capital humain<br>Tables d'indicateurs sociaux                                           | 134 - 135<br>164 - 165 |
| Nombre de démissions par exercice (par catégorie)                                                                                                                                                                                       | Chapitre II<br>Annexes | Le capital humain<br>Tables d'indicateurs sociaux                                           | 132 - 135<br>164 - 165 |
| Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)                                                                                                                                                                                     | Chapitre II<br>Annexes | Le capital humain<br>Tables d'indicateurs sociaux                                           | 132 - 135<br>164 - 165 |
| Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice                                                                                                                                                           | Chapitre II<br>Annexes | Offrir un environnement de travail motivant<br>Tables d'indicateurs sociaux                 | 142 - 143<br>164 - 165 |
| 1. Gouvernance                                                                                                                                                                                                                          |                        |                                                                                             |                        |
| Composition de l'organe de gouvernance                                                                                                                                                                                                  |                        |                                                                                             |                        |
| Membres exécutifs et non exécutifs                                                                                                                                                                                                      | Chapitre I             | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                          | 118 - 119              |
| Membres indépendants                                                                                                                                                                                                                    | Chapitre I             | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                          | 116 - 119              |
| Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants                                                                                                                                                                   | Chapitre I             | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                          | 116 - 119              |
| Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat                                                                                                                                          | Chapitre I             | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                          | 118 - 119              |

| Informations requises                                                                                                                                                                                                     | Chapitr du rapport ESG      | Partie du rapport ESG                                                                                                                          | Pages                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes                                                                                                                                      | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 118 - 119                           |
| La parité, et les règles suivies en la matière                                                                                                                                                                            | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 116 - 119                           |
| Nombre de mandats par administrateurs                                                                                                                                                                                     | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 118 - 119                           |
| Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives                                                                                                                                                       | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 116 - 119                           |
| Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)                                                                                  | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 116 - 119                           |
| Rémunération des administrateurs                                                                                                                                                                                          | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 118 - 119                           |
| Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)                                                                                                                           | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 118 - 119                           |
| Relation avec les actionnaires : Information communiquées aux actionnaires                                                                                                                                                | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 118 - 119                           |
| Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux                                                                                     | Chapitre I                  | Aller plus loin dans nos structures de gouvernance                                                                                             | 116 - 121                           |
| Éthique, déontologie et prévention de la corruption                                                                                                                                                                       |                             |                                                                                                                                                |                                     |
| Actions engagées pour prévenir la corruption                                                                                                                                                                              | Chapitre I                  | Consolider nos principes éthiques et déontologiques                                                                                            | 122 - 125                           |
| Mesures prises en réponse à des incidents de corruption                                                                                                                                                                   | Chapitre I                  | Consolider nos principes éthiques et déontologiques                                                                                            | 122 - 125                           |
| 2 . Informations sur les parties prenantes                                                                                                                                                                                |                             |                                                                                                                                                |                                     |
| Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation | Chapitre II                 | Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail<br>Offrir un environnement de travail motivant<br>Soutenir les communautés locales | 140 - 141<br>142 - 145<br>146 - 147 |
| Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics                                                                                                                                            | Chapitre II<br>Chapitre III | Soutenir les communautés locales<br>Optimiser les consommations énergétiques                                                                   | 146 - 147<br>156 - 161              |
| Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales                                                                   | Chapitre III                | Faire progresser les pratiques de pêche<br>Optimiser les consommations énergétiques                                                            | 150 - 151<br>156 - 161              |
| Conditions de dialogue avec les parties prenantes                                                                                                                                                                         | Préambule                   | Le dialogue avec les parties prenantes                                                                                                         | 102 - 103                           |
| Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)                                                                                                                         | Chapitre I                  | Consolider nos principes éthiques et déontologiques                                                                                            | 122 - 132                           |
| 3. Autres                                                                                                                                                                                                                 |                             |                                                                                                                                                |                                     |
| Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE                                                                                                                                                 | Préambule                   | L'étude de matérialité et les engagements stratégiques                                                                                         | 104 - 109                           |
| Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices                                                                                                                                                           |                             | L'ensemble du rapport                                                                                                                          |                                     |





15, Rue Jabal Sagrou - CIL  
Casablanca - Maroc  
Tél. : +(212) 522 79 14 80/85

[www.unimergroup.com](http://www.unimergroup.com)